3 1761 04469 9122

MÉMOIRES

ET LETTRES

DE MADAME

DE MAINTENON.

TOME XVI.

Contenant les Souvenirs *de Mad. de* Caylus.

LES
SOUVENIRS
DE MADAME
DE CAYLUS,

Pour servir de Supplément aux Mémoires & Lettres de Mad. de Maintenon.

Avec des Notes de M. de Voltaire.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez Jean-Edme Dufour & Philippe Roux, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

DC
130
M2L2
1778
t.16

LIBRARY
NOV 1 1965

1018417

LES

SOUVENIRS

DE MADAME

DE CAYLUS.

LE titre de mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus ſimple & la plus libre, m'a cependant paru encore trop ſérieux pour ce que j'ai à dire, & pour la maniere dont je le dis. J'écris des ſouvenirs ſans ordre, ſans exactitude & ſans autre prétention que celle d'amuſer mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaiſance; il ont cru que je ſavois des choſes particulieres d'une Cour que j'ai vue de près, & ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis; ſûre de leur fidélité & de leur amitié, je

ne puis craindre leur imprudence, & je m'expoſe volontiers à leur critique.

Je commencerai ces ſouvenirs par Madame de Maintenon, dont l'eſprit, le mérite & les bontés qu'elle eut pour moi ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvements de ma reconnoiſſance ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV, dans la maiſon de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, & connu ſur-tout par ſes écrits & ſon zele pour la Religion Proteſtante, mais plus recommandable encore par ſa ſincérité dont il parle lui-même dans un manuſcrit que j'ai vu de ſa main, & dans lequel il dit que ſa rude probité le rendroit peu propre auprès des Grands.

Il eut l'honneur de ſuivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir, & ſe retira après la converſion de ce Prince dans ſa petite maiſon de Murſay, près de Niort en Poitou. (1)

---

(1) Il en fait la deſcription dans le Baron de Fœneſte, & c'eſt de lui-même dont il parle ſous le nom d'Enée.

Le zele d'Agrippa d'Aubigné pour la Religion, & son attachement pour son maître, lui firent tenir un discours après l'assassinat de Jean Châtel, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des Huguenots. Vous n'avez, dit-il, à Henri IV renié J. C. que de bouche; vous avez été blessé à la bouche; mais si vous le renoncez de cœur, vous serez blessé au cœur.

Monsieur d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de son temps, & il donna dans la préface de ce livre une louange à Henri IV, qui m'a toujours paru si propre à lui, & si belle, que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV, le Conquérant du sien; éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots toute la justice de sa cause, & toute la gloire des autres conquérants.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, dont je parle, épousa Suzanne de Zay, de la Maison de Lusignan. Il eut de ce mariage un fils & deux filles; l'aînée épousa Monsieur de Caumont d'Adde, & l'autre Monsieur de Villette, mon grand-pere. Le fils fut malheureux, & mérita ses malheurs par sa conduite; il épousa, étant prisonnier dans le château Trompette, de

Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, Lieutenant de Monsieur le Duc d'Epernon, & Gouverneur sous ses ordres de cette Place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ses malheurs, & accoucha dans la conciergerie de Niort, de Françoise d'Aubigné, depuis Madame Scarron, & ensuite Madame de Maintenon.

Je me souviens d'avoir entendu raconter, que Madame d'Aubigné étant venue à Paris demander au Cardinal de Richelieu la grace de son mari, ce Ministre avoit dit en la quittant : Elle seroit bien heureuse si je lui refusois ce qu'elle me demande.

Il est aisé d'écrire, qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de Religion ; mais il est rare qu'il en parlât à sa fille & à un enfant. Car j'ai oui dire à Madame de Maintenon, que la tenant entre ses bras il lui disoit : Est-il possible que vous qui avez tant d'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme ?

Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites, l'obligerent à la fin de prendre un établissement en Amérique. Il y mena sa famille, qui consistoit en une femme, deux garçons & cette petite fille, qui n'avoit, je crois, que

dix-huit mois, & qui fut ſi malade dans le trajet, qu'on fut prêt à la jetter à la mer, la croyant morte.

M. d'Aubigné (1) mourut à la Martinique à ſon ſecond voyage; car je crois avoir entendu dire qu'il en avoit fait deux. Quoi qu'il en ſoit, Madame d'Aubigné revint veuve en France avec ſes enfants. Elle trouva leurs biens vendus & diſſipés par les créanciers de leur pere, & par l'injuſtice de quelques-uns de ſes parents. Ma grand'mere, ſœur de leur pere & femme de mérite, prit ſoin de cette famille malheureuſe, & ſur-tout de la petite fille qu'elle demanda à Madame ſa mere, & qu'elle élevoit comme ſes propres enfants; mais mon grand-pere & ma grand'mere étant Huguenots, Madame de Neuillant, mere de la Maréchalle de Navailles, & parente de M. d'Aubigné, demanda à la Reine mere un ordre pour retirer cet enfant de leurs mains.

Madame de Neuillant voulut faire par-là ſa cour à la Reine; mais ſon avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une

(1) Il mourut au retour de ſon ſecond voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange.

Demoiſelle ſans bien, & elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'eſt dans ce deſſein qu'elle l'amena à Paris, & qu'elle la mit dans un couvent, où elle ſe fit Catholique, après une longue réſiſtance pour ſa jeuneſſe; car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me ſouviens à propos de cette converſion, d'avoir entendu dire à Madame de Maintenon, qu'étant convaincue ſur les articles principaux de la Religion, elle réſiſtoit encore & ne vouloit ſe convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que ſa tante qui étoit morte, & qu'elle avoit vu vivre dans ſa Religion comme une ſainte, fût damnée.

Après que Madame de Neuillant eut fait Mademoiſelle d'Aubigné Catholique, elle la maria au premier qui ſe préſenta, & ce fut M. Scarron, trop connu par ſes Ouvrages pour que j'aye rien de nouveau à dire de lui.

Voilà donc Françoiſe d'Aubigné, à 14 ans, dans la maiſon d'un homme de la figure & du caractere de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'eſt-là cependant que cette jeune perſonne imprima par ſes manieres honnêtes & mo-

destes, tant de respect qu'aucuns n'oserent jamais prononcer devant elle une parole à double entente, & qu'un de ces jeunes gens dit, s'il falloit prendre des libertés avec la Reine, ou avec Madame Scarron, je ne balancerois pas; j'en prendrois plutôt avec la Reine. Elle passoit ses carêmes à manger un hareng au bout de la table, & se retiroit aussi-tôt dans sa chambre, parce qu'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte & moins austere à l'âge où elle étoit, feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein, & deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités. Je les tiens de mon pere ; de M. le Marquis de Beuvron, & de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir oui raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'étoit alors M. Fouquet, son foible pour les femmes, & combien les plus hautes hupées & les mieux chaussées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite, & la juste admiration

qu'elle causa parvinrent jusqu'à la Reine. Le Baron de la Garde lui en parla le premier, & fut cause qu'à la mort de M. Scarron, cette Princesse, touchée de la vertu & du malheur d'une fille de condition, réduite à une aussi grande pauvreté, lui donna une pension de 2000 liv., avec laquelle Madame Scarron se mit dans un couvent : ce fut aux hospitalieres du Fauxbourg S. Marceau. Avec cette modique pension, on la vit toujours honnêtement & simplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du Lude, du linge uni, mais bien chaussée & de beaux jupons, & sa pension avec celle de sa femme de chambre, & ses gages, suffisoient à sa dépense; elle avoit même encore de l'argent de reste, & n'a jamais passé de temps si heureux. Elle ne comprenoit pas (disoit-elle) alors qu'on pût appeller cette vie une vallée de larmes.

Le Maréchal d'Albret, qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec sa femme; preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnu dans Madame Scarron; car les maris de ce temps-là, quelques galants qu'ils fussent, n'aiment pas que leurs femmes en vissent d'autres, dont la réputation eût été entamée.

Madame la Maréchale d'Albret étoit une femme de mérite ſans eſprit ; mais Madame de Maintenon, dont le bon ſens ne s'égara jamais, crut dans un âge auſſi peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes, que de ſe divertir avec d'autres. La Maréchale d'Albret la prit en ſi grande amitié, qu'elle fit ſon poſſible pour l'engager à venir demeurer chez elle ; ce qu'elle refuſa ; mais elle y alloit ſouvent dîner, & on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaiſance, & par une attention continuelle à lui plaire, à laquelle la Maréchale étoit peu accoutumée : & j'ai oui dire que quand elles alloient à quelques ſpectacles, cette pauvre femme, qui n'entendoit rien aux choſes qu'on repréſentoit, vouloit toujours avoir auprès d'elle Madame Scarron, pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ſes yeux, & la détournoit ainſi de l'attention qu'elle auroit voulu donner aux pieces les plus intéreſſantes & les plus nouvelles.

C'eſt cette même Maréchale d'Albret, accuſée, malgré ſa dévotion & ſon mérite, d'aimer un peu trop le vin : ce qui paroiſſoit d'autant plus extraordinaire en

temps-là, eſt que les femmes n'en buvoient preſque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rougie. Je me ſouviens à propos de la Maréchale & de ſon goût pour le vin, d'avoir oui raconter que ſe regardant au miroir, & ſe trouvant le nez rouge, elle ſe dit à elle-même : Mais où eſt-ce que j'ai pris ce nez-là ? & que M. de Matha de Bourdeille, qui étoit derriere elle, répondit : Entre bas & haut, au buffet.

Ce même Matha, étoit un garçon d'eſprit infiniment naturel, & par-là de la meilleure compagnie du monde. Ce fut lui, qui voyant la Maréchale d'Albret dans une grande affliction ſur la mort, ou de ſon pere ou de ſon frere, & qui, dans ſa douleur, ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : Avez-vous réſolu, Madame, de ne manger de votre vie ? S'il eſt ainſi vous avez raiſon ; mais ſi vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout-à-l'heure. Ce diſcours la perſuada, elle ſe fit apporter un gigot de mouton. C'eſt lui encore à qui l'on demanda, comment il pouvoit faire pour être ſi légérement vêtu en hyver ; à quoi il répondit : Je gêle de froid.

Le Maréchal d'Albret avoit deux parentes, qui demeuroient avec Madame ſa fem-

me, Mademoiſelle de Pons & Mademoiſelle Martel, toutes deux aimables, mais de caractere différent. Ces deux filles ne s'aimoient pas & ne s'accordoient guere que ſur le goût qu'elles avoient l'une & l'autre pour Madame de Maintenon.

Madame de Monteſpan, parente auſſi du Maréchal d'Albret, ſe joignoit à cette ſociété, & c'eſt-là qu'elle connut Madame de Maintenon. Elles ſe plurent mutuellement, & ſe trouverent l'une & l'autre autant d'eſprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu, où elle alloit ſouvent, également deſirée par-tout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'eſt ſans doute à peu près dans le même temps, qu'une des Princeſſes de Nemours devint Reine de Portugal. Les amis de Madame de Maintenon lui parlerent ſi avantageuſement d'elle, qu'elle eut envie de l'emmener, & le lui fit propoſer. Cette occaſion paroiſſoit favorable pour l'état de ſa fortune: mais il étoit triſte de quitter ſon pays, & de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque temps en balance & bien affligée pendant la durée du combat, que les raiſons pour & contre excitoient en elle; mais enfin, ſon

étoile l'emporta, elle refusa les offres de cette Reine.

Je me souviens d'avoir oui raconter encore, que Madame la Princesse des Ursins, alors Madame de Chalois, faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à Madame de Maintenon, qu'elle souffroit impatiemment que le Maréchal d'Albret & les autres Seigneurs importants eussent toujours des secrets à lui dire pendant qu'on la laissoit avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouoit avec la même sincérité, qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ses confidences que Madame des Ursins envioit, & qu'elle auroit souvent voulu qu'on l'eût cru moins solide pour la laisser se divertir, & ne la pas contraindre à écouter les fréquents murmures, & les projets des courtisans. Cet échantillon marque, ce me semble, la différence du caractere de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles ; car il faut avouer que Madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires. Elle craignoit les intrigues par la droiture de son cœur, & elle étoit faite pour les délices de la société, par l'agrément de son esprit; mais

avant de raconter les ſuites qu'eurent les commencements de connoiſſance, entre Madame de Maintenon & Madame de Monteſpan, je dirai un mot de ma famille, & de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite, (1) le Roi, tranquille & glorieux, crut quil ne manquoit à ſa gloire que l'extirpation d'une héréſie qui avoit fait tant de ravage dans le Royaume. Ce projet étoit grand & beau & même politique, ſi on le conſidere indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les Miniſtres & pluſieurs Evêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non-ſeulement en déterminant le Roi à prendre de ceux qui n'étoient pas de ſon goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été réſolus.

Mais il eſt bon de dire, pour rendre ma penſée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laiſſer trop d'avantage ſur lui aux autres Miniſtres, & ſur-tout à M. Colbert & à M. de Seignelay ſon fils, & qu'il voulût, à quelque prix que ce fût, mêler du

(1) La paix de Nimegue.

militaire dans un projet qui ne devoit être fondé que ſur la charité & la douceur. Des Evêques gagnés par lui, abuſerent de ces paroles de l'Evangile, (contraignez-les d'entrer) & ſoutinrent qu'il falloit uſer de violence quand la douceur ne ſuffiſoit pas, puiſqu'après tout, ſi cette violence ne faiſoit pas de bons Catholiques dans le temps préſent, elle feroit au moins que les enfants des peres que l'on auroit ainſi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au Roi la permiſſion de faire paſſer dans les Villes Huguenotes des régiments de Dragons, l'aſſurant que la ſeule vue de ſes troupes, ſans qu'elles fiſſent rien de plus que de ſe montrer, détermineroient les eſprits à écouter plus volontiers la voix des Paſteurs qu'on leur envervoit. Le Roi ſe rendit contre ſes propres lumieres, & contre ſon inclination naturelle qui le portoit toujours à la douceur. On paſſa ſes ordres, & on fit à ſon inſu des cruautés qu'il auroit punies, ſi elles étoient venues à ſa connoiſſance; car M. de Louvois ſe contentoit de lui dire chaque jour: Tant de gens ſe ſont convertis comme je l'avois dit à Votre Majeſté, à la ſeule vue de ſes troupes.

Le Roi étoit naturellement ſi vrai, qu'il

n'imaginoit pas quand il avoit donné ſa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper : & les fautes qu'il a faites n'ont ſouvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences en la maniere militaire dont on fit les converſions dont je viens de parler, ne furent employées qu'après la caſſation de l'édit de Nantes : mais avant qu'on en vînt là, le Roi fit de ſon mieux pour gagner par ſes bienfaits les gens les plus conſidérables d'entre les Huguenots, & il avoit déclaré qu'aucun ne ſeroit admis dans les charges, & n'avanceroit dans ſes armées, ſoit de terre, ſoit de mer, que les Catholiques.

Madame de Maintenon voulut, à ſon exemple, travailler à la converſion de ſa propre famille : mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon pere par l'eſpérance d'une grande fortune, ni convaincre ſon eſprit par la force du raiſonnement, elle prit la réſolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de long cours ſur mer, pour avoir le loiſir de diſpoſer de ſes enfants. J'avois deux freres qui, quoique fort jeunes, avoient fait pluſieurs campagnes; l'aîné s'étoit trouvé à 8 ou 9 ans

à ce combat fameux de Messine, où Ruyter fut tué, & il y reçut une légere blessure : la singularité du fait & le courage que cet enfant avoit témoigné, le firent faire nommer Enseigne après le combat.

La campagne finie, mon pere vint à la Cour, & y amena mon frere. L'action qu'il avoit vue & une jolie figure qu'il avoit en ce temps-là, lui attirerent l'attention & les caresses de Madame de Montespan & de toute la Cour. Si mon pere avoit voulu l'y laisser & se faire Catholique, ils s'en seroient l'un & l'autre mieux trouvés pour leur fortune : mais mon pere résista à toutes les offres qui lui furent faites, & s'en retourna chez lui. Ainsi Madame de Maintenon se trouva forcée, pour avoir la liberté de disposer de mon frere, de lui faire faire cette campagne dont je viens de parler, & de faire servir son fils avec M. de Château-renaut, lui laissant seulement le cadet qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon pere fût-il embarqué, qu'une de ses sœurs que ma mere avoit été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain : ma mere y consentit avec peine; car quoiqu'elle

fût Catholique, elle n'étoit nullement dans la confidence des desseins qu'on avoit sur moi, parce qu'on la vouloit ménager par rapport à mon pere. A peine ma mere fut elle partie de Niort, que ma tante, accoutumée à changer de Religion, & qui venoit de se convertir pour la seconde ou troisieme fois, partit de son côté, & m'emmena à Paris; nous trouvâmes sur la route Monsieur de St. Hermine, une de ses sœurs, & Mademoiselle de Caumont, aussi étonnée qu'affligée de me voir. Pour moi, contente d'aller, sans savoir où l'on me menoit, je n'étois de rien: mais comme les autres étoient des personnes faites que Madame de Maintenon avoit demandées à leurs parents, il avoit été décidé dans le conseil des Huguenots, qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, & qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur Religion. On eut donc pour elle cette complaisance d'autant plus volontiers, qu'on n'avoit rien à craindre de leur légéreté; & en effet, la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au Calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Madame de Maintenon vint aussi-tôt me chercher, & m'emmena seule à Saint-

Germain. Je pleurai d'abord beaucoup, mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle, que je consentis à me faire Catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, & qu'on me garantiroit du fouet ; c'est-là toute la controverse qu'on employa, & la seule abjuration que je fis.

M. de Châteaurenaut eut ordre d'envoyer mon frere à la Cour : il y arriva presqu'aussi-tôt que moi, & fit une plus longue résistance ; mais enfin, il se rendit : on le mit à l'Académie, & il quitta la marine. Mon pere, surpris & affligé au retour de sa campagne, écrivit à Madame de Maintenon des lettres pleines d'amertumes & de reproches, & l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mere, tante de Madame de Maintenon, d'injustice & de dureté par rapport à lui : mais comme elle étoit soutenue de l'autorité du Roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon pere de ne pas contraindre ses enfants, s'ils ne vouloient pas se faire Catholiques.

Ils se convertirent l'un & l'autre ; & après leur académie & le temps qu'ils devoient être aux Mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de Cornette des Chevaux-Légers, qu'il vendit quand la

guerre recommença pour acheter le régiment Dauphin, cavalerie; & au cadet, le régiment de la Reine, dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Stinkerque.

Pour moi, on m'élevoit avec un ſoin dont on ne ſauroit trop louer Madame de Maintenon : il ne ſe paſſoit rien à la Cour, ſur quoi elle ne me fît faire des réflexions ſelon la portée de mon eſprit, m'approuvant quand je penſois bien, me redreſſant quand je penſois mal; ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture & des amuſements honnêtes & réglés : on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faiſoit apprendre par cœur : & la néceſſité de rendre compte de ma lecture ou d'un ſermon, ſi j'en avois entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écriviſſe tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou a tel autre que je voulois choiſir, & que je la portaſſe les ſoirs à Madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, ſelon qu'elle étoit bien ou mal; en un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raiſon & cultiver mon eſprit.

Si je ſuis entrée dans ce détail, ce n'eſt pas pour en tirer une vaine gloire,

mais pour marquer par des faits bien au-dessus des louanges, la conduite & le caractere de Madame de Maintenon : & il est impossible, ce me semble, de faire réflexion au poste qu'elle occupoit, & au peu de loisir qu'elle avoit, sans admirer l'attention qu'elle donnoit à un enfant, dont après tout elle n'étoit chargée que parce qu'elle l'avoit bien voulu.

Mon pere, après avoir résisté non-seulement aux bontés, mais aux promesses du Roi, & avoir compté pour rien de n'être pas fait Chef d'escadre à son rang ; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer, & fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'Evangile de l'ivraie & du bon grain lui parut alors claire contre le schisme : il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer ; ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il perdit par-là les récompenses temporelles qu'il en auroit pu attendre : si bien même qu'en venant après à la Cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon pere répondit avec trop de sécheresse, que c'étoit la seule occasion

de ſa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à Sa Majeſté.

J'arrivai à Saint-Germain au mois de Janvier 1681; la Reine vivoit, Monſeigneur le Dauphin étoit marié depuis un an, & Madame de Maintenon dans une faveur déclarée paroiſſoit auſſi bien avec la Reine qu'avec le Roi : cette Princeſſe attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le Roi avoit pour elle depuis quelque temps, & elle la regardoit avec raiſon ſur un pied bien différent des autres.

Mais avant de parler des choſes que j'ai vues, il eſt bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir Madame de Fontanges : mais ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en ſouvient pas. Je me ſouviens ſeulement d'avoir vu à Saint Germain paſſer le Roi pendant quelque temps du château vieux au neuf, pour l'aller voir tous les ſoirs : on diſoit qu'elle étoit malade, & en effet, elle partit quelques mois après pour aller mourir au Port-Royal de Paris. Il courut beaucoup de bruits ſur cette mort, au déſavantage de Madame de Monteſpan; mais je ſuis convaincue qu'ils étoient ſans fondement; & je crois, ſelon que je l'ai entendu dire à Madame de Maintenon,

que cette fille s'est tuée, pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail & prête à accoucher. Elle fut toujours languissante depuis, & mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du credit de Madame de Fontanges : elle auroit été bien sûre que le Roi seroit toujours revenu à elle, si elle n'avoit eu que cet obstacle : son caractere plus ambitieux que tendre, lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du Roi : & comme elle agissoit quelquefois par dépit, elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencements du goût que le Roi avoit pris pour la beauté de Madame de Fontanges. J'ai oui dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle, & qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du Roi ; elle y réussit & en fut fâchée ; mais la mort la délivra bientôt d'une rivale aussi dangereuse par la beauté, que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignoit à ce peu d'esprit des idées romanesques, que l'éducation de la Province & les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées : & dans la vérité, le Roi n'a jamais été

attaché qu'à sa figure ; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit, & qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté, mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux, surtout lorsqu'on vit en même-temps avec des gens de l'esprit & du caractere de Madame de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappoient pas, & qui savoit si bien les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant, Madame de Fontanges aima véritablement le Roi, & elle répondit un jour à Madame de Maintenon, qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne pouvoit plus faire que son malheur : » Vous me parlez, lui dit-elle, » de quitter une passion, comme on » parle de quitter un habit. "

Je me souviens aussi d'avoir entendu parler Madame de la Valliere. On sait qu'elle a précédé Madame de Montespan, & ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétends faire : je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particuliérement dans l'esprit, soit que j'en aye été témoin, ou que je les aye entendu raconter par Madame de Maintenon.

Le Roi prit donc de l'amour pour Ma-

dame de Montespan, dans le temps qu'il vivoit avec Madame de la Valliere en maîtresse déclarée : & Madame de Montespan, en maîtresse peu délicate vivoit avec elle, même table & presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'elle en usât ainsi, soit qu'elle espérât par-là abuser le public & son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour fâchée contre le Roi pour quelqu'autre sujet, (ce qui lui arrivoit souvent) elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentoit pas : elle y trouvoit, disoit-elle, peu de délicatesse de la part du Roi. Ce Prince, pour l'appaiser, répondit avec beaucoup de douceur & de tendresse, & finit par lui dire que cet établissement s'étoit fait insensiblement. Oui, pour vous, (reprit Madame de Montespan) mais tres-sensiblement pour moi.

Le personnage singulier de Madame de la Valliere pendant plus de deux ans, mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a su, tout le monde en a parlé : mais comme

comme il pourroit être au nombre de ces choses qui ne s'écrivent point & qu'on oublie, je veux en faire un article dans mes souvenirs.

Madame de la Valliere étoit née tendre & vertueuse. Elle aima le Roi & non la Royauté. Le Roi cessa de l'aimer pour Madame de Montespan. Si à la premiere vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jettée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel & conforme à son caractere. Elle prit un autre parti, & demeura non-seulement à sa Cour, mais même à la suite de sa rivale. Madame de Montespan abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, & assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement, si elle n'y mettoit la derniere main. Madame de la Valliere s'y portoit de son côté avec tout le zele d'une femme de chambre, dont la fortune dépendroit des agréments qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries & de dénigrements n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la Cour, à la fin desquels elle vint prendre publiquement congé du Roi. Il la vit partir

d'un œil ſec, pour aller aux Carmélites, où elle a vécu d'une maniere auſſi édifiante que touchante.

Elle diſoit ſouvent à Madame de Maintenon avant de quitter la Cour : Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me ſouviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait ſouffrir ; (en parlant du Roi, & de Madame de Monteſpan) ce qui marque que ſa patience n'étoit pas tant un effet de ſon inſenſibilité, qu'une épreuve peut-être mal entendue & téméraire. Je laiſſe aux dévots à en juger. Il eſt certain que le ſtyle de la dévotion convenoit mieux à ſon eſprit que celui de la Cour, puiſqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernieres années de ſa vie, & je l'ai entendu avec un ſon de voix qui alloit juſqu'au cœur, dire des choſes admirables de ſon état & du bonheur dont elle jouiſſoit déja malgré l'auſtérité de ſa pénitence.

Je me ſouviens d'avoir oui raconter que feu M. l'Evêque de Meaux, Boſſuet, lui àyant annoncé la mort de M. le Comte de Vermandois ſon fils, elle avoit par un mouvement naturel répandu beaucoup de larmes ; mais que revenant tout-à-coup à elle, elle dit à ce Prélat : C'eſt trop pleurer la mort d'un fils dont

je n'ai pas encore pleuré la naiſſance.

J'ai vu Madame de Monteſpan aux Carmélites bien des années après, & dans le temps qu'elle n'étoit plus à la Cour, y revenir chercher Madame de la Valliere, devenue pour elle une eſpece de directeur.

Mais mes ſouvenirs me rappellent à la Cour, où Madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès de la Reine : elle avoit été faite Dame d'atours de Madame la Dauphine de Baviere. Et le Roi avoit acheté pour elle la terre de Maintenon, en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom (1).

Mais les commencements de la faveur de Madame de Maintenon, ont tant de liaiſon & de rapport à Madame de Monteſpan, que je ne puis parler de l'une ſans me ſouvenir de l'autre. Il eſt donc néceſſaire de dire un mot des commencements de leur connoiſſance, pour en raconter les ſuites.

Madame de Maintenon m'a dit ſouvent qu'elle avoit connu Madame de Monteſ-

(1) J'ai vu dans une lettre écrite à M. d'Aubigné, que le Roi lui avoit ordonné de prendre le nom de Maintenon.

pan chez le Maréchal d'Albret, & qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis; ajoutant que ses sentiments étoient honnêtes, sa conduite réglée, & sa réputation bien établie.

Elle devint peu après Dame du Palais de la Reine, par la faveur de Monsieur, & le Roi ne fit alors aucune attention à sa beauté : toute sa faveur se bornoit à sa maîtresse qu'elle amusoit à son coucher qui duroit long-temps, parce que la Reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le Roi pour se mettre au lit. Cette Princesse étoit si vertueuse, qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle; & pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoiqu'avec beaucoup de hauteur dans ses sentiments, il suffit de rappeller ici ce qu'elle dit à une Carmélite qu'elle avoit priée de lui aider à faire son examen de conscience, pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette Religieuse lui demanda si en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la Cour du Roi son pere : „ Oh non ma mere, dit-elle, il n'y avoit point de Roi ".

Mais enfin, Madame de Monteſpan plut au Roi; elle en eut des enfants, & il fut queſtion de les mettre entre les mains d'une perſonne qui ſût les bien élever & les bien cacher. Elle ſe ſouvint de Madame de Maintenon, & elle crut qu'il n'y avoit perſonne qui en fût plus capable; elle lui en fit donc faire la propoſition, à quoi Madame de Maintenon répondit, que pour les enfants de Madame de Monteſpan, elle ne s'en chargeroit pas; mais que ſi le Roi lui ordonnoit d'avoir ſoin des ſiens, elle lui obéiroit. Le Roi l'en pria, & elle les prit avec elle.

Si ce fut pour Madame de Maintenon le commencement d'une fortune ſinguliere, ce fut auſſi le commencement de ſes peines & de ſa contrainte. Il fallut s'éloigner de ſes amis, renoncer aux plaiſirs de la ſociété pour leſquels elle ſembloit être née, & il le fallut ſans en pouvoir donner de bonnes raiſons aux gens de ſa connoiſſance. Cependant, comme il n'étoit pas poſſible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconvénients qui pouvoient arriver dans une auſſi petite maiſon que la ſienne, dans laquelle il étoit aiſé de ſurprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant & tout le reſte, elle prit pour prétexte la petite

d'Hudicourt, & la demanda à Madame ſa mere, qui la lui donna ſans peine, par l'amitié qui étoit entr'elles, & pour le goût qu'elle lui connoiſſoit pour les enfants. Cette petite fille fut depuis Madame de Montgon, (1) Dame du Palais de Madame la Dauphine de Savoye.

Je me ſouviens d'avoir ouï raconter beaucoup de particularités de ces temps-là, qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites, quoique le récit m'en ait infiniment amuſé. Je n'en dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher Madame de Maintenon, quand les premieres douleurs pour accoucher prenoient à Madame de Monteſpan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit ſous ſon écharpe, ſe cachoit elle-même ſous un maſque; & prenant un fiacre, revenoit ainſi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes ſe ſont ſouvent renouvellées, puiſque Madame de Monteſpan a eu ſept enfants du Roi.

Mais je me ſouviens d'avoir ouï raconter qu'elle fut ſi pénétrée de douleur au

(1) Mere de l'Abbé de Montgon, Auteur des Mémoires, où le Cardinal de Fleury eſt très-dénigré.

premier, que ſa beauté s'en reſſentit. Elle devint maigre, jaune & ſi changée, qu'on ne la reconnoiſſoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractere de Madame de Monteſpan étoit naturellement éloigné de la galanterie, & porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le Roi, par l'aſcendant de ſon eſprit. Elle s'étoit flattée non-ſeulement d'être maîtreſſe de ſon propre goût, mais de la paſſion du Roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours deſirer ce qu'elle avoit réſolu de ne lui pas accorder: la ſuite fut plus naturelle, elle ſe déſeſpéra, comme je l'ai dit, à la premiere groſſeſſe, ſe conſola à la ſeconde, & porta dans les autres l'imprudence auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même ſoin les enfants dont elle paroiſſoit publiquement groſſe.

Il arriva une fois que le feu prit à une poutre de la chambre de ſes enfants à Paris. Ce feu, qui n'avoit pas encore eu d'air, étoit comme endormi, & Madame de Maintenon, en prenant les meſures néceſſaires, ſans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout-à-coup, & de façon qu'il ne feroit pas poſſible de laiſſer entrer beaucoup de monde: elle envoya en diligence à Saint-

Germain, pour demander à Madame de Montefpan, ce qu'il faudroit qu'elle fît en pareil cas; fur quoi elle dit pour toute réponfe à celui qu'on avoit envoyé : J'en fuis bien-aife : dites à Madame Scarron que c'eft une marque de bonheur pour fes enfants.

L'aîné des enfants du Roi & de Madame de Montefpan, mourut à l'âge de trois ans. Madame de Maintenon en fut touchée comme une mere tendre, & beaucoup plus que la véritable : fur quoi le Roi dit, en parlant de Madame de Maintenon : Elle fait bien aimer, il y auroit du plaifir à être aimé d'elle.

Madame de Montefpan eut cinq enfants de fuite. Je ne fais s'ils furent reconnus tous enfemble ou féparément. Je fais feulement que ne pouvant les faire légitimer, fans nommer la mere, parce qu'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnoiffance; & pour qu'il y en eût, on fit précéder celle des enfants du Roi, par celle du bâtard du Comte de St. Pol, fils de Madame de Longueville, qui fe trouvoit dans le même cas, puifqu'il étoit fils de la Maréchale de la Ferté, & qu'elle l'avoit eu du vivant de fon mari.

Le Roi fit enfuite reconnoître les fiens, favoir M. le Duc du Maine, M. le Com-

te de Vexin, Mademoiſelle de Nantes, Mademoiſelle de Tours, l'aînée étant morte ſans être reconnue ; & M. le Comte de Toulouſe & Mademoiſelle de Blois, depuis la Ducheſſe d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la Cour avec ces enfants du Roi : mais elle s'attacha particuliérement à Monſieur le Duc du Maine, dont l'eſprit promettoit beaucoup. Heureux, je l'oſerai dire, ſi l'uſage ou la fortune de Madame de Maintenon lui avoient permis de demeurer plus long-temps auprès de lui, & qu'elle eût pu achever ſon éducation comme elle l'avoit commencée. Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de ſon eſprit ; mais elle lui auroit peut-être inſpiré plus de force & de courage, j'entends celui de l'eſprit, qualités ſi néceſſaires aux hommes élevés au-deſſus des autres. Il faut avouer auſſi que la figure de Monſieur le Duc du Maine, ſa timidité naturelle & le goût du Roi, (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans ſa familiarité fuſſent infiniment répandus dans le grand monde) ont contribué à éloigner ce Prince du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La timidité rend les hom-

mes farouches, quand ils se font sur-tout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le Duc du Maine mit le comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une Princesse du sang, d'un caractere entiérement opposé au sien, aussi vive & entreprenante qu'il étoit doux & tranquille. Cette Princesse abusa de sa douceur; elle secoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être trop févere lui avoit imposé; elle dédaigna de faire sa cour au Roi, pour tenir la sienne à Sceaux, où, pour sa dépense, elle ruina M. son mari, lequel approuvoit ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le Roi lui en parla, mais inutilement; & voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence, & le laissa croupir dans son aveuglement & sa foiblesse.

Je me souviens, à propos du mariage de M. le Duc du Maine, que le Roi qui pensoit toujours juste, auroit desiré que les Princes légitimés ne se fussent jamais mariés. Ces gens-là (disoit-il à Madame de Maintenon), ne devroient jamais se marier. Mais M. le Duc du Maine ayant voulu l'être, cette même sagesse du Roi auroit fait du moins qu'il auroit choisi une

fille d'une des grandes Maiſons du Royaume, ſans les perſécutions de M. le Prince, qui regardoit ces ſortes d'alliances comme la fortune de la ſienne. Je ſais même que le Roi avoit eu deſſein de choiſir Mademoiſelle d'Uzès, & qu'il étoit ſur le point de le déclarer, lorſque M. de Barbeſieux vint lui faire part de ſon mariage avec elle; ce qui fit que le Roi n'y ſongea pas davantage. Tout eſt en conjoncture dans cette vie, diſoit le Maréchal de Clairambault, & la deſtinée de Mademoiſelle d'Uzès en eſt une preuve.

Le Comte du Vexin mourut jeune, & ne vécut que pour faire voir par ſes infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Monteſpan ne haïſſoit ni les remedes, ni les expériences, & j'ai ouï dire qu'on lui avoit fait treize cauteres le long de l'épine du dos. On le deſtinoit à l'Egliſe, & il poſſédoit déja pluſieurs grands bénéfices, entre leſquels étoit l'Abbaye de St. Denis, qui fut depuis donnée à la maiſon Royale de St. Cyr.

Mademoiſelle de Tours, leur ſœur, mourut à-peu-près au même âge de huit à neuf ans. La quatrieme étoit Mademoiſelle de Nantes, dont j'aurai ſouvent occaſion de parler dans mes Souvenirs. Je dirai ſeulement ici qu'on n'oublioit rien

dans son éducation, pour faire valoir les talents propres à plaire qu'elle avoit reçu de la nature : elle répondit parfaitement à son éducation ; mais ses graces & ses charmes sont bien au-dessus de mes éloges. Ce n'est pas pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite. Ce n'est pas non plus, à ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie : quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire, qu'on ne juge de ce qui lui manque, que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devroit être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié ; & cependant la pente naturelle qu'on a à se flatter soi-même, & la séduction de ses agréments est telle, qu'on ne l'en veut pas croire elle-même ; & qu'on attend pour se désabuser une expérience personnelle qui ne manque guere.

Après ces cinq enfants, Mademoiselle de Montespan fut quelque temps sans en avoir eu, & ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation & ce raccommodement si glorieux à M. l'Evêque de Meaux, à Madame de Montausier, & à toutes les personnes de mérite & de vertu qui étoient alors à sa Cour.

La rupture se fit dans le temps d'un Jubilé. Le Roi avoit un fond de Religion qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes ; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage & si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua jamais d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, & c'étoit à l'armée. Les grandes fêtes lui causoient du remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes sentiments, & ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du Roi qu'elle les faisoit paroître. Elle avoit été parfaitement bien élevée par une mere d'une si grande piété, & qui avoit jetté dans son cœur des semences de religion, dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir comme le Roi dans tous les temps, & je me souviens d'avoir oui raconter, que vivant de la façon dont je viens de parler avec le Roi, elle jeûnoit si austérement les Carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la Duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de de lui en dire un mot. „ Et pourquoi Madame, reprit Madame de Montes-

pan ? faut-il parce que je fais un mal, faire tous les autres ? »

Enfin, le Jubilé dont je viens de parler, arriva. Ces deux amants, pressés par leur conscience, se séparerent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les Eglises, jeûna, pria & pleura ses péchés ; le Roi de son côté, fit tout ce qu'un bon Chrétien doit faire. Le Jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si Madame de Montespan reviendroit à la Cour. Pourquoi non, disoient ses parents & ses amis, même les plus vertueux ; Madame de Montespan, par sa naissance & par sa charge, doit y être ; elle peut y être, elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l'Evêque de Meaux fut de cet avis. Il restoit cependant une difficulté ; Madame de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle devant le Roi sans préparation ? Il faudroit qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public, pour éviter les inconvénients de la surprise. Sur ce principe, il fut conclu que le Roi viendroit chez Madame de Montespan : mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des Dames respectables, & les plus graves

de la Cour, feroient préfentes à cette entrevue, & que le Roi ne verroit Madame de Montefpan qu'en leur compagnie, comme il avoit été décidé. Mais infenfiblement il l'attira dans une fenêtre; ils fe parlerent bas affez long-temps, pleurerent & fe dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent enfuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, pafferent dans une autre chambre, & il en avint Madame la Ducheffe d'Orléans, & enfuite M. le Comte de Touloufe.

Je ne puis me refufer de dire ici une penfée qui me vint dans l'efprit. Il me femble qu'on voit encore dans le caractere, dans la phyfionomie, & dans toute la perfonne de Madame la Ducheffe d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour & du Jubilé.

Ces deux groffeffes furent traitées avec beaucoup de myftere. On cacha ces deux derniers enfants avec foin; un des deux naquit à Maintenon, pendant une campagne du Roi; & Madame de Montefpan avec Madame de Thianges, y firent un affez long féjour: mais Madame de Maintenon ne fut pas chargée de ces derniers enfants comme elle l'avoit été des autres. M. de Louvois les fit élever à Paris, dans

une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez Madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le Comte de Toulouse surprit & éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de Mademoiselle de Blois ; (car c'est ainsi qu'on l'appella jusqu'à son mariage,) la flatterie a fait depuis que ses favorites l'entretenoient continuellement de sa grande beauté ; langage qui devoit d'autant plus lui plaire, qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de Madame de Montespan, ou pour mieux dire elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes, & les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par-là qu'elle eut tant de peine à pardonner à Mademoiselle de Blois, d'être née aussi désagréable. Madame de Thianges, sœur de Madame de Montespan, & dont je parlerai quelquefois, encore moins raisonnable sur ce point, ne pouvoit supporter que la portion du sang de Mortemart, que cet enfant avoit reçu dans ses veines, n'eût

pas produit une machine parfaite. Ainſi Mademoiſelle de Blois paſſoit ſa vie à s'entendre reprocher ſes défauts ; & comme elle étoit naturellement timide & glorieuſe, elle parloit peu, & ne laiſſoit rien voir du côté de l'eſprit qui pût les réparer. Le Roi en eut pitié, & c'eſt peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits, & la premiere cauſe du rang où il la fit monter depuis.

Madame la Ducheſſe d'Orléans ne laiſſoit pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras & de belles mains, mais peu de proportion dans ſes traits. Telle qu'elle étoit, Madame de Thianges auroit dû avoir un peu d'indulgence pour elle, puiſqu'elle lui reſſembloit beaucoup. Quant à l'eſprit, il eſt certain que Madame la Ducheſſe d'Orléans en a, quoiqu'à dire la vérité elle en ait peu montré dans ſa conduite, par rapport à ſa famille, depuis la mort du Roi.

Je reviens à Madame de Maintenon, qui vécut chez Madame de Monteſpan avec M. le Duc du Maine, juſqu'au temps où elle le promena en différents endroits, pour chercher du remede à ſa jambe. Ce Prince étoit né droit & bien fait, & le fut juſqu'à l'âge de trois ans, que les

groſſes dents lui percerent, en lui cauſant des convulſions ſi terribles, qu'une de ſes jambes ſe retira beaucoup plus que l'autre. On eſſaya en vain tous les remedes de la Faculté de Paris, après leſquels on le mena à Anvers, pour le faire voir à un homme, dont on vantoit le ſavoir & les remedes ; mais comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il étoit, Madame de Maintenon fit ce voyage, ſous le nom ſuppoſé d'une femme de condition de Poitou, qui menoit ſon fils à cet empirique, dont les remedes étoient apparemment bien violents, puiſqu'il allongea cette malheureuſe jambe beaucoup plus que l'autre ſans la fortifier; & les douleurs extrêmes qu'il ſouffrit, ne ſervirent qu'à la lui faire traîner comme nous voyons. Malgré le mauvais ſuccès, M. du Maine ne laiſſa pas de faire encore deux voyages à Barege, auſſi inutilement que le reſte. Connu en France pour être fils du Roi, on lui rendit dans tous les lieux où il paſſa, des honneurs qu'on auroit à peine rendu au Dauphin.

Madame de Maintenon fut bien-aiſe en paſſant par le Poitou & la Saintonge, de revoir ſa patrie, ſa famille & ſes connoiſſances. M. d'Aubigné, en ce temps-

là Gouverneur de Coignac, y reçut M. le Duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire; mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différents voyages, fût de n'être pas à la Cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversion de M. Fagon, alors Médecin de M. le Duc du Maine. C'est-là que se forma entr'eux cette estime & cette amitié qui ne s'est pas démentie. Plus M. Fagon vit Madame de Maintenon, plus il admira sa vertu, & goûta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages, la faveur de Madame de Maintenon augmenta, & celle de Madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit, & Madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, & qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la conduire, pensoit sérieusement à se retirer, ne desirant que la tranquillité & le repos de sa premiere vie. Je le sais, & pour le lui avoir entendu dire, & par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, & adressées à un Docteur de Sorbonne, nommé l'Abbé Gobelin, son Confesseur; mais son étoile singuliere ne lui permit pas

d'accomplir un projet si sensé. Tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres, qu'on avoit voulu la marier au vieux Duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement. Je rapporte ici la maniere dont elle s'en est expliquée elle-même avec son Confesseur. » Madame » de Montespan & Madame de Richelieu » travaillent présentement à un mariage » pour moi, qui, pourtant, ne s'achevera » pas. C'est un Duc assez malhonnête » homme & fort gueux. Ce seroit une » source d'embarras & de déplaisirs qu'il » seroit imprudent de s'attirer ; j'en ai » déja assez dans ma condition singuliere » & enviée de tout le monde, sans aller » en chercher dans un état qui fait le » malheur des trois quarts du genre hu- » main. "

(1) Il faut avouer que le Roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour Madame de Main-

(1) La singularité de sa condition & de son état, venoit sans doute de ce qu'elle se trouvoit à la Cour la veuve de Scarron, dont pourtant elle n'avoit jamais été la femme.

tenon ; mais cet éloignement n'étoit fondé que sur une espece de crainte de son mérite, & sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albret & de Richelieu, où elle avoit brillé, étoient une suite & une imitation, quoiqu'avec des corectifs, & qu'il leur manquât un (Voiture) pour en faire passer à la postérité les plaisanteries & les amusements.

On se moquoit à la Cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment, & à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le Roi.

L'éloignement de ce Prince pour Madame de Maintenon, auroit paru plus naturel, s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France, par la maniere dont il vivoit avec une femme mariée, & enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent sur ce sujet des traits, dont on ne devoit pas lui savoir gré, & tels que celui-ci : elle dit un jour au Roi, à une revue des Mousquetaires : » Que se-

» riez-vous, Sire, ſi on vous diſoit qu'un » de ces jeunes gens vit publiquement » avec la femme d'un autre, comme ſi « elle étoit la ſienne? " Il eſt vrai que j'ignore auſſi le temps où elle fit cette queſtion, & qu'il eſt à préſumer qu'elle ſe croyoit alors bien ſûre de ſa faveur. J'ignore auſſi quelle fut la réponſe du Roi: mais le diſcours eſt certain, & ſuffit pour faire voir quels ont été les ſentiments & la conduite de Madame de Maintenon à cet égard, & d'autant plus qu'elle étoit encore dans ce temps-là chez Madame de Monteſpan, auprès de ſes enfants.

Cependant le Roi, ſi prévenu dans les commencements contre Madame de Maintenon, qu'il ne l'appelloit d'un air de dénigrement en parlant à Madame de Monteſpan, que votre bel eſprit, s'accoutuma à elle, & comprit qu'il y avoit tant de plaiſir à l'entretenir, qu'il exigea de ſa maîtreſſe, par une délicateſſe dont on ne l'eut peut-être pas cru capable, de ne lui plus parler les ſoirs quand il ſeroit ſorti de ſa chambre. Madame de Maintenon s'en apperçut; & voyant qu'on ne lui répondoit qu'un oui & qu'un non aſſez ſec, j'entends, dit-elle, ceci eſt un ſacrifice; & comme elle ſe levoit, Mada-

me de Montefpan l'arrêta, charmée qu'elle eût pénétré le myftere. La converfation n'en fut que plus vive après; elles fe dirent fans doute, dans un genre différent, l'équivalent de ce que Ninon avoit dit du billet de la Chartre. (1)

On peut juger, par cet échantillon, que le Roi n'étoit pas incapable de délicateffe, & que Madame de Montefpan n'étoit pas en droit de lui reprocher, comme elle lui reprocha une fois, de n'être point amoureux d'elle, mais de fe croire feulement redevable au Public d'être aimé de la plus belle femme de fon Royaume. Il eft vrai que le Roi n'étoit point l'homme du monde le plus fidele en amour, & qu'il a eu pendant fon commerce avec Madame de Montefpan, quelques autres aventures galantes dont elle fe foucioit peu, & elle n'en parloit que par humeur ou pour fe divertir.

Je ne fais pourtant fi Madame de Soubife lui fut auffi indifférente, quoi-

(1) Monfieur de la Chartre avoit exigé un billet de Mademoifelle de l'Enclos, un billet comme quoi elle lui feroit fidelle pendant fon abfence; & étant avec un autre dans le moment le plus vif, elle s'écria: Le beau billet qu'a la Chartre!

qu'elle parût ne s'en pas ſoucier. Madame de Monteſpan découvrit cette intrigue, par l'affectation que Madame de Soubiſe avoit de mettre de certains pendants d'oreilles d'émeraudes, les jours que M. de Soubiſe alloit à Paris. Sur cette idée, elle obſerva le Roi, le fit ſuivre, & il ſe trouva que c'étoit effectivement le ſignal du rendez-vous.

Madame de Soubiſe avoit un mari qui ne reſſembloit en rien à celui de Madame de Monteſpan, & pour lequel il falloit avoir des ménagements. D'ailleurs, Madame de Soubiſe étoit trop ſolide pour s'arrêter à des délicateſſes de ſentiment, que la force de ſon eſprit & la froideur de ſon tempérament lui feroient regarder comme des foibleſſes honteuſes : uniquement occupée des intérêts & de la grandeur de ſa Maiſon, tout ce qui ne s'oppoſoit pas à ſes vues lui étoit indifférent.

Madame de Soubiſe a ſoutenu ſon caractere, & ſuivi les mêmes idées dans le mariage de M. ſon fils, avec l'héritiere de la Maiſon de Ventadoux, veuve du Prince de Turenne, dernier mort; les diſcours du Public & la mauvaiſe conduite effective de la perſonne ne l'arrêterent pas; elle penſa ce que Madame

Cornuel

Cornuel en dit alors, que ce ſeroit un grand mariage dans un ſiecle.

Pour dire la vérité, je crois que Madame de Soubiſe & Madame de Monteſpan n'aimoient guere plus le Roi l'une que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition, la premiere pour ſa famille, la ſeconde pour elle-même. Madame de Soubiſe vouloit élever ſa maiſon & l'enrichir; Madame de Monteſpan vouloit gouverner & faire ſentir ſon autorité. Mais je ne pouſſerai pas plus loin le parallele, je dirai ſeulement, que ſi l'on en excepte la beauté & la taille, qui pourtant n'étoient en Madame de Soubiſe que comme un beau tableau ou une belle ſtatue, elle ne devoit pas diſputer un cœur avec Madame de Monteſpan. Son eſprit, uniquement porté aux affaires, rendoit ſa converſation froide & plate. Madame de Monteſpan au contraire rendoit agréables les matieres les plus ſérieuſes, ennobliſſoit les plus communes. Auſſi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de Me. de Soubiſe, & que Me. de Monteſpan auroit eu tort d'en être inquiete. Bien des gens ont cru le Cardinal de Rohan, fils du Roi; mais s'il y a eu un des enfants de Me. de Soubiſe qui fût de lui, il eſt mort il y a long-temps

Malgré ces infidélités du Roi, j'ai souvent entendu dire que Madame de Monteſpan auroit toujours conſervé du crédit ſur ſon eſprit, ſi elle avoit eu moins d'humeur, & ſi elle avoit moins compté ſur l'aſcendant qu'elle croyoit avoir. L'eſprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle a écarté ; & ſi les caracteres doux ſouffrent plus long-temps que les autres, leur fuite eſt ſans retour.

Le Roi trouva une grande différence dans l'humeur de Madame de Maintenon ; il trouva une femme toujours modeſte, toujours maîtreſſe d'elle-même, toujours raiſonnable, & qui joignoit encore à des qualités ſi rares les agréments de l'eſprit & de la converſation.

Mais elle eut à ſouffrir avant de s'être fait connoître. Il eſt aiſé de juger qu'une femme dont l'humeur eſt plus forte que l'envie de plaire à ſon maître & à ſon amant, ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être ſoumiſe. Il paroît même que la mauvaiſe humeur de Madame de Monteſpan augmentoit à proportion de la raiſon & de la modération qu'elle découvroit dans Madame de Maintenon. Et peut-être à meſure que le Roi re-

venoit des préventions qu'il avoit eu contre elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les ſuites qu'auroient un jour ces commencements d'eſtime.

Je rapporterai ici quelques fragments des lettres que Madame de Maintenon écrivoit à l'Abbé Gobelin ; on y verra mieux que je ne pourrois l'exprimer, ce qu'elle eut à ſouffrir, & quels étoient ſes véritables ſentiments. Il eſt vrai qu'il ſeroit à deſirer que ces lettres fuſſent datées. Mais les choſes marquent aſſez le temps où elles ont été écrites.

» Madame de Monteſpan & moi avons » eu une converſation fort vive ; elle en » a rendu compte au Roi à ſa mode, & » je vous avoue que j'aurai bien de la » peine à demeurer dans un état où » j'aurai tous les jours de pareilles aven- » tures. Qu'il me ſeroit doux de me re- » mettre en liberté ! j'ai eu mille fois en- » vie d'être Religieuſe. Mais la peur de » m'en repentir m'a fait paſſer par-deſ- » ſus des mouvements que mille perſon- » nes auroient appellé vocation...... Je » ne ſaurois comprendre que la volonté » de Dieu ſoit que je ſouffre de Mada- » me de Monteſpan. Elle eſt incapable » d'amitié, & je ne puis m'en paſſer. » Elle ne ſauroit trouver en moi les op-

» positions qu'elle y trouve sans me
» haïr ; elle me redonne au Roi, com-
» me il lui plaît, & m'en fait perdre l'es-
» time. Je suis avec lui sur le pied d'une
» bisarre qu'il faut ménager." (Dans une autre lettre.) » Il se passe ici des choses
» terribles entre Madame de Montespan
» & moi ; le Roi en fut hier témoin,
» (1) & ces procédés-là joints aux maux
» continuels de ses enfants, me mettent
» dans un état que je ne pourrai long-
» temps soutenir ".

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai ouï raconter à Madame de Maintenon, qu'étant un jour avec Madame de Montespan dans une prise la plus violente du monde, le Roi les surprit ; & les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit. Madame de Maintenon prit la parole, d'un grand sang froid, & dit au Roi : Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre. Le Roi y alla, Mada-

---

NB. (1) Toutes les lettres de Madame de Maintenon à son Confesseur, font bien voir le caractere de la dévote ambitieuse, & celui du Prêtre à qui elle en rend compte.

me de Maintenon le ſuivit, & Madame de Monteſpan demeura ſeule. Sa tranquillité en cette occaſion paroît très-ſurprenante, & j'avoue que je ne la pourrois croire, s'il m'étoit poſſible d'en douter.

Quand Madame de Maintenon ſe vit tête à tête avec le Roi, elle ne diſſimula rien ; elle peignit l'injuſtice & la dureté de Madame de Monteſpan, d'une maniere vive, & fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choſes qu'elle citoit n'étoient pas inconnues du Roi ; mais comme il aimoit encore Madame de Monteſpan, il chercha à la juſtifier ; & pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'ame ſi dure, il dit à Madame de Maintenon : Ne vous êtes-vous pas ſouvent apperçue que ſes beaux yeux ſe rempliſſent de larmes, lorſqu'on lui raconte quelqu'action généreuſe & touchante ? Avec cette diſpoſition, il eſt à préſumer, comme je l'ai dit, que ſi Madame de Monteſpan eût voulu, elle auroit encore gouverné long-temps ce Prince.

Cette converſation de Madame de Maintenon avec le Roi, fut ſuivie de pluſieurs autres : mais le mariage de Monſeigneur fit trouver à Madame de Maintenon, dans la maiſon de Madame la Dauphine, une

porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de Madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après Madame de Maintenon, que si Madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à Madame de Thianges, sa sœur, le soin de se prévaloir des avantages de la naissance, & se moquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de Madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

Madame de Montespan, disoit M. l'Abbé Têtu, parle comme une personne qui lit; Madame de Thianges, comme une personne qui rêve, & Madame de Fontevrault, comme une personne qui parle. Il pouvoit avoir raison sur les deux autres; mais il avoit tort sur Madame de Montespan, dont l'éloquence étoit sans affectation.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître Madame l'Abbesse de Fontevrault. Je sais seulement par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pourroit rassembler dans la même personne, plus de raison, plus

d'eſprit & plus de ſavoir. Son ſavoir fut même un effet de ſa raiſon. Religieuſe ſans vocation, elle chercha un amuſement convenable à ſon état; mais ni les ſciences, ni la lecture, ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

Madame de Thianges, folle ſur deux chapitres, celui de ſa perſonne, & celui de ſa naiſſance, d'ailleurs dénigrante & moqueuſe, avoit pourtant une ſorte d'eſprit, beaucoup d'éloquence, & rien de mauvais dans le cœur; elle condamnoit même ſouvent les injuſtices & la dureté de Madame ſa ſœur; & j'ai ouï dire à Madame de Maintenon, qu'elle avoit trouvé en elle de la conſolation dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini ſur les deux points de ſa folie: mais il ſuffira de dire pour celle de ſa maiſon, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la ſienne & celle de la Rochefoucault; (1) & que ſi elle ne diſputoit pas au Roi l'illuſtration, elle lui diſputoit quel-

(1) Elle diſtinguoit la maiſon de la Rochefoucault des autres, en faveur des fréqentes alliances qu'elle a eue avec la maiſon de la Rochefoucault.

quefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à sa personne, elle se regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure, que pour la délicatesse des organes qui composoient sa machine; & pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que sa beauté & la perfection de son tempérament, procédoient de la différence que la naissance avoit mis entre elle & le commun des hommes.

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de Madame de Montespan, & je ne sais comment se pouvoient faire qu'ayant été élevées par une mere sévere, elles prissent tant de liberté. Je n'en serois pas étonnée de la part de M. le Duc & de M. de Mortemart, leur pere, qui, je crois, n'étoit pas fort scrupuleux, & dont j'ai entendu raconter plusieurs bons mots, qui sont autant de preuves, & de la mauvaise humeur de la femme, & du libertinage du mari: tel que celui-ci. M. de Mortemart étant rentré fort tard, à son ordinaire, sa femme qui l'attendoit, lui dit: D'où venez-vous? Passerez-vous votre vie avec des diables? A quoi M. de Mortemart répondit: Je ne sais d'où je viens, mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon Ange.

J'ai ouï dire au feu Roi, que Madame de Thianges s'échappoit ſouvent de chez elle pour le venir trouver, lorſqu'il déjeûnoit avec des gens de ſon âge. Elle ſe mettoit avec eux à table en perſonne, perſuadée qu'on n'y (1) vieillit point. Cette éducation ne devoit point contribuer à la bien marier : cependant, elle épouſa M. le Marquis de Thianges, de la maiſon de Damas, & elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de ſon ſang, ni dans ſon alliance ; & comme les terres de la maiſon de Thianges ſont en Bourgogne, où elle fit quelque ſéjour, l'ennui qu'elle y eut lui inſpira une averſion pour tous les Bourguignons, qu'elle conſerva juſqu'à la fin de ſes jours : en ſorte que la plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un, étoit de l'appeller Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils & deux filles; mais elle ne vit dans ce fils que cette Province qu'elle déteſtoit, & dans ſa fille aînée que ſa propre per-

---

NB. (1) C'eſt elle qui, la premiere, a dit qu'on ne vieillit point à table; c'étoit une maxime du célebre gourmant Brouſſin, avant que Madame de Thianges fût au monde.

fonne qu'elle adoroit. Elle la maria au Duc de Nevers, la cadette épousa le Duc de Sforce, & partit auſſi-tôt après ſon mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de Madame de Monteſpan. Je l'ai vue à ſon retour encore aſſez jeune pour juger de ſa beauté. Mais elle n'avoit que de la blancheur, d'aſſez beaux yeux, & un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme, qu'elle reſſembloit à un perroquet qui mange une ceriſe.

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'admirer Madame de Nevers, tout le monde l'admiroit avec elle, mais perſonne ne trouvoit qu'elle lui reſſemblât comme elle ſe l'imaginoit. Madame de Monteſpan fit ce qu'elle put pour inſpirer au Roi du goût pour ſa niece; mais il ne donna pas dans le piege, ſoit qu'on s'y prît d'une maniere trop groſſiere, capable de le révolter, ou que ſa beauté n'eût pas fait ſur lui l'effet qu'elle produiſoit dans tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du Roi, Madame de Nevers ſe contenta de M. le Prince, qu'on appelloit en ce temps-là M. le Duc. L'eſprit, la galanterie, la magnificence quand il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome

que de l'homme. Il a masqué sa galanterie pour Madame de Nevers, par une infinité de traits; mais je ne parlerai que de celui-ci. M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même maniere dont on va souper, à ce qu'on appelle aujourd'hui à une guinguette, & on avoit vu Madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire à son cocher : » A Rome. " Mais comme avec le temps elle connut mieux M. son mari, & qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, & en avertit M. le Prince, lequel, aussi fertile en inventions que magnifique, lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa par la connoissance qu'il avoit du génie & du caractere de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent ou réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Mgr. à Chantilly. Il la proposa, on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, & supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du Poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grace de lui en trouver un, & de le vouloir conduire; sur quoi M. de Nevers s'offrit

lui-même, comme M. le Prince l'avoit prévu. Enfin, la fête se donna, elle coûta plus de cent mille écus, Madame de Nevers n'alla point à Rome. (1)

Pour terminer l'article des nieces de Madame de Montespan, je parlerai succintement de l'aînée des filles du Maréchal de Vivonne, son frere, la seule qui ait paru à la Cour, du temps de sa faveur. Elle épousa le Prince d'Elbeuf, par les soins & les représentations continuelles de Madame de Maintenon, à qui elle fit pitié; car je ne sais pas par quelle fatalité Madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit; beauté, esprit, agrément; & Madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée, que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au Duc d'Elbeuf, on sait l'usage qu'il a fait de sa naissance, d'un courage qui en étoit digne, d'une figure aimable, & d'un esprit auquel il ne manquoit que de sa-

---

NB. (2) M. le Duc pour entrer secretement chez Madame de Nevers, dont le mari étoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers.

voir mieux profiter de ces grands & rares avantages de la nature. Il a paſſé ſa jeuneſſe à être le fléau de toutes les familles par ſes mauvais procédés avec les femmes, & par ſe vanter ſouvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans ſon catalogue celles de Me. ſa femme, il ſemble qu'il ait voulu s'en dédommager par les diſcours qu'il en a tenus, & par une conduite fort injuſte à ſon égard.

Madame de Maintenon conſerva avec le Duc d'Elbeuf une liberté qu'elle avoit priſe dans la maiſon de Madame de Monteſpan, où on ne l'appelloit en badinant que (le goujat,) pour marquer la vie qu'il menoit & la compagnie qu'il voyoit; & elle lui a fait ſouvent des réprimandes auſſi juſtes que bien reçues. Le Roi avoit du foible pour ce Prince, & lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ſes fautes, & ne lui a preſque jamais rien refuſé de ce qu'il lui demandoit; mais enfin, Madame ſa femme n'a pas été heureuſe, & Madame de Monteſpan ne l'a pas aſſez ſoutenue dans ſes peines domeſtiques.

Je reviens au caractere de la tante, dont la dureté a paru dans des occaſions où il eſt rare d'en montrer, & plus ſingulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le

carroſſe de Madame de Monteſpan paſſa ſur le corps d'un pauvre homme ſur le pont de Saint-Germain, Madame de Montauſier, Madame de Richelieu, Madame de Maintenon, & quelques autres qui étoient avec elles en furent effrayées & ſaiſies, comme on l'eſt d'ordinaire en de pareilles occaſions; la ſeule Madame de Monteſpan ne s'en émut pas, & elle reprocha même à ces Dames leur foibleſſe. Si c'étoit, leur diſoit-elle, un effet de la bonté de votre cœur & une véritable compaſſion, vous auriez le même ſentiment en apprenant que cette aventure eſt arrivée loin comme près de vous.

Elle joignit à cette dureté de cœur (1) une raillerie continuelle, & elle portoit des coups dangereux à ceux qui paſſoient ſous ſes fenêtres pendant qu'elle étoit avec le Roi. L'un étoit, diſoit-elle, ſi ridicule, que ſes meilleurs amis pouvoient s'en moquer ſans manquer à la morale; l'autre, qu'on diſoit être honnête homme: Oui, reprenoit-elle, il faut lui ſavoir gré de ce qu'il le veut être; un

(3) Comment accorder cette dureté avec les larmes compatiſſantes & généreuſes dont elle parle, page 53.

troïsieme reſſembloit au Valet de carreau; ce qui donna même à ce dernier un ſi grand ridicule, qu'il a fallu depuis tout le manege d'un Manſeau pour faire la fortune qu'il a faite; car elle ne s'en tenoit pas à la critique de ſon ajuſtement, elle ſe moquoit auſſi de ſes phraſes, & n'avoit pas tort.

Ces choſes peuvent paſſer pour des bagatelles, & elles le ſont en effet entre des particuliers; mais il n'en eſt pas de même quand il eſt queſtion du maître. Ces bagatelles & ces traits ſatyriques reviennent dans des occaſions importantes & déciſives pour la fortune. En un mot, on ne paroiſſoit guere impunément ſous les yeux de Madame de Monteſpan; & ſouvent un courtiſan ſatisfait de s'être montré, n'en a retiré qu'un mauvais office dont il a été perdu ſans en démêler la cauſe.

Mais malgré ces défauts, Madame de Monteſpan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'ame & de l'élévation dans l'eſprit. Elle le fit voir dans les ſujets qu'elle propoſa au Roi pour l'éducation de Monſeigneur: elle ne ſongea pas ſeulement au temps préſent, mais à l'idée que la poſtérité auroit de cette éducation par le choix de ceux qui de-

voient y contribuer. Car en effet, ſi on conſidere le mérite & la vertu de M. de Montauſier, (1) l'eſprit & le ſavoir de Monſieur de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas, & du Roi qui fait élèver ſi dignement ſon fils, & du Dauphin qu'on croira ſavant & habile parce qu'il le devoit être ?

On ignorera les détails qui nous ont fait connoître l'humeur de Monſieur de Mantauſier, & qui l'on fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monſeineur, né doux, pareſſeux & opiniâtre, qu'à lui inſpirer les ſentiments qu'il devoit avoir.

La maniere rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un ſi grand dégoût pour les livres, qu'il prit la réſolution de n'en jamais ouvrir quand il ſeroit ſon maître. Il a tenu parole; mais comme il étoit bien né, & qu'il avoit un bon modele devant les yeux, dans la perſonne du Roi ſon pere qu'il admiroit & qu'il aimoit, ſon regne auroit été heureux & tranquille, parce que la paix s'étant faite, & ſachant bien que le Roi n'avoit pas envie de recommencer la guer-

---

NB. Remarquez ce contraſte.

re, il y auroit de lui-même pensé longtemps, & jamais qu'avec justice. Il auroit suivi le même plan de Gouvernement, nous n'aurions vu de changement que dans le lieu de son séjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris & Meudon.

Madame de Montespan, dans les mêmes vues pour la gloire du Roi, fit choix de M. Racine & de M. Despréaux pour en écrire l'histoire : si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.

Cependant Madame de Montespan s'apperçut que le Roi lui échappoit, lorsque le mal étoit sans remede. Elle commença à s'appuyer de M. de la Rochefoucault, regardé comme une espece de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, & voulut enfin regagner par l'intrigue, ce qu'elle avoit perdu par son humeur & par l'opinion où elle avoit toujours été, que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité quand les passions nous aveuglent, & nous font prendre les plus mauvais partis?

Le Roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât par-

faitement bien. Il penſoit juſte, s'exprimoit noblement, ſes réponſes les moins préparées renfermoient en peu de mots tout ce qu'il y a de mieux à dire ſelon les temps, les choſes & les perſonnes. Il avoit bien plus que ſa maîtreſſe, l'eſprit qui donne de l'avantage ſur les autres. Jamais preſſé de parler, il examinoit, il pénétroit les caracteres & les penſées : mais comme il étoit ſage & qu'il ſavoit combien les paroles des Rois ſont peſées, il renfermoit ſouvent en lui-même ce que ſa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit queſtion de parler des choſes importantes, on voyoit les plus habiles & les plus éclairés étonnés de ſes connoiſſances, perſuadés qu'il en ſavoit plus qu'eux, & charmés de la maniere dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faiſoit des plaiſanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des graces infinies, un tour noble & fin que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de Madame de Monteſpan, de M. de la Rochefoucault & de M. de Louvois, fut de perdre Madame de Maintenon, & d'en dégoûter le Roi. Mais ils s'y prirent trop tard, l'eſtime & l'amitié qu'il avoit pour elle, avoient déja pris de trop fortes racines. Sa con-

duite étoit d'ailleurs trop bonne & ses sentiments trop purs, pour donner le moindre prétexte à l'envie & à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale dont Madame de Maintenon ne m'a parlé que très-légérement, & seulement en personne qui sait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de la Rochefoucault étoit une espece de favori, c'est que depuis la disgrace de M. de Lauzun, causée par la maniere insolente dont il parla au Roi, après la rupture de son mariage avec Mademoiselle, ce Prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir; c'est-à-dire, de favori déclaré. Ainsi M. de la Rochefoucault eut tous les avantages de la faveur par les bienfaits, & le Roi se garantit des inconvénients attachés à cette qualité.

M. de Lauzun, peu content d'épouser Mademoiselle, voulut que le mariage se fît de couronne à couronne. Et par de longs & vains préparatifs, il donna le loisir à M. le Prince d'agir & de faire révoquer la permission que le Roi lui avoit accordée : pénétré de douleur, il ne garda plus de mesures, & se fit arrêter & conduire dans une longue & dure

prison, (1) par la maniere dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité, le mariage se seroit fait. Le Roi avec le temps auroit calmé le Prince, & M. de Lauzun se seroit vu publiquement le mari de la petite-fille d'Henri IV, refusée à tant de Princes & de Rois pour ne les pas rendre trop puissants. Il se seroit vu cousin germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée !

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoiselle que par ce même caractere audacieux, & pour avoir été le seul homme qui eût osé lui parler d'amour ; (2) mais comme cet événement est écrit partout, je ne m'y suis arrêtée que par la singularité.

Mademoiselle, foible & sujette à des mouvements violents qu'elle soutenoit mal, ne cacha pas sa douleur. Après la rupture de son mariage, elle se mit au lit, & reçut des visites comme une veuve

---

NB. (1) Beaucoup trop dure sans doute.

NB. (2) Par les Mémoires de Mademoiselle, il est manifeste que ce fut elle qui en parla la premiere.

désolée ; & j'ai oui dire à Madame de Maintenon, qu'elle s'écrioit dans son désespoir: „ Il seroit-là ; il seroit-là. " C'est-à-dire il seroit dans mon lit ; car elle montroit sa place vuide.

On a prétendu mal-à-propos que M. de Lauzun avoit été bien avec Madame de Montespan avant qu'elle fût maîtresse du Roi. Rien n'est plus faux, si j'en crois ce que Madame de Maintenon m'en a souvent dit.

Par la suite des temps, Mademoiselle négocia avec Madame de Montespan pour le retour de M. de Lauzun, & c'est en cette considération qu'elle fit une donation à M. le Duc du Maine de la Souveraineté de Dombes & du Comté d'Eu. Mais M. de Lauzun ne fit que saluer le Roi, & vécut ensuite à Paris jusqu'à la révolution d'Angleterre dont je parlerai ailleurs.

Monseigneur fut marié en 1680, & Madame de Maintenon entrant en charge en ce temps-là, n'eut plus rien à démêler avec Madame de Montespan.

Elles ne se voyoient plus l'une chez l'autre; mais par-tout où elles se rencontroient, elles se parloient & avoient des conversations si vives & si cordiales en apparence, que qui les auroit vues

ſans être au fait des intrigues de la Cour, auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces converſations rouloient ſur les enfants du Roi, pour leſquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude & le goût qu'elles avoient l'une & l'autre pour leur eſprit, faiſoit auſſi qu'elles avoient du plaiſir à s'entretenir quand l'occaſion s'en préſentoit.

Je me ſouviens à propos de ce goût indépendant de leur procédé & de leurs mécontentements, qu'elles ſe trouverent embarquées à faire un voyage de la Cour dans le même carroſſe, & je crois tête-à-tête. Madame de Monteſpan prit la parole, & dit à Madame de Maintenon : » Ne ſoyons pas la dupe de cette » affaire-ci, cauſons, comme ſi nous n'a» vions rien à démêler. Bien entendu, » ajouta-t-elle, que nous ne nous en ai» merons pas davantage, & que nous » reprendrons nos démêlés au retour. " Madame de Maintenon accepte la propoſition, & elles ſe tinrent parole en tout.

Le Roi avant de nommer Madame de Maintenon ſeconde Dame de la Cour de Madame la Dauphine, eut la politeſſe pour Madame la Maréchale de Rochefort, de lui demander, ſi cette compagne

ne lui feroit point de peine, en l'aſſurant en même-temps qu'elle ne ſe mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de Madame de Maintenon ne démentit pas ces aſſurances. Sa faveur occupoit tout ſon temps, & ſon caractere encore plus que ſa faveur ne lui permettoit pas d'agir d'une autre maniere.

Madame la Ducheſſe de Richelieu fut faite Dame d'honneur de Madame la Dauphine; Madame de Maintenon & même Madame de Monteſpan dans tous les temps, avoient inſpiré au Roi une ſi grande conſidération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une ſur-intendante au-deſſus d'elle. Il fit auſſi M. de Richelieu Chevalier d'honneur pour lui faire plaiſir. Voici, je crois, l'occaſion de parler de l'hôtel de Richelieu, comme je l'ai promis.

(1) Madame de Richelieu, ſans bien, ſans beauté, ſans jeuneſſe, & même ſans beaucoup d'eſprit, avoit épouſé par ſon ſavoir-faire, au grand étonnement de toute la Cour & de la Reine mere qui

---

NB. (1) Anne-Marguerite d'Acigné, fille de Jean-Léonard d'Acigné, Comte de grand-Bois, morte en 1698.

s'y oppoſa, l'heritier du Cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes dignités de l'Etat, parfaitement bien fait, & qui par ſon âge auroit pu être ſon fils; mais il étoit aiſé de s'emparer de l'eſprit de M. de Richelieu. Avec de la douceur & des louanges ſur ſa figure, ſon eſprit & ſon caractere, il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui; il falloit ſeulement prendre garde à ſa légéreté naturelle; car il goûtoit & ſe dégoûtoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ſes amis s'appercevoient même de la place qu'ils avoient dans ſon cœur par celle que leurs portraits occupoient dans ſa chambre, au commencement d'une connoiſſance & d'une amitié. Il faiſoit auſſi-tôt peindre ceux qu'il croyoit aimés, les mettoit au chevet de ſon lit, & peu après ils cédoient leurs places à d'autres, reculoient juſqu'à la porte, gagnoient l'anti-chambre, & puis le grenier, & enfin il n'en étoit plus queſtion.

Madame de Richelieu continua après ſon mariage à ménager les foibleſſes, & à ſupporter les caprices de M. ſon mari; elle le voyoit ſe ruiner à ſes yeux par ſes jeux & ſa dépenſe, ſans jamais en faire paroître un inſtant de mauvaiſe humeur

humeur. L'un & l'autre avoient du goût pour les gens d'eſprit, & ils en raſſembloient chez eux, comme le Maréchal d'Albert. Ce qu'il y avoit de meilleur à à Paris en hommes & en femmes y venoit, & c'étoit à peu près les mêmes gens, excepté que l'Abbé Teſtu, intime ami de Madame de Richelieu, dominoit à l'hôtel de Richelieu, & s'en croyoit le Voiture. C'étoit un homme plein de ſon propre mérite, d'un ſavoir médiocre, & d'un caractere à ne pas aimer la contradiction; auſſi ne goûtoit-il pas le commerce des hommes, il aimoit mieux briller ſeul au milieu d'un cercle de Dames auxquelles il en impoſoit, ou qu'il flattoit plus ou moins ſelon qu'elles lui plaiſoient: il faiſoit des vers médiocres, & ſon ſtyle étoit plein d'antitheſes & de pointes.

Le commerce de l'Abbé Teſtu avec les femmes a nui à ſa fortune, & le Roi n'a jamais pu ſe réſoudre à le faire Evêque. Je me ſouviens qu'un jour Madame d'Hudicourt parla en ſa faveur; & ſur ce que le Roi lui dit qu'il n'étoit pas aſſez homme de bien pour conduire les autres, elle répondit: Sire, il attend pour le devenir que vous l'ayez fait Evêque.

Madame de Coulanges, femme de ce-

lui qui a tant fait de chanſons, augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu; elle avoit une figure & un eſprit agréable, une converſation remplie de traits vifs & brillants; & ce ſtyle lui étoit ſi naturel, que l'Abbé Gobelin (1) dit après une confeſſion générale qu'elle lui avoit faite; chaque péché de cette Dame eſt une épigramme. Perſonne en effet après Madame de Cornuel n'a plus dit de bons mots que Madame de Coulanges.

M. de Barillon, amoureux de Madame de Maintenon, mais maltraité comme amant & fort eſtimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans la ſociété. Je ne l'ai vu qu'au retour de ſon ambaſſade d'Angleterre, après laquelle il trouva Madame de Maintenon au plus haut point de ſa faveur; & comme il vit un jour le Roi & toute la Cour empreſſé au tour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut: » Avois-je grand tort? " Mais piqué de ne la pouvoir aborder, il

---

NB. (1) Quel homme qu'un Gobelin, qui, pour divertir la compagnie, caractériſe les confeſſions de ſes dévotes! Quel directeur de Madame de Maintenon! Il avoit beſoin d'être dirigé par elle, auſſi l'étoit-il.

dit aussi un autre jour, sur le rire immodéré & le bruit que faisoient les Dames qui étoient avec elle : Comment une personne d'autant d'esprit & de goût, peut-elle s'accommoder du rire & de la bavarderie d'une récréation de couvent, telle que me paroît la conversation de ces Dames ? Ce discours rapporté à Madame de Maintenon ne lui déplut pas : elle en sentit la vérité.

Le Cardinal d'Estrée n'étoit pas moins amoureux dans ces temps dont je parle, & il a fait pour Madame de Maintenon beaucoup de choses galantes, qui, sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit. (1)

M. de Guilleragué, par la constance de son amour, son esprit & ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de Madame de Maintenon : enfin, je n'ai rien vu, ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu & de ses agréments.

Mademoiselle de Pons & Mademoiselle d'Aumale, depuis Madame d'Hudi-

NB. (1) Voilà bien de la galanterie, tant profane que sacerdotale ?

court, & Madame la Maréchale de Schomberg, avoient auſſi leurs amants déclarés, ſans que la réputation de cette derniere en ait reçu la moindre atteinte ; & ſi l'on a parlé différemment de Madame d'Hudicourt, c'eſt qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré, qui ne produiſoit que des galanteries publiques, comme des affaires dont on ſe cache & dans leſquelles on apporte du myſtere.

Madame de Schomberg étoit précieuſe ; Mademoiſelle de Pons, biſarre, naturelle, ſans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle & divertiſſante ; telle enfin que Madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois; Madame d'Hudicourt n'ouvre pas la bouche ſans me faire rire ; cependant je ne me ſouviens pas, depuis que nous nous connoiſſons, de lui avoir entendu dire une choſe que j'euſſe voulu avoir dite. (1)

Il eſt temps de ſortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la Cour, & reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maiſon de Madame la Dauphine

---

NB. (1) Madame de Caylus ſe répete ici ; c'eſt une preuve de la négligence & de la ſimplicité dont elle écrivoit ces Mémoires, qui ne ſont en effet que des ſouvenirs ſans ordre.

de Baviere, où Madame de Maintenon eut beaucoup de part, tant au choix de Madame la Duchesse de Richelieu, qu'à l'égard des autres charges. Cependant Madame de Richelieu n'aima Madame de Maintenon que dans la mauvaise fortune & dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle, l'emporta sur le goût naturel, l'estime & la reconnoissance. La premiere place dans la confidence du Roi, parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son amie; mais désespérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de Madame la Dauphine : & par des craintes & des soupçons & mille fausses idées, elle contribua à l'éloignement que cette Princesse eut pour le monde. Madame la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la Favorite, pour être bien avec le Roi son beau-pere; mais la regardant en même-temps comme une personne dangereuse, dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite où elle étoit naturellement portée, & ne découvrit qu'après la mort de Madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec Madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle avoit dites. Etonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa

ſurpriſe ; & par l'enchaînement de la converſation, elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidelle amie. (1)

Si cet éclairciſſement fournit à Madame de Maintenon un motif de conſolation, elle ne put voir ſans douleur combien elle avoit été abuſée : mais il produiſit un changement favorable dans l'eſprit de Madame la Dauphine ; elle ſongea dans ce moment à s'attacher plus étroitement à Madame de Maintenon. Elle lui propoſa de remplir la place de Madame de Richelieu, & elle le demanda au Roi comme une choſe qu'elle deſiroit paſſionnément.

Le Roi avoit eu la même penſée, & ce fut ſon premier mouvement lorſqu'il apprit la mort de Madame de Richelieu : mais Madame de Maintenon refuſa conſtamment un honneur que ſa modeſtie lui faiſoit regarder comme au-deſſus d'elle. C'eſt ſans doute ce qu'elle veut dire dans une de ſes lettres à M. d'Aubigné, que j'ai lue, & qui eſt à St. Cyr ; & com-

---

NB. (1) La véritable raiſon fut, que Madame de Richelieu qui avoit protégé autrefois Madame Scarron, ne put ſupporter d'être totalement éclipſée par Madame de Maintenon.

me je ſuis perſuadée qu'on ne pourroit jamais la faire ſi bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre qui répond au ſujet dont je parle.

» Je ne pourrois vous faire Connéta-
» ble quand je le voudrois ; & quand
» je le pourrois, je ne le voudrois pas.
» Je ſuis incapable de vouloir demander
» rien que de raiſonnable à celui à qui
» je dois tout, & que je n'ai pas voulu
» qui fît pour moi-même une choſe au-
» deſſus de moi. Ce ſont des ſentiments
» dont vous pâtiſſez peut-être, mais
» peut-être auſſi ſi je n'avois pas le fond
» d'honneur qui les inſpire, je ne ſe-
» rois pas où je ſuis. Quoi qu'il en ſoit,
» vous êtes heureux ſi vous êtes ſage."

Ce refus fit beaucoup de bruit à la Cour : on y trouva plus de gloire que de modeſtie, & j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me ſouviens que Madame de Maintenon me fit venir à ſon ordinaire, pour voir ce que je penſois : elle me demanda ſi j'aimois mieux être la niece de la Dame d'honneur, que la niece d'une perſonne qui refuſeroit de l'être. A quoi je répondis ſans balancer que je trouvois celle qui refuſoit infiniment au-deſſus de

l'autre : & Madame de Maintenon, contente de ma réponſe, m'embraſſa.

Il fallut donc choiſir une autre Dame d'honneur : mais comme Madame de Navailles avoit dégoûté le Roi de celles qui avoient de la fermeté, & qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui ſuccéderent, à l'exception de Madame de Richelieu, le dégoûterent à leur tour de la douceur & du manque d'eſprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même perſonne, titres, vertu eſprit, repréſentation. Et le nombre des Ducheſſes, quelque grand qu'il ſoit, étant pourtant limité, le Roi fut embarraſſé dans ce choix : Madame de Maintenon eſſaya inutilement de le déterminer en faveur de Madame la Ducheſſe de Créquy, Dame d'honneur de la feue Reine ; elle n'en tira que cette réponſe : » Ah ! Madame, » changeons au moins de ſotte. " L'occaſion lui parut alors trop favorable pour la Ducheſſe d'Arpajon, ſon ancienne amie, & ſœur du Marquis de Beuvron, (auquel elle étoit bien-aiſe de faire plaiſir) pour ne la pas propoſer ; le Roi l'accepta, & Madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore dans la Maiſon de Madame la Dauphine,

Madame de Montchevreuil, femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit une femme froide & seche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre, & d'un zele capable de dégoûter les plus dévots de la piété, mais attachée à Madame de Maintenon, à qui il convenoit de produire à la Cour une ancienne amie d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps, sûre & secrete jusqu'au mystere. J'ignore l'occasion & les commencements de leur connoissance ; je sais seulement que Madame de Maintenon a passé souvent dans sa jeunesse plusieurs mois à Montchevreuil.

Je ne prétends pas dissimuler ce qui s'est dit sur M. de Villarceaux, (1) parent & de même Maison que Madame de Montchevreuil. Si c'est par lui que cette

---

NB (1) Cet endroit étoit délicat à traiter : il est certain que Madame Scarron avoit enlevé à Ninon Villarceaux, son amant. J'ignore jusqu'à quel point M. de Villarceaux poussa sa conquête ; mais je sais que Ninon ne fit que rire de cette infidélité, qu'elle n'en fut nul mauvais gré à sa rivale, & que Madame de Maintenon aima toujours Ninon.

liaison s'est formée, elle ne décide rien contre Madame de Maintenon, puisqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis. Elle parla pour son fils, & obtint le cordon bleu pour lui : on voit même encore à St. Cyr une lettre écrite à Madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du Roi à Paris, après son mariage, dans laquelle elle parle de ce même M. de Villarceaux ; & voici ce qu'elle en dit. » Je cherchai M. de Villarceaux ; » mais il avoit un cheval si fougueux, » qu'il étoit à vingt pas de moi, avant » que je le reconnusse : il me parut bien, » & des plus galamment habillé : quoi- » que des moins magnifiques, sa tête bru- » ne lui seyoit fort bien, & il avoit fort » bonne grace à cheval. "

Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de Madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Lassé, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit sur ce sujet étoit faux, s'attira une question singuliere de la part de Madame sa femme, fille naturelle de M. le Prince, ennuyée de la longueur de la dispute, & admirant comment M. son mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroissoit, elle lui dit d'un sang froid admirable : » Comment faites - vous, Mon-

» ſieur, pour être ſi ſûr de ces choſes-là ? » Pour moi il me ſuffit d'être perſuadée de la fauſſeté des bruits déſavantageux qui ont couru, & d'en avoir aſſez dit, pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à Madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur & l'amitié de Madame de Maintenon ne put obtenir que la place de gouvernante des filles : c'étoit peu pour elle, mais on y attacha de grandes diſtinctions : elle fut regardée comme une quatrieme Dame qui ſuivoit & ſervoit Madame la Dauphine, au défaut des Dames d'honneur & de la Dame d'atour ; & la chambre compoſée des plus grands noms du Royaume, fut établie ſur un pied différent de celle des filles de la Reine.

Le Roi, jeune & galant alors, avoit contribué aux choſes peu exemplaires qui s'y étoient paſſées. On ſait les démêlés qu'il eut avec Madame de Navailles, pour une fenêtre qu'elle fit boucher, & qu'elle ſuſpendit par-là certaines viſites nocturnes, que ſon auſtere vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi, qu'elle feroit ſa charge, & qu'elle ne ſouffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée : ſur quoi le Roi déclara qu'elle feroit à l'avenir dans la dépendance de

Madame la Comtesse de Soissons, Sur-Intendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, & s'attira enfin une disgrace honorable, que Monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le Roi, instruit par sa propre expérience, & corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de Madame la Dauphine sur un bon pied. Voici les noms & à peu près le caractere des six premieres.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable, & dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi. Je ne sais ce qui en est; il la maria avec M. de Roquelaure, & le fit Duc à brevet, comme l'avoit été M. son pere.

Les premieres vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour Mademoiselle de Laval. La faveur de Madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour, le fit penser à moi; mais il me demanda inutilement : Madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant, qu'elle ne songeoit pas sitôt à établir, & qu'il feroit bien d'épouser Mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure, surpris à ce discours, ne put s'empêcher de dire : » Pour-

» rois-je l'époufer avec les bruits qui » courent ? qui m'affurera qu'ils font fans » fondement ? " Moi, reprit Madame de » Maintenon, je vois les chofes de près, » & je n'ai point d'intérêt à vous trom» per. " Il la crut, le mariage fe fit, & le public moins crédule tint plufieurs difcours, & en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit auffi des chanfons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris fur tous les événements.

Mademoifelle de Brion n'étoit pas jeune : on difoit qu'elle avoit été belle; mais il n'y paroiffoit plus. Ne pouvant donc faire ufage d'une beauté paffée, elle fe tourna du côté de l'intrigue, à quoi fon efprit étoit naturellement porté. Elle tira le fecret de fes compagnes, fe rendit néceffaire à Monfeigneur, & obtint par-là de la Cour de quoi fe marier.

Mademoifelle de Gontaut fa fœur avoit de la beauté, peu d'efprit, mais une fi grande douceur & tant d'égalité d'humeur, qu'elle s'eft toujours fait aimer & honorer de tous ceux qui l'ont connue. Le Roi la maria au Marquis d'Urfé, qu'il fit Menin de Monfeigneur.

Mademoifelle de Tonnerre n'étoit pas belle, mais bien faite, folle & malheu-

reuſe. M. de Rhodès, grand-Maître de cérémonies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, & fit des extravagances ſi publiques pour elle, qu'il la fit chaſſer de la Cour. Mademoiſelle de Richelieu, par un faux air d'auſtérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du Roi, l'emmena à Paris d'une maniere peu convenable, & qui ne fut approuvée de perſonne : elle la mit dans un carroſſe de ſuite avec des femmes de chambre.

Mademoiſelle de Rambures avoit le ſtyle de la famille de Nogent dont étoit Madame ſa mere, vive, hardie & avec l'eſprit qu'il faut pour plaire aux hommes ſans être belle. Elle attaqua le Roi & ne lui déplut pas; c'eſt-à-dire, aſſez pour lui adreſſer plutôt la parole qu'à une autre; elle en voulut enſuite à Monſeigneur, & elle réuſſit dans ce dernier projet : Madame la Dauphine s'en déſeſpéra : mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle même & à ſes façons d'agir.

Mademoiſelle de Jarnac, laide & malſaine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes ſouvenirs. Elle vécut peu & triſtement; elle avoit, diſoit-on, un beau teint pour éclairer ſa laideur.

Mademoiſelle de Leweſtein, depuis

Madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de Mademoiſelle de Laval : & comme j'aurai ſouvent occaſion de parler d'elle, il eſt bon de donner ici une légere idée de ſa perſonne & de ſon caractere. On ſait qu'elle eſt de la Maiſon Palatine. Un de ſes ancêtres, pour n'avoir épouſé qu'une ſimple Demoiſelle, perdit ſon rang, (1) & ſa poſtérité n'a plus été regardée comme des Princes Souverains; mais Meſſieurs de Leweſtein ont toujours porté le nom & les armes de la Maiſon Palatine, & ont été depuis Comtes de l'Empire, & alliés au plus grandes Maiſons de l'Allemagne.

M. le Cardinal de Furſtemberg, après une longue & dure priſon qu'il s'attira par ſon attachement à la France, vint s'y établir, & emmena à la Cour Mademoiſelle de Leweſtein ſa niece, celle même dont je parle, dont la beauté jointe à une taille de Nymphe, qu'un ruban couleur de feu (qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit Chanoineſſe) relevoit

---

NB. (1) Il ne perdit point ſon rang de Prince; mais ſes enfants n'en purent jouir, faute d'un diplôme de l'Empereur.

encore ; mais sa sagesse & sa vertu y causerent une plus juste admiration.

Cependant cette haute naissance, cette figure charmante & une vertu si rare, n'a trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf & n'avoit qu'une fille de son premier mariage, d'ailleurs Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, charge qu'il avoit achetée de M. le Duc de Richelieu, Menin de Monseigneur; & un bien considérable lui donnoit tous les agréments qu'on peut avoir à la Cour. La signature de son contrat causa d'abord quelques désagréments à Madame sa femme. Madame la Dauphine, surprise qu'elle s'appellât comme elle, voulut faire rayer son véritable nom. (1) Madame entra dans ses sentiments ; mais on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces Princesses n'eurent plus rien à dire, & même Madame a toujours rendu à Madame de Dangeau ce qui étoit dû à sa naissance & à son mérite, & elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable.

NB. (1) Il y a une petite méprise ; M. de Dangeau avoit fait énoncer dans le contrat, de Baviere-Lewestein : on mit Lewestein de Baviere.

Madame la Dauphine étoit non-ſeulement laide, mais ſi choquante, que Sanguin, envoyé par le Roi en Baviere, dans le temps qu'on traitoit ſon mariage, ne put s'empêcher de dire au Roi au retour: » Sire, ſauvez le premier coup d'œil. » Cependant Monſeigneur l'aima, & peut-être n'auroit aimé qu'elle, ſi la mauvaiſe humeur & l'ennui qu'elle lui cauſa ne l'avoient forcé à chercher des conſolations & des amuſements ailleurs.

Le Roi, par une condeſcendance dont il ſe repentit, avoit laiſſé auprès de Madame la Dauphine une femme de chambre Allemande, élevée avec elle & à peu près du même âge : cette fille, nommée Beſſola, ſans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à ſa maîtreſſe, & beaucoup de peine au Roi. Elle fut cauſe que Madame la Dauphine, par la liberté qu'elle eut de s'entretenir & de parler Allemand avec elle, ſe dégoûta de toute autre converſation, & ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette Princeſſe y contribuerent : ennemie de la médiſance & de la moquerie, elle ne pouvoit ſupporter ni comprendre la raillerie & la malignité du ſtyle de la Cour ; d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les fineſſes. En

effet, j'ai vu les étrangers, ceux mêmes dont l'esprit paroissoit plus tourné aux manieres Françoises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle ; & Madame la Dauphine de Savoye, que nous avions eu enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer ; elle disoit assez souvent à Madame de Maintenon, qu'elle appelloit sa tante par un badinage plein d'amitié : » Ma tante, on se moque de tout ici ".

Enfin, les bonnes & les mauvaises qualités de Madame la Dauphine de Baviere, mais sur-tout son attachement pour Bessola, lui donnerent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le Roi fit de vains efforts pour l'en retirer. Il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les autres Dames, manger avec elles quand l'occasion se présenteroit, & la suivre dans ses carrosses ; mais la Dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pouvoit y consentir, parce que le cœur de Bessola seroit partagé.

Cependant le Roi, soutenu des conseils de Madame de Maintenon, & porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas, & il crut, à force de bons

traitements, par le tour galant & noble dont il accompagnoit ſes bóntés, ramener l'eſprit de Madame la Dauphine, & l'obliger à tenir une Cour. Je me ſouviens d'avoir ouï raconter, & de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, ſuivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux & en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit ; & le reſte compoſant pluſieurs lots, que les filles d'honneur & les Dames qui ſe trouvoient préſentes, tiroient au ſort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, & même avec le Roi : pendant que le hoca fut à la mode, & avant que le Roi, par ſa ſageſſe, eût défendu un jeu auſſi dangereux, il le tenoit chez Madame la Dauphine. Mais il payoit, quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pieces.

Des façons d'agir ſi aimables, & dont toute autre belle fille auroit été enchantée, furent inutiles pour Madame la Dauphine, & elle y répondit ſi mal, que le Roi rebuté, la laiſſa dans la ſolitude où elle vouloit être, & toute la Cour l'abandonna avec lui.

Elle paſſoit ſa vie renfermée dans de petits cabinets derriere ſon appartement, ſans vue & ſans air ; ce qui, joint à ſon

humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remedes violents; & enfin, ces remedes, beaucoup plus que ses maux, lui causerent la mort, après nous avoir donné trois Princes. Elle mourut persuadée que sa derniere couche lui avoit donné la mort, & elle dit en donnant sa bénédiction à M. le Duc de Berry: » Ah! mon fils, que tes jours coûtent » cher à ta mere! (1)

Il est aisé de comprendre qu'un jeune Prince, tel qu'étoit Monseigneur alors, avoit dû s'ennuyer infiniment entre Madame sa femme & la Bessola; & d'autant plus qu'elles se parloient toujours Allemand, langue qu'il n'entendoit pas, sans faire attention à lui. Il résista cependant, par l'amitié qu'il avoit pour Madame la Dauphine; mais poussé à bout, il cher-

---

NB. (1) Beau vers de l'Andromaque de Racine. La Dauphine de Baviere ne manquoit, ni de goût ni de sensibilité; mais sa santé, toujours mauvaise, la rendoit incapable de société. On lui contestoit ses maux; elle disoit: Il faudra que je meure pour me justifier. Et ses maux empiroient par le chagrin d'être laide dans une Cour où la beauté étoit nécessaire.

cha à s'amuser chez Madame la Princesse de Conti, fille du Roi & de Madame de la Valliere. Il y trouva d'abord de la complaisance, & du plaisir parmi la jeunesse qui l'environnoit : ainsi il laissa Madame la Dauphine jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle s'en affligea, quand elle vit le mal sans remede, & s'en prit mal-à-propos à Madame la Princesse de Conti. Son aigreur pour elle, & les plaintes qu'elle fit souvent à Monseigneur, ne produisirent que de mauvais effets. Si nos Princes sont doux, ils sont opiniâtres ; & s'ils échappent une fois, ils ne reviennent plus. Madame de Maintenon l'avoit prévu, & avoit averti inutilement Madame la Dauphine.

Monseigneur, ainsi rebuté, ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez Madame la Princesse de Conti ; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de Madame la Dauphine, & devint amoureux de Mademoiselle de Rambures ; mais le Roi instruit, par sa propre expérience, & voulant prévenir les désordres que l'amour & l'exemple de Monseigneur, causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présenterent, dont

elle ne voulut point. M. de Polignac fut le ſeul avec lequel elle crut ne pas perdre ſa liberté ; c'étoit le ſeul auſſi que le Roi ne voulut pas, à cauſe de Madame la Comteſſe de Polignac ſa mere, qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de Madame la Comteſſe de Soiſſons, & qu'il avoit exilée dans le même temps. Le refus du Roi ne rebuta pas Mademoiſelle de Rambures : elle l'aſſura qu'elle ſavoit mieux que lui ce qu'il lui falloit; & qu'en un mot, M. de Polignac lui convenoit. Le Roi piqué, répondit qu'elle étoit ſa maîtreſſe de ſe marier à qui elle voudroit; mais qu'elle ne devoit pas compter, en épouſant malgré lui M. de Polignac, de vivre à la Cour. Elle tint bon, ſe maria, & vint à Paris. Je laiſſe à juger ſi M. de Polignac a juſtifié le diſcernement de ſa premiere femme.

Il eſt, je crois, à propos de parler préſentement de Madame la Princeſſe de Conti, fille du Roi, de cette Princeſſe belle comme Madame de Fontanges, agréable comme ſa mere, avec la taille & l'air du Roi ſon pere, & auprès de laquelle les plus belles & les mieux faites, n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de ſa beauté ſe ſoit répandu juſqu'à Maroc, où ſon por-

trait fut porté. (1) Cependant le plus grand éclat de Madame la Princesse de Conti, n'a duré que jusqu'à sa petite-vérole, qu'elle eut à 17 ou 18 ans : elle lui prit à Fontainebleau, & elle la donna à M. son mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, & qu'il le croyoit si bien lui-même, qu'il expira en badinant avec Madame sa femme & ses amis.

On ne peut nier que la coquetterie de Madame la Princesse de Conti ne fût extrême. Son esprit est médiocre, & capable de gâter d'excellentes qualités, qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, & a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté; mais plusieurs se sont

---

NB. (1) Cela est très-vrai, l'Ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la Princesse sa fille. Comme elle eut le malheur d'essuyer beaucoup d'infidélité de ses amants, Périgny fit un couplet pour elle.

Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux,
D'un Roi qui vous attend & qui vous croira belle.
Puisque l'hymen a Maroc vous appelle,
Partez; c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidele.

ceux dispensés d'en conserver de la reconnoissance. Il faut excepter de ce nombre la Princesse de Lorraine, Me. de Lillebonne & Me. de Commercy ; j'ai vu de près la fidélité de leur attachement, & la persévérance inébranlable de leur reconnoissance.

Je ne sais si l'humeur de Madame la Princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que la beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eut aussi peu d'amants fideles, que d'amants reconnoissants; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas. Et ce qui se passa entr'elle & Mademoiselle Chouin, est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, & capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, & ce qui lui en attira sa confiance. Cependant cette même Mademoiselle Chouin, enleva à la plus belle Princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chate, en ce temps-là Officier des Gardes.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser ; & sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des temps, non-seulement d'y faire consentir Madame la Princesse de Conti,

Conti, mais d'obtenir par elle & par Mgr. des graces de la Cour, dont ils auroient un grand besoin. L'imprudence (1) d'un courier ; pendant une campagne, déconcerta leurs projets, & découvrit à Madame la Princesse de Conti, de la plus cruelle maniere, qu'elle étoit trompée par son amant & par sa favorite. Ce courier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbesieux toutes les lettres qu'il avoit. Ce Ministre se chargea de les faire rendre, mais il porta le paquet au Roi : on peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, & de la douleur de Madame la Princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé ; (2) & on lui ôta son bâton d'Exempt.

Nous retrouverons ailleurs Mademoiselle Chouin, & on la verra jouer par la suite un meilleur & plus grand rôle.

Madame la Princesse de Conti donna l'exemple aux autres filles naturelles du

---

NB. (1) On ouvroit toutes les lettres. Cette infidélité ne se commet plus nulle part, comme on sait.

NB. (2) Excellente raison prise dans les droits du pouvoir suprême, pour exiler un Officier, & pour apprendre aux jeunes gens à ne plus quitter les belles pour les laides.

Roi, d'épouſer des Princes du Sang. Madame de Monteſpan, perſuadée que le mariage de la fille de Madame de la Valliere ſeroit le modele & le premier degré de l'élévation de ſes propres enfants, contribua à celui-ci de tous ſes ſoins. Le grand Condé, de ſon côté, ce Héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage conſidérable pour ſa maiſon. Il crut effacer, par-là, l'impreſſion que le ſouvenir du paſſé avoit laiſſée de déſavantageux contre lui dans l'eſprit du Roi. M. le Prince ſon fils, encore plus attaché à la Cour, n'oublia rien pour témoigner ſa joie; & il marqua dans cette occaſion, comme dans toutes les autres de ſa vie, le zele & la baſſeſſe d'un courtiſan qui voudroit faire ſa fortune. J'oſerai même aſſurer, & par ce que j'ai vu, & par ce que j'ai appris des gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais penſé à élever ſi haut ſes bâtards, ſans les empreſſements que ces deux Princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui, par ces ſortes de mariages.

Meſſieurs les Princes de Conti avoient été élevés avec Monſeigneur le Dauphin, dans les premieres années de leur vie, & par une mere d'une vertu exemplaire. Ils avoient tous deux de l'eſprit, & étoient

fort inſtruits. Mais le gendre du Roi, gauche dans toutes ſes actions, n'étoit goûté de perſonne, par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le ſecond, avec toutes les connoiſſances & l'eſprit qu'on peut avoir, n'en montroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit; ſimple, naturel, profond & ſolide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaiſoit à tout le monde; & comme il paſſoit pour être un peu vicieux, on diſoit de lui, ce qu'on a dit de Céſar. (1)

Monſieur le Prince de Conti, pour faire l'homme dégagé, & montrer qu'il n'avoit pas la foibleſſe d'être jaloux, amenoit chez Madame ſa femme les jeunes gens de la Cour les plus éveillés, & les mieux faits. Cette conduite, comme on le peut croire, fournit une ample matiere à des hiſtoires dont je ne parlerai que quand l'occaſion s'en préſentera, &

NB. (1) Qu'il étoit le mari de bien des femmes, & la femme de bien des hommes. De Bauſſe lui diſoit: Que vous êtes aimable, Monſeigneur; vous ſouffrez gaiement qu'on vous contrarie, qu'on vous raille, qu'on vous pille, qu'on vous, &c. C'eſt le même qui fut élu Roi de Pologne.

lorſque je les croirai propres à éclaircir les faits que j'aurai à raconter.

Je vais préſentement parler de la mort de la Reine, Marie-Thereſe d'Autriche. Elle mourut en peu de jours, (1) d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord conſidérable; mais une ſaignée, faite mal-à-propos, fit rentrer l'humeur d'un clou, dont à peine s'étoit-on apperçu. Cette Princeſſe perdit la vie dans le temps que les années & la piété du Roi la lui rendoient heureuſe. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée. Il la voyoit plus ſouvent, & cherchoit à l'amuſer; & comme elle attribuoit cet heureux changement à Madame de Maintenon, elle l'aima, & lui donna toutes les marques de conſidération qu'elle pouvoit imaginer. Je me ſouviens même, qu'elle me faiſoit l'honneur de me careſſer toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle; mais cette pauvre Princeſſe avoit tant de crainte du Roi, & une ſi grande timidité naturelle, qu'elle n'oſoit lui parler, ni s'expoſer au tête-à-tête avec lui.

J'ai oui dire à Madame de Maintenon, qu'un jour le Roi ayant envoyé chercher

---

NB. (1) En 1683, 30 Juillet.

la Reine, pour ne paroître ſeule en ſa préſence, elle voulut qu'elle la ſuivît ; mais elle ne fit que la conduire juſqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pouſſer pour la faire entrer, & remarqua un ſi grand tremblement dans toute ſa perſonne, que ſes mains même trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la paſſion vive qu'elle avoit toujours eue pour ſon mari, & que les maîtreſſes avoient rendue ſi long-temps malheureuſe. Il falloit auſſi que le Confeſſeur de cette Princeſſe n'eût point d'eſprit, & ne fût qu'un cagot, ignorant les véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de Madame de Maintenon à l'Abbé Gobelin, où elle dit : » Je ſuis ravie que le monde loue ce que » fait le Roi. Si la Reine avoit un Di- » recteur comme vous, il n'y auroit pas » de bien qu'on ne dût attendre de l'u- » nion de la famille Royale ; mais on eut » toutes les peines du monde, ſur la me- » dia noche, à perſuader ſon Confeſſeur, » qui la conduit par un chemin plus pro- » pre, ſelon moi, à une Carmélite qu'à » une Reine. (1)

NB. (1) Quel Salmi-gondis de Confeſſeurs & de maîtreſſes ! quelles pauvretés !

Enfin, ſoit par la faute du Confeſſeur, ſoit par la timidité de la Reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une paſſion ſi long-temps malheureuſe, il faut avouer qu'elle n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer ; & qu'au contraire, le Roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à plaire, ſans être capable d'aimer beaucoup. Preſque toutes les femmes lui avoient plu, (1) excepté la ſienne, dont il exerça la vertu par ſes galanteries : car le Roi n'a jamais manqué à la conſidération qu'il devoit à la Reine, & a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuſe, ſi quelque choſe avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtreſſes du Roi, Madame de Monteſpan eſt celle qui fit le plus de peine à la Reine, tant par la durée de cette paſſion, & le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette Princeſſe. Me. de Monteſpan avoit été Dame du Palais, par le crédit de Monſieur, & elle fut quelque temps à ſa Cour, ſans que le Roi fît attention, ni à ſa beauté, ni aux agréments de ſon eſ-

NB. (1) Et réciproquement.

prit. Sa faveur se bornoit à la Reine, qu'elle divertissoit, à son coucher, pendant qu'elle attendoit le Roi ; car il est bon de remarquer que la Reine ne se couchoit jamais, à quelqu'heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle ; & malgré tant de galanteries, le Roi n'a jamais découché d'avec la Reine.

Elle aimoit alors Madame de Montespan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme, attachée à ses devoirs & à son mari. Ainsi sa surprise fut égale à sa douleur, quand elle la trouva dans la suite si différente de l'idée qu'elle en avoit eue. Le chagrin de la Reine ne fut pas adouci par la conduite & les procédés de Madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan obligerent le Roi, pour retenir sa maîtresse à la Cour, & pour lui donner des distinctions, sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire Sur-Intendante de la Maison de la Reine.

Je sais peu le détail de ce qui se passa alors au sujet de M. de Montespan. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regardoit comme un malhonnête homme & un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui d'emmener sa femme; & le Roi, quelqu'amoureux qu'il fût, auroit été incapable, dans

les commencements, d'employer ſon autorité contre celle d'un mari. Mais Monſieur de Monteſpan, bien-loin d'uſer de la ſienne, ne ſongea d'abord qu'à profiter de l'occaſion pour ſon intérêt & ſa fortune. Et ce qu'il fit enſuite, ne fut que par dépit, de ce qu'on ne lui accorda pas ce qu'il vouloit. Le Roi ſe piqua à ſon tour ; & pour empêcher Madame de Monteſpan d'être expoſée à ſes caprices, il la fit Sur-Intendante de la Maiſon de la Reine, laiſſant faire en Province à ce miſérable garçon (1) toutes ſes extravagances.

J'ai trouvé dans les lettres de Madame de Maintenon, à l'Abbé Gobelin, (2) qu'il y avoit eu une ſéparation en forme au Châtelet de Paris, entre Monſieur & Madame de Monteſpan, Madame de Maintenon en parle, par rapport à la ſûreté d'une fondation que Madame de Mon-

---

NB. (1) Ce mot de garçon, qui n'a point de féminin, ne convient pas à un homme marié. Au reſte, il ſe fit faire un carroſſe de deuil, dont les pommeaux étoient des cornes.

NB. (2) Il eſt triſte que Madame de Maintenon ait tant écrit à cet Abbé Gobelin, qui étoit un tracaſſier rampant, avare comme Harpagon, & proceſſif comme Chicaneau.

tespan vouloit faire aux Hospitalieres. On voit encore par-là qu'elle a dans tous les temps été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la Reine ne donna à la Cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé ; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, & que tout paroît considérable dans les Grands, la Cour fut en peine (1) de sa douleur. Celle de Madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincere, & fondée sur l'estime & la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de Madame de Montespan, que je me souviens d'avoir vue entrer chez Madame de Maintenon, sans que je puisse dire pourquoi, ni comment. Tout ce que je sais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, & qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions, fondé sur celui de son esprit, & peut-être sur la crainte de retomber entre les mains de M. son mari.

La Reine expirée, Madame de Maintenon voulut revenir chez elle ; mais M. de la Rochefoucault la prit par le bras, & la poussa chez le Roi, en lui disant :

NB. (1) Ah ! très-peu en peine.

» Ce n'eſt pas le temps de quitter le Roi, » il a beſoin de vous. " Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de la Rochefoucault, qu'un effet de ſon zele & de ſon attachement pour ſon maître, où l'intérêt de Madame de Maintenon n'avoit aſſurément point de part. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi, & revint auſſi-tôt dans ſon appartement, conduite par M. de Louvois, qui l'exhortoit d'aller chez Madame la Dauphine, pour l'empêcher de ſuivre le Roi à St. Cloud; & lui perſuader de garder le lit, parce qu'elle étoit groſſe, & qu'elle avoit été ſaignée. Le Roi n'a pas beſoin, diſoit M. de Louvois, de ces démonſtrations d'amitié, & l'Etat a beſoin d'un Prince.

Le Roi alla à St. Cloud, où il demeura depuis le Vendredi que la Reine mourut, juſqu'au Lundi qu'il en partit, pour aller à Fontainebleau; & le temps où Madame la Dauphine étoit obligée de garder le lit pour ſa groſſeſſe ſe trouvant expiré, elle alla joindre le Roi, & fit le voyage avec lui. Madame de Maintenon la ſuivoit, & parut aux yeux du Roi dans un ſi grand deuil, avec un air ſi affligé, que lui, dont la douleur étoit paſſée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaiſanteries; à quoi je ne ju-

rerois pas qu'elle ne répondît en elle-même comme le Maréchal de Grammont à Madame Herault.

Madame Herault avoit ſoin de la Ménagerie, & dans ſon eſpece, étoit bien à la Cour. Elle perdit ſon mari ; & le Maréchal de Grammont, toujours Courtiſan, prit un air triſte, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à ſa douleur ; mais comme elle répondit à ſon compliment : » Hélas ! le pauvre homme a » bien fait de mourir. " Le Maréchal repliqua : » Le prenez-vous par-là, Ma- » dame Herault ? ma foi je ne m'en ſou- » cie pas plus que vous. " Cette réponſe a paſſé depuis en proverbe à la Cour.

Pendant le voyage de Fontainebleau, dont je parle, la faveur de Madame de Maintenon parvint au plus haut. Elle changea le plan de ſa vie ; & je crois qu'elle eut pour principale regle, de faire le contraire de ce qu'elle avoit vu chez Madame de Monteſpan. (1)

Meſdames de Chevreuſe & de Beauvilliers, avec leſquelles elle ſe lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle, de n'avoir jamais fait leur cour

---

NB. (1) Et de ſuccéder à Marie-Thérefe.

à Madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert, leur pere, avoit faite de sa troisieme fille avec le Duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au Roi quatorze cents mille livres; (1) huit cents mille livres pour payer les dettes de la Maison de Mortemart, & six cents mille pour la dot de Mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût que ces Dames avoient naturellement pour la Cour, ne purent les déterminer à faire la leur à Madame de Montespan. Elles crurent que Madame de Maintenon leur offroit une porte honnête pour se rapprocher du Roi, & en profiterent avec une joie d'autant plus grande, qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la Reine, dont elles étoient Dames du Palais. Cette liaison devint intime en peu de temps, & dura jusqu'à la disgrace de M. de Cambray. Mais je réserve à parler ailleurs, & de cette disgrace, & de la faveur de M. de Cambray, auquel ces Dames furent si attachées.

NB. (1) Cela est immense; cette somme feroit aujourd'hui à peu près deux millions huit cents mille livres; & c'est le peuple qui paye.

Si Meſdames de Chevreuſe & de Beauvilliers rechercherent l'amitié de Madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée de ſon côté de faire voir au Roi, par leur empreſſement, la différence que des perſonnes de mérite mettoient entre Madame de Monteſpan & elle. (1)

A ces Dames, ſe joignirent Madame de Montchevreuil, Madame la Princeſſe d'Harcourt, & Madame la Comteſſe de Grammont. M. de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine, fameux par ſes diſtractions, & ami intime de Madame de Maintenon, étoit le pere de Madame la Princeſſe d'Harcourt, que Madame de Maintenon avoit mariée, & à laquelle elle s'eſt toujours intéreſſée par ces raiſons néceſſaires à dire, pour la juſtifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée : à quoi il faut ajouter que Madame de Maintenon n'a jamais ſu les hiſtoires qu'on en a faites, & qu'elle n'a vu dans Madame la Princeſſe d'Harcourt, que ſes malheurs domeſtiques & ſa piété apparente. (2)

NB. (1) Cela fait voir que Madame de Maintenon en ſavoit plus que Madame de Monteſpan.

NB. (2) Toujours ſur la fin du regne de Louis

Madame la Comtesse de Grammont (1) avoit pour elle le goût & l'habitude du Roi ; car Madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise, insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine & rampante. (2) Enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle, que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se piquât de fermeté dans ses sentiments, & de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit, dans les formes que son humeur & ses desseins lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignit à l'envie de plaire au Roi, en attirant chez elle Madame la Comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété, (3) & d'aider, autant qu'il lui étoit possible,

---

XIV, la débauche sous le masque de la dévotion. La galanterie auparavant avoit été moins fausse & plus aimable.

NB. (1) C'étoit une Hamilton, que ses freres avoient obligé le Comte de Grammont à épouser malgré lui.

NB. (2) Caractere qui n'est pas extraordinaire en Angleterre.

NB. (3) Quelle piété !

une conversion fondée sur celle de Ducharmel. C'étoit un Gentilhomme Lorrain, connu à la Cour par le gros jeu qu'il jouoit. Il étoit riche & heureux : ainsi il faisoit beaucoup de dépense, (1) & étoit à la mode à la Cour ; mais il la quitta brusquement, & se retira à l'Institution, sur une vision qu'il crut avoir eue ; & la même grace, par un contre-coup heureux, toucha aussi Madame la Comtesse de Grammont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, & dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en elle, entre sa raison & ses inclinations ; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendît à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de Madame d'Hudicourt, quoiquelle ne fût pas encore revenue à la Cour dans ce temps dont je parle ; elle y revint peu après. Comme elle est une

---

NB. (1) C'étoit un fat, à prétendues bonnes fortunes, & l'esprit le plus mince. La fameuse Princesse Palatine, qui passoit pour avoir un esprit si solide, avoit eu une pareille vision. Elle avoit cru entendre parler une poule ; l'Evêque Bossuet en fait mention dans son oraison funebre. Son poulailler opéra sa conversion.

des plus ſingulieres perſonnes que j'y aie vues, & qu'une infinité de circonſtances la rappelleront ſouvent à ma mémoire, il eſt bon de la faire connoître.

Madame d'Hudicourt étoit cette même Mademoiſelle de Pons, parente du Maréchal d'Albret, dont la chronique ſcandaleuſe prétend qu'il avoit été amoureux, (1) amie de Madame de Maintenon, & de Madame de Monteſpan, juſques à ſa diſgrace. Il eſt certain que ſa fortune ne répondoit pas à ſa naiſſance, & qu'elle n'auroit pu venir en ce pays-ci, ſans le Maréchal d'Albret, ni avec bienſéance ſans Madame ſa femme, à laquelle il étoit aiſé d'en faire accroire : elle parut donc à la Cour avec elle, & elle ne put y paroître ſans que ſa beauté & ſes agréments y fiſſent du bruit. Le Roi ne la vit pas avec indifférence, & balança même quelque temps entre Madame de la Valliere & elle : mais les amies de Madame la Maréchale d'Albret, pouſſées peut-être par le Maréchal, lui repréſenterent qu'il ne falloit pas laiſſer plus long-temps cette jeune perſonne à la Cour, où elle étoit

---

NB. (1) Le Maréchal d'Albret avoit eu auſſi beaucoup de goût pour Madame Scarron.

ſur le point de ſe perdre à ſes yeux, & qu'elle en partageroit la honte, puiſque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur cette remontrance, la Maréchale la ramena bruſquement à Paris, ſur le prétexte d'une maladie ſuppoſée du Maréchal d'Albret.

Madame d'Hudicourt n'étoit pas mauvaiſe à entendre ſur cette circonſtance de ſa vie, ſur-tout quand elle en parloit au Roi même; ſcene dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien ſa douleur fut grande, quand elle trouva le Maréchal d'Albret en bonne ſanté, & qu'elle reconnut le ſujet pour lequel on avoit ſuppoſé cette maladie. Ce fut en vain qu'elle retourna après le voyage de Fontainebleau à la Cour; la place étoit priſe par Madame de la Valliere.

Madame d'Hudicourt, vieille fille ſans bien, quoiqu'avec une grande naiſſance, ſe trouva heureuſe d'épouſer le Marquis d'Hudicourt; & Madame de Maintenon (1) ſon amie y contribua de tous ſes ſoins. Amie auſſi de Madame de Monteſpan, elle vécut avec elle à la Cour juſques à ſa diſgrace dont je ne puis raconter les circonſtances, parce que je ne les ſais

---

NB. (1) Alors Madame Scarron.

que confusément. Je sais seulement qu'elle rouloit sur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, Ambassadeur en Pologne, homme aimable & de bonne compagnie : car quoique je ne l'aye jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement, à force d'en avoir entendu parler à ses amis, lesquels se sont presque tous trouvés des miens. (1)

Sans doute qu'il y avoit plus que de la galanterie dans les lettres de Madame d'Hudicourt à Monsieur de Béthune, & il n'y a pas d'apparence que le Roi & Madame de Montespan eussent été si séveres sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu que de l'amour. Selon toutes les apparences, Madame d'Hudicourt rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la Cour. Je sais que Madame de Maintenon dit au Roi, que pour cesser de voir & abandonner son amie, il falloit qu'on lui fît voir ses torts d'une maniere convaincante; on lui montra ces lettres (2) dont je parle, &

NB. (1) C'étoit un homme d'un génie supérieur, très-voluptueux & très-amusant.

NB. (2) Toujours des lettres interceptées qui causent des disgraces.

elle cessa alors de la voir. Madame d'Hudicourt partit après pour s'en aller à Hudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, & où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrêmité. Une chose bien particuliere qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit le pied dans son lit; & comme on ne s'en apperçut pas, elle demeura boiteuse, & cette femme si droite & si délibérée ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la Cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée, qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelques temps sans voir Madame de Maintenon; mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle, parce que j'avois l'honneur d'être sa parente: elle me témoignoit mille amitiés.

Insensiblement tout s'effaça. Le Roi rendit à Madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée, de ne jamais voir Madame d'Hudicourt; & elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois Madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie; naturelle, d'une imagination si vive & si singuliere, qu'elle trouvoit toujours moyen d'amu-

ſer & de plaire. Cependant en divertiſſant Madame de Maintenon, elle ne s'attiroit pas ſon eſtime, puiſque je lui ai entendu dire : » Je ris des choſes que » dit Madame d'Hudicourt; il m'eſt im» poſſible de réſiſter à ſes plaiſanteries : » mais je ne me ſouviens pas de lui » avoir jamais rien entendu dire que je » vouluſſe avoir dit. "

Je n'ai rien a ajouter à ce que j'ai déja dit de Madame de Montchevreuil, ſi ce n'eſt qu'elle fut la confidente des choſes particulieres qui ſe paſſerent après la mort de la Reine, & qu'elle ſeule en eut le ſecret.

Pendant le voyage de Fontainebleau qui ſuivit la mort de la Reine, je vis tant d'agitation dans l'eſprit de Madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappellant à ma mémoire, qu'elle étoit cauſée par une incertitude violente de ſon état, de ſes penſées, de ſes craintes & de ſes eſpérances; en un mot, ſon cœur n'étoit pas libre, & ſon eſprit fort agité pour cacher ces divers mouvements, & pour juſtifier les larmes que ſon domeſtique & moi lui vîmes quelquefois répandre; elle ſe plaignoit des vapeurs, & elle alloit, diſoit-elle, chercher à reſpirer dans la forêt de Fontainebleau avec

la ſeule Madame de Montchevreuil ; elle y alloit même quelquefois à des heures indues.

Je me garderai bien de pénétrer un myſtere reſpectable (1) pour moi par tant de raiſons; je nommerai ſeulement ceux qui vraiſemblablement ont été dans le ſecret. Ce ſont M. de Harlay, en ce temps-là Archevêque de Paris, Monſieur & Madame de Montchevreuil, Bon-temps, & une femme de chambre de Madame de Maintenon, fille auſſi capable que qui que ce ſoit de garder un ſecret, & dont les ſentiments étoient fort au-deſſus de ſon état.

J'ai vu depuis la mort de Madame de Maintenon, des lettres d'elle, gardées à St. Cyr, qu'elle écrivoit à ce même Abbé Gobelin que j'ai déja cité. Dans les premieres, on voit une femme dégoûtée de la Cour, & qui ne cherche qu'une occaſion honnête de la quitter; dans les autres, qui ſont écrites après la mort de la Reine, cette même femme ne délibere plus, le devoir eſt pour elle marqué & indiſpenſable d'y demeurer. Et

---

NB. (1) Ce n'eſt plus un myſtere.

dans ces temps différents, la piété eſt toujours la même (1).

C'eſt dans ce même temps que Madame de Maintenon s'amuſa à former inſenſiblement & par degrés la Maiſon Royale de St. Louis : mais il eſt bon, je crois, d'en raconter l'hiſtoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût & un talent particulier pour l'éducation de la jeuneſſe. L'élévation de ſes ſentiments, & la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inſpiroient, ſur-tout, une grande pitié pour la pauvre Nobleſſe ; en ſorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans ſa faveur, elle a préféré les Gentilshommes aux autres ; & je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté certains grands noms, on confondoit trop à la Cour la Nobleſſe avec la bourgeoiſie.

Elle connut à Montchevreuil une Urſuline dont le couvent avoit été ruiné, & qui peut-être n'en avoit pas été fâchée; car je crois que cette fille n'avoit

NB. (1) Et l'Abbé Gobelin l'encourage par ſes lettres, & ne lui parle plus qu'avec un profond reſpect, & l'Abbé de Fénelon, Précepteur des Enfants de France, ne la nomme plus qu'Eſther.

pas une grande vocation. Quoiqu'il en ſoit, elle fit tant de pitié à Madame de Maintenon, qu'elle s'en ſouvint dans ſa fortune, & loua pour elle une maiſon : on lui donna des penſionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ſes revenus. Trois autres Religieuſes ſe joignirent à Madame de Brinon, (car c'eſt le nom de cette fille dont je parle) & cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, enſuite à Ruel ; mais le Roi ayant quitté Saint-Germain pour Verſailles, & agrandi ſon parc, pluſieurs maiſons s'y trouverent renfermées, entre leſquelles étoit Noiſy-le-ſec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour y mettre Madame de Brinon (1) avec ſa communauté. C'eſt-là qu'elle eut la penſée de l'établiſſement de St. Cyr. Elle la communiqua au Roi ; & bien-loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de ſon ame : cet édifice ſuperbe, par l'étendue des bâtiments, fut élevé en moins d'une année, & en état

NB. (1) On peut dire hardiment que cette Madame de Brinon étoit une folle, qui brûloit d'envie de jouer un rôle.

de recevoir deux cents cinquante Demoiselles, trente-six Dames pour les conduire, & tout ce qu'il faut pour servir une Communauté aussi nombreuse. Si je dis des Dames, & non Religieuses, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maison, c'est que la premiere idée avoit été d'en faire des especes de Chanoinesses, qui n'auroient pas fait de vœux solemnels; mais comme on y trouva des inconvénients, il fut résolu quelque temps après la translation de Noisy à St. Cyr, d'en faire de véritables Religieuses: on leur donna des constitutions, & l'on fit un mélange de l'ordre des Ursulines, avec celui des Filles de Ste. Marie.

On sait que pour entrer à St. Cyr, il faut faire également preuve de noblesse & de pauvreté; & s'il s'y glisse quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs, ni celle des Dames Religieuses de cette Maison. Le Généalogiste du Roi fait les preuves de la noblesse: l'Evêque & l'Intendant de la Province certifient la pauvreté; si donc ils se laissent tromper, ou qu'ils le veulent bien être, c'est que tout est corruptible, & que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui

se

ſe gliſſeront toujours dans les établiſſements les plus ſolides & les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-ci, ſeroient foibles & inutiles : il parlera autant qu'il durera, infiniment mieux à l'avantage de ſes Fondateurs, qu'on ne pourroit faire par tous les éloges ; & il fera toujours deſirer que les Rois, Succeſſeurs de Louis XIV, ſoient, non-ſeulement dans la volonté de maintenir un établiſſement ſi néceſſaire à la Nobleſſe, mais de le multiplier, s'il eſt poſſible, quand une longue & heureuſe paix le leur permettront.

Quel avantage n'eſt-ce point, pour une famille auſſi pauvre que noble, & pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le ſervice, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, ſans qu'il lui ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à St. Cyr, apportant même un millier d'écus, qui contribuent à la marier, ou à la faire vivre en Province? Mais ce n'eſt-là que le moindre objet de cet établiſſement; celui de l'éducation que cette Demoiſelle a reçue, & qu'elle répand enſuite dans une famille nombreuſe, eſt vraiment digne des vues, des ſenti-

ments & de l'esprit de Madame de Maintenon. (1)

Madame de Brinon présida, dans les commencements de cet établissement, à tous les réglements qui furent faits ; & l'on croyoit qu'il étoit nécessaire pour les maintenir. Mais comme elle en étoit encore plus persuadée que les autres, elle se laissa si fort emporter par son caractere, naturellement impérieux, que Madame de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une Supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille, dans le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur ; car les gens de la Cour, qui la regardoient comme une seconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, & la venoient quelquefois voir ; chose qui ne plut pas encore à Madame de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de sortir de St. Cyr, & d'aller dans tel autre lieu qu'il lui conviendroit, avec une pension honnête.

NB. (1) Cet établissement utile a été surpassé par celui de l'Ecole Militaire, imaginé par M. Paris du Verney, & proposé par Madame de Pompadour.

De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, & à qui elle avoit fait plaisir, il ne se trouva que Madame la Duchesse de Brunswick qui la voulut bien recevoir : elle la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eût écrit à Madame sa tante, Princesse Palatine, en ce temps-là Abbesse de Montbuisson, qui voulut bien la recevoir. Madame la Duchesse de Brunswick lui fit l'honneur de l'y mener elle-même ; & elle fut non-seulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de sa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours estimé & respecté Madame la Duchesse de Brunswick, respectable par tant d'autres endroits, lui sut le meilleur gré du monde de son procédé en cette occasion.

Madame de Brinon aimoit les vers & la comédie ; & au défaut des pieces de Corneille & de Racine, qu'elle n'osoit faire jouer, elle en composoit de détestables, à la vérité ; mais c'est cependant à elle & à son goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pieces que Racine a faites pour St. Cyr. Madame de Brinon avoit de l'esprit, & une facilité incroyable d'écrire & de parler : car elle faisoit aussi des especes de ser-

mons fort éloquents ; & tous les Dimanches après la meſſe, elle expliquoit l'Evangile, comme auroit pu faire M. le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la Tragédie dans St. Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pieces de Madame de Brinon : elle la trouva telle qu'elle étoit ; c'eſt-à-dire ſi mauvaiſe, qu'elle pria de n'en plus faire jouer de ſemblable, & de prendre plutôt quelques belles pieces de Corneille ou de Racine, choiſiſſant ſeulement celles où il y avoit le moins d'amour. Ces petites filles repréſenterent Cinna aſſez paſſablement pour des enfants qui n'avoient été formés au théâtre que par une vieille Religieuſe. Elles jouerent enſuite Andromaque ; & ſoit que les Actrices en fuſſent mieux choiſies, ou qu'elles commençaſſent à prendre des airs de la Cour, dont elles ne laiſſoient pas de voir, de temps en temps, ce qu'il y avoit de meilleur, cette piece ne fut que trop bien repréſentée au gré de Madame de Maintenon ; (1) &

NB. (1) Il n'eſt pas étonnant que de jeunes filles de qualité, élevées ſi près de la Cour, ayent mieux joué Andromaque, où il y a quatre per-

elle lui fit appréhender que cet amuſement ne leur inſinuât des ſentiments opposés à ceux qu'elle vouloit leur inſpirer. Cependant, comme elle étoit perſuadée que ces ſortes d'amuſements ſont bons à la jeuneſſe, qu'ils donnent de la grace, apprennent à mieux prononcer, & cultivent la mémoire, (car elle n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'éducation de ces Demoiſelles, dont elle ſe croyoit avec raiſon, particuliérement chargée.) Elle écrivit à M. Racine, après la repréſentation d'Andromaque : » Nos » petites filles viennent de jouer Andro» maque, & l'ont ſi bien jouée, qu'elles » ne la joueront plus, ni aucune de vos » pieces. " Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ſes moments de loiſir quelqu'eſpece de Poëme moral ou hiſtorique, dont l'amour fût entiérement banni, & dans lequel il ne crut pas que ſa réputation fût intéreſſée, puiſqu'il demeureroit enſéveli dans St. Cyr ; ajoutant

ſonnages amoureux, que Cinna, dans lequel l'amour n'eſt pas traité fort naturellement, & n'étale guere que des ſentiments exagérés, & des expreſſions un peu ampoulées: d'ailleurs, une conſpiration de Romains n'eſt pas trop faite pour des filles Françoiſes.

qu'il ne lui importoit que cet ouvrage fût contre les regles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avoit de divertir les Demoiſelles de St. Cyr en les inſtruiſant.

Cette lettre jetta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à Madame de Maintenon : le refus étoit impoſſible à un Courtiſan, & la commiſſion délicate pour un homme qui, comme lui, avoit une grande réputation à ſoutenir ; & qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les Comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ſes ouvrages avoient donnée de lui. Deſpréaux qu'il alla conſulter, décida pour la négative : ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le ſujet d'Eſther ce qu'il falloit pour plaire à la Cour ; Deſpréaux lui-même en fut enchanté, & l'exhorta de travailler avec autant de zele qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas long-temps ſans porter à Madame de Maintenon, non-ſeulement le plan de ſa piece, (car il avoit accoutumé de les faire en proſe, Scene par Scene, avant d'en faire les vers,) mais il porta même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en fut charmée, & ſa modeſtie ne put l'empêcher

de trouver dans le caractere d'Esther, & dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthy (1) avoit ses applications, Aman avoit de grands traits de ressemblance. M. de Louvois avoit même dit à Madame de Maintenon, dans le temps d'un démêlé qu'il eut avec le Roi, les mêmes paroles d'Aman, lorsqu'il parle d'Assuérus : » Il sait qu'il me doit tout. " Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint Cyr. Les chœurs que Racine, à l'imitation des Grecs, avoit toujours eu en vue de remettre sur la Scene, se trouvoient placés naturellement dans Esther, & il étoit ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connoître, & d'en donner le goût. Enfin, je crois que si l'on fait attention aux lieux, aux temps & aux circonstances, qu'on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion, que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que Madame de Maintenon

NB. (1) Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, dit, en parlant de Madame de Montespan : „ Après la fameuse disgrace de l'altiere „ Vasthi, dont je remplis la place ".

avoit priſe, de ne plus laiſſer jouer des pieces profanes à St. Cyr. Elle eut un ſi grand ſuccès, que le ſouvenir n'en eſt pas encore effacé. Juſques-là, il n'avoit point été queſtion de moi, & on n'imaginoit pas que je duſſe y repréſenter un rôle; mais me trouvant préſente aux récits que M. Racine venoit faire à Madame de Maintenon de chaque ſcene, à meſure qu'il les compoſoit, j'en retenois des vers; & comme j'en récitai un jour à M. Racine, il en fut ſi content, qu'il demanda en grace à Madame de Maintenon, de m'ordonner de faire un perſonnage; ce qu'elle fit. Mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déja deſtinés; ce qui l'obligea de faire pour moi, le prologue de la piece. Cependant ayant appris, à force de les entendre, tous les autres rôles, je les jouois ſucceſſivement, à meſure qu'une des Actrices ſe trouvoit incommodée. Car on repréſenta Eſther tout l'hyver; & cette piece, qui devoit être renfermée dans St. Cyr, fut vue pluſieurs fois du Roi & de toute ſa Cour, toujours avec le même applaudiſſement. (1)

NB. (1) On cadençoit alors les Vers dans la

Ce grand ſuccès mit Racine en goût. Il voulut compoſer une autre piece. Et le ſujet d'Athalie (c'eſt-à-dire, la mort de cette Reine, & la reconnoiſſance de Joas) lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit tirer de l'Ecriture-Sainte. Il y travailla ſans perdre de temps ; & l'hyver d'après, cette nouvelle piece ſe trouva en état d'être repréſentée ; mais Madame de

---

déclamation ; c'étoit une eſpece de mélopée. Et en effet, les Vers exigent qu'on les récite autrement que la proſe. Comme depuis Racine, il n'y eut preſque plus d'harmonie dans les Vers raboteux & barbares, qu'on mit juſqu'à nos jours ſur le Théâtre, les Comédiens s'habituerent inſenſiblement à réciter les Vers comme de la proſe ; quelques-uns pouſſerent ce mauvais goût, juſqu'à parler du ton dont on lit la Gazette. Et peu juſqu'au Sieur le Kain, ont mêlé le pathétique & le ſublime au naturel. Madame de Caylus eſt la derniere qui ait conſervé la déclamation de Racine : elle récitoit admirablement la premiere Scene d'Eſther ; elle diſoit que Madame de Maintenon la liſoit auſſi d'une maniere fort touchante. Au reſte, Eſther n'eſt pas une Tragédie, c'eſt une hiſtoire de l'ancien Teſtament, miſe en Scenes ; toute la Cour en fit des applications ; elles ſe trouvent détaillées dans une chanſon du Baron de Breteuil, qui commence ainſi :

Racine, cet homme excellent
Dans l'antiquité ſi ſavant.

Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis, & tant de repréſentations des dévots qui agiſſoient en cela de bonne foi, & de la part des Poëtes jaloux de la gloire de Racine, qui, non-contents de faire parler les gens de bien, écrivirent pluſieurs lettres anonymes, (1) qu'ils empêcherent Athalie d'être repréſentée ſur le théâtre. On diſoit à Madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'expoſer ſur le Théâtre, des Demoiſelles raſſemblées de toutes les parties du Royaume, pour recevoir une éducation chrétienne, & que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établiſſement de St. Cyr avoit fait concevoir. J'avois part auſſi à ces diſcours, & on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent à elle, de me faire voir ſur un Théâtre à toute la Cour.

Le lieu, le ſujet des pieces, & la maniere dont les Spectateurs s'étoient introduits dans St. Cyr, devoient juſtifier Madame de Maintenon, & elle n'auroit pu ne ſe pas embarraſſer des diſcours qui

---

NB. (1) Ces manœuvres de la canaille, des faux dévots, & des mauvais Poëtes, ne ſont pas rares; nous en avons vu un exemple dans la Tragédie de Mahomet, & nous en voyons encore.

n'étoient fondés que sur l'envie & la malignité ; mais elle pensa différemment, & arrêta ces spectacles dans le temps que tout étoit prêt pour jouer Athalie. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les Actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette piece est si belle, que l'action n'en parut pas refroidie. Il me semble même qu'elle produisoit alors plus d'effet (1) qu'elle n'en a produit sur le Théâtre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être, par une Josabeth fardée (2), par une Athalie outrée, & par un grand-Prêtre, plus ressemblant aux Capucinades du petit Pere Honoré, qu'à la majesté d'un Prophete divin. Il faut ajouter encore que les chœurs qui manquoient aux représenta-

---

NB. (1) Cela n'est pas vrai : elle fut très-dénigrée, les cabales la firent tomber : Racine étoit trop grand, on l'écrasa.

NB. (2) La Josabeth fardée étoit la Duclos, qui chantoit trop son rôle. L'Athalie outrée étoit la Desmarets, qui n'avoit pas encore acquis la perfection du tragique : le Joad Capucin, étoit Bobourg, qui jouoit en démoniaque, avec une voix aigre.

tions faites à Paris, ajoutoient une grande beauté à la piece ; & que les Spectateurs, mêlés & confondus (1) avec les Acteurs, refroidiſſent infiniment l'action ; mais malgré ces défauts & ces inconvénients, elle a été admirée, & elle le ſera toujours.

On fit après, à l'envi de M. Racine, pluſieurs pieces pour St. Cyr ; mais elles y ſont enſévelies : il n'y a que la ſeule Judith, Piece que M. l'Abbé Teſtu fit faire par Boyer, & à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée ſur le théâtre de Paris, avec le ſuccès marqué dans l'Epigramme de M. Racine.

A ſa Judith, Boyer par aventure, &c.

Mais je laiſſe St. Cyr & le théâtre,

NB. (1) Cette barbarie inſupportable, dont Madame la Marquiſe de Caylus ſe plaint avec tant de raiſon, ne ſubſiſte plus, grace à la généroſité ſinguliere de M. le Comte du Lauragais, qui a donné une ſomme conſidérable pour réformer le théatre ; c'eſt à lui ſeul qu'on doit la décence & la beauté du coſtume qui regnent aujourd'hui ſur la ſcene Françoiſe : rien ne doit affoiblir les témoignages de la reconnoiſſance qu'on lui doit ; il faut eſpérer qu'il ſe trouvera des ames aſſez nobles pour imiter ſon exemple : on peut faire un fonds, moyennant lequel, les Spectateurs ſeront aſſis au parterre, comme on fait dans le reſte de l'Europe.

pour revenir à Madame de Monteſpan, qui demeura encore à la Cour quelques années, dévorée d'ambition & de ſcrupules, & qui força le Roi à lui faire dire par l'Evêque de Meaux, qu'elle feroit bien pour elle & pour lui de ſe retirer. Elle demeura quelques temps à Clagny, où je la voyois aſſez ſouvent avec Madame la Ducheſſe : & comme elle venoit auſſi la voir à Verſailles pendant le ſiege de Mons, où les Princeſſes ne ſuivirent pas le Roi, on diſoit que Madame de Monteſpan étoit comme les ames malheureuſes, qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habité, expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite, ni ſon eſprit, ni la grandeur d'ame dont j'ai parlé ailleurs : & même pendant les dernieres années qu'elle demeura à la Cour, elle n'y étoit que comme la Gouvernante de Mademoiſelle de Blois; il eſt vrai qu'elle ſe dépiquoit de ſes dégoûts, par des traits pleins de ſel, & des plaiſanteries ameres.

Je me ſouviens de l'avoir vu venir chez Madame de Maintenon, un jour de l'aſſemblée des pauvres. Car Madame de Maintenon avoit introduit chez elle, ces aſſemblées au commencement de chaque mois, où les Dames apportoient leurs

aumônes (1) & Madame de Montefpan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette affemblée commençât ; & comme elle remarqua dans l'anti-chambre, le Curé, les Sœurs grifes, & tout l'appareil de la dévotion que Madame de Maintenon profeffoit, elle lui dit en l'abordant : Savez - vous, Madame, comme votre anti-chambre eft merveilleufement parée pour votre oraifon funebre ? Madame de Maintenon, fenfible à l'efprit, & fort indifférente au fentiment qui faifoit parler Madame de Montefpan, fe divertiffoit de fes bons mots, (2) & étoit la premiere à raconter ceux qui tomboient fur elle.

Les enfants légitimes du Roi ne perdirent rien à l'abfence de Madame de Montefpan. Je fuis même convaincue que Madame de Maintenon les a mieux fervis qu'elle n'auroit fait elle-même ; & je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement, qu'il me femble que Madame de Maintenon a

---

NB. (1) Il eft très-bien de faire l'aumône ; mais la main gauche de Madame de Maintenon favoit trop ce que faifoit la droite.

NB. (2) On devoit en profiter.

poussé trop loin son amitié pour eux; non qu'elle n'ait pensé comme la France, que le Roi, dans les derniers temps, les a voulu trop élever; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse & les malheurs domestiques du Roi, l'avoient rendu plus foible, & Madame la Duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matiere, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les dernieres années de la vie de Louis XIV.

M. de Clermont-Chate, en ce temps-là Officier des Gardes, ne déplut pas à Madame la Princesse de Conti, dont il parut amoureux; (1) mais il la trompa pour cette même Mademoiselle Chouin dont j'ai parlé; son infidélité & sa fausseté furent découvertes par un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courier de Madame de Luxembourg pendant une campagne; ce courier portant à M. de Barbesieux les lettres du Général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la Cour, à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour Mademoiselle Chouin qu'il avoit

NB. (1) Elle l'a déja dit.

promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbeſieux prit le paquet, l'ouvrit, & le porta au Roi; (1) on vit dans ces lettres le ſacrifice dont je viens de parler, & le Roi en les rendant à Madame la Princeſſe de Conti, augmenta ſa douleur & ſa honte. Mademoiſelle Chouin fut chaſſée de la Cour, & ſe retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monſeigneur avoit pour elle. Il la voyoit ſecretement d'abord à Choiſy, maiſon de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiſelle, & enſuite à Meudon. Ces entrevues ont été long-temps ſecretes; mais à la fin, en admettant tantôt une perſonne, tantôt une autre, elles devinrent publiques; quoique Mademoiſelle Chouin fût preſque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On ſe fit une grande affaire à la Cour d'être admis dans le particulier de Monſeigneur & Mademoiſelle Chouin : Madame la Dauphine de Bourgogne, belle-fille de Monſeigneur, le regarda comme une faveur, & enfin le Roi

---

NB. (1) Puiſque Madame la Marquiſe de Caylus répete, répétons auſſi que M. de Barbeſieux fit une mauvaiſe action.

lui-même, & Madame de Maintenon la virent quelques temps avant la mort de Monſeigneur. Ils allerent ſeuls avec la Dauphine dans l'entre-ſol de Monſeigneur où elle étoit. (1)

La liberté de mes ſouvenirs me fait revenir à Monſieur le Comte de Vermandois, fils du Roi & de Madame de la Valliere, Prince bien fait & de grandes eſpérances. Il mourut de maladie à l'armée, à ſa premiere campagne, & le

---

NB. (1) On a prétendu que Mgr. l'avoit épouſée, mais cela n'eſt pas vrai. Mademoiſelle Chouin étoit une fille de beaucoup d'eſprit, quoiqu'en diſe Madame de Caylus; elle gouvernoit Mgr., & elle avoit ſu perſuader au Roi qu'elle le retenoit dans le devoir, dont le Duc de Vendôme, le Marquis de la Fare, M. de St. Maure, l'Abbé de Chaubeau, & d'autres n'auroient pas été fâchés de l'écarter. En même-temps, elle ménageoit beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le Chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de Froſine. Elle ſe mêla de quelques intrigues pendant la Régence. Je ne ſais quel poliſſon qui s'eſt mêlé de faire des Mémoires de Madame de Maintenon, pour gagner quelqu'argent, a imaginé dans ſon mauvais Roman, des contes ſur Mgr. & Mademoiſelle Chouin, dans leſquels il n'y a pas la moindre ombre de vérité; le monde eſt plein d'impertinents libelles de cette ſorte, écrits par des malheureux qui parlent de tout, & n'ont rien vu.

Roi donna fon bien dont il héritoit à Madame la Princeffe de Conti fa fœur, & fa charge d'Amiral à M. le Comte de Touloufe, le dernier des enfants du Roi & de Madame de Montefpan.

Mademoifelle de Nantes fa fœur époufa M. le Duc de Bourbon ; & comme elle n'avoit que douze ans accomplis, on ne les mit enfemble que quelques années après. Ce mariage fe fit à Verfailles dans le grand appartement du Roi, où il y eut une illumination & toute la magnificence dont on fait que le Roi étoit capable : le grand Condé & fon fils n'oublierent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réuffir ce mariage.

Madame la Ducheffe eut la petite vérole à Fontainebleau dans le temps de fa plus grande beauté : jamais on n'a rien vu de fi aimable ni de fi brillant qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit : il eft vrai que ceux qui l'ont vue depuis, ont peine à croire qu'elle lui eut rien fait perdre de fes agréments. Quoi qu'il en foit, elle courut rifque de perdre encore plus que la beauté, & fa vie fut dans un grand péril : le grand Condé allarmé partit de Chantilly avec la goutte pour fe renfermer avec elle,

& venir lui rendre tous les ſoins non-ſeulement d'un pere tendre, mais d'une garde zélée. Le Roi, au bruit de l'extrêmité de Madame la Ducheſſe, voulut l'aller voir; mais M. le Prince ſe mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, & il ſe fit-là un combat entre l'amour paternel & le zele d'un courtiſan, bien glorieux pour Madame la Ducheſſe. Le Roi fut le plus fort, & paſſa outre, malgré la réſiſtance de Monſieur le Prince.

Madame la Ducheſſe revint à la vie, le Roi alla à Verſailles, & M. le Prince demeura conſtamment auprès de ſa belle petite-fille. Le changement de vie, les veilles & la fatigue dans un corps auſſi exténué que le ſien, lui cauſerent la mort peu de temps après.

M. Le Prince de Conti profita des dernieres années de la vie de ce Héros, heureux dans ſa diſgrace d'employer d'une maniere auſſi avantageuſe un temps qu'il avoit perdu à la Cour. Mais je ne crois pas déplaire à ceux qui, par haſard, liront un jour mes ſouvenirs, de leur raconter ce que je ſais de Meſſieurs les Princes de Conti, & ſur-tout de ce dernier, dont l'eſprit, la valeur, les agréments & les mœurs, ont fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules Céſar.

La paix dont jouiſſoit la France ennuyoit ces Princes. Ils demanderent au Roi la permiſſion d'aller en Hongrie. Le Roi, bien-loin d'être choqué de cette propoſition, leur en ſut gré, & conſentit d'abord à leur départ; mais à leur exemple, toute la jeuneſſe vint demander la même grace; & inſenſiblement tout ce qu'il y avoit de meilleur en France, & par la naiſſance, & par le courage, auroit abandonné le Royaume, pour aller ſervir un Prince, ſon ennemi naturel, ſi Monſieur de Louvois n'en avoit fait voir les conſéquences, & ſi le Roi n'avoit pas révoqué la permiſſion qu'il avoit donnée légérement. Cependant Meſſieurs les Princes de Conti ne céderent qu'en apparence à ces derniers ordres; ils partirent ſecretement avec le Prince de Turenne, & M. le Prince Eugene de Savoye. (1) Pluſieurs autres devoient les ſuivre à meſure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper; mais leur deſſein fut découvert par un Page de ces Princes qu'ils avoient envoyés à Paris, &

NB. (1) Madame de Caylus ſe trompe : le Prince Eugene de Savoie étoit déja paſſé au ſervice de l'Empereur, & avoit un Régiment.

qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, & on arrêta le Page comme il étoit ſur le point de ſortir du Royaume. On prit ces lettres, & M. de Louvois les apporta au Roi, parmi leſquelles il eut la douleur d'en trouver de Madame la Princeſſe de Conti ſa fille, remplies de traits les plus ſatyriques contre lui, & contre Madame de Maintenon. (1) Celles de Meſſieurs de la Rochefoucault & de quelques autres, étoit dans le même goût; mais il y en avoit qui ſe contentoit de quelques traits d'impiété & de libertinage. Telle étoit la lettre du Marquis d'Alincourt, depuis Duc de Villeroi; ſur quoi le vieux Maréchal de Villeroi ſon grand-pere, qui avoit encore dit : » Au » moins mon petit fils n'a parlé que de » Dieu, il pardonne; mais les hommes » ne pardonnent point. " Le Roi écarta toute cette jeuneſſe.

Madame la Princeſſe de Conti en fut quitte pour la peine, & la honte de paroître tous les jours devant ſon pere &

NB. (1) Si c'eſt par la légéreté, pardonnons; ſi c'eſt par folie, compatiſſons; ſi c'eſt par injure, oublions. Cod. Livre 9, titre 7.

fon Roi juftement irrité, & d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir fon pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas fur ce qui la regardoit; car elle ne croyoit pas avec raifon, que ce fût elle à qui l'on eut manqué; mais en difant des vérités dures à Madame la Princeffe de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le Roi : & comme il étoit naturellement bon, & qu'il aimoit tendrement fa fille, il lui pardonna. Cependant fon cœur étoit véritablement bleffé; il faut avouer que fa tendreffe pour elle n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trouvoit journellement bien des chofes à redire dans fa conduite.

Les Princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs : l'aîné mourut peu de temps après, comme je l'ai dit, de la petite-vérole, & l'autre fut exilé à Chantilly. Pour Madame la Princeffe de Conti, elle ne perdit à fa petite-vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas. D'ailleurs, veuve à 18 ans, Princeffe du Sang, & auffi riche que belle, elle eut de quoi fe confoler. On a dit qu'elle avoit beaucoup plu à M. fon beau-frere; & comme il étoit lui-même fort ai-

mable, il eſt vraiſemblable qu'il lui plut auſſi (1).

Le grand Condé demanda en mourant au Roi, le retour à la Cour de M. le Prince de Conti, qu'il obtint; & ce Prince épouſa peu de temps après Mademoiſelle de Bourbon, mariage que ce Prince avoit beaucoup deſiré. Monſieur

---

NB. (1) Il lui plut très-fort. M. le Duc lui envoya un jour un Sonnet, dans lequel il comparoit Madame la Princeſſe de Conti, ſa belle-ſœur, à Vénus. Le Prince de Conti repliqua par ces Vers auſſi malins que charmants:

Adreſſez mieux votre Sonnet;
De la Déeſſe de Cithere
Votre épouſe eſt ici le plus digne portrait,
Et ſi ſemblable en tout que le Dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras entreroit en courroux,
Mais ce n'eſt pas la premiere aventure,
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand Prince, heureux époux;
Vos Vers ſemblent faits par Voiture,
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Le Voiture de M. le Duc, étoit le Duc de Nevers.

La malignité de la réponſe conſiſte dans ces mots: » Si ſemblable en tout. " C'étoit comparer le mari à Vulcain.

le Prince de Conti, qui, comme je l'ai déja dit, avoit été élevé avec Monſeigneur, fut parfaitement bien avec lui; & il y a beaucoup d'apparence que s'il avoit été le maître, ce Prince auroit eu part au Gouvernement.

Je me mariai en quatre-vingt-ſix. On fit M. de Caylus Menin de Monſeigneur; & comme j'étois extrêmement jeune, puiſque je n'avois pas encore tout-à-fait treize ans, Madame de Maintenon ne voulut pas que je fuſſe encore établie à la Cour; je vins donc demeurer à Paris chez ma belle-mere; mais on me donna en quatre-vingt ſept un appartement à Verſailles & Madame de Maintenon pria Madame de Montchevreuil ſon amie, de veiller ſur ma conduite.

Je m'attachai, malgré les remontrances de Madame de Maintenon, à Madame la Ducheſſe: elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des reſpects, & ne s'y jamais attacher; que les fautes que Madame la Ducheſſe feroit retomberoient ſur moi, & que les choſes raiſonnables qu'on trouveroit dans ſa conduite, ne feroient attribuées qu'à elle. Je ne crus pas Madame de Maintenon, mon goût l'emporta; je me livrai toute entiere à Madame

dame la Ducheſſe, & je m'en trouvai mal. (1)

La guerre recommença en 1688 par le ſiege de Philisbourg, & le Roi d'Angleterre fut chaſſé de ſon trône l'hyver d'après. La Reine d'Angleterre ſe ſauva la premiere avec le Prince de Galles ſon fils. La fortune ſinguliere de Lauzun fit qu'il ſe trouva préciſément en Angleterre dans ce temps-là : on lui ſait gré d'avoir contribué à une fuite à laquelle le Prince d'Orange n'auroit eu garde de s'oppoſer. Le Roi cependant l'en récompenſa, comme d'un grand ſervice rendu aux deux Couronnes. A la priere du Roi & de la Reine d'Angleterre, il le fit Duc, & lui permit de revenir à la Cour, où il n'avoit paru qu'une fois après ſa priſon. (2) M. le Prince, en le voyant, dit que c'étoit une bombe qui tomboit ſur tous les courtiſans. (3)

Si le Prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre, la Rei-

---

NB. (1) Sa liaiſon avec le Duc de Villeroy éclata; mais cet amant étoit un homme plein de vertus, bienfaiſant, modeſte, & le meilleur choix que Madame de Caylus pût faire.

NB. (2) Trop dure, trop longue, trop injuſte.

NB. (3) La bombe n'éclata ſur perſonne.

ne & le Prince de Galles, il fut encore plus ſoulagé d'être défait de ſon beaupere.

Le Roi les vint recevoir avec toute la politeſſe d'un Seigneur particulier, qui ſait bien vivre, & il a eu la même conduite avec eux, juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Monſieur de Montchevreuil étoit Gouverneur de St. Germain; & comme je quittois peu Madame de Montchevreuil, je voyois avec elle cette Cour de près; il ne faut donc pas s'étonner, ſi ayant vu croître le Prince de Galles, naître la Princeſſe ſa ſœur, & reçu beaucoup d'honnêtetés du Roi & de la Reine d'Angleterre, je ſuis demeurée Jacobite malgré les changements qui ſont arrivés en ce pays-ci, par rapport à cette cauſe.

La Reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, diſoit-on, par ſa hauteur, autant que par la Religion qu'elle profeſſoit en Italienne; c'eſt-à-dire, qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques jéſuitiques partout, & bien plus en Angleterre qu'ailleurs mal placées; cette Princeſſe avoit pourtant de l'eſprit & de bonnes qualités, qui lui attirerent une eſtime & un attachement de la part de Madame de

Maintenon, qui n'a fini qu'avec leurs vies. (1)

Il eſt vrai que Madame de Maintenon ſouffroit impatiemment le peu de ſecret qu'ils gardoient dans leurs affaires; car on n'a jamais fait de projet pour le rétabliſſement, qui n'ait été auſſi-tôt ſu en Angleterre, qu'imaginé à Verſailles; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuſes Majeſtés. Ils étoient environnés à St. Germain de gens qui les trahiſſoient, juſqu'à une femme de la Reine, & pour laquelle elle avoit une bonté particuliere, qui prenoit dans ſes poches les lettres que le Roi ou Madame de Maintenon lui écrivoient; les copioit pendant que la Reine dormoit, & les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appelloit Madame Strikland, mere d'un petit Abbé Strikland, qui, dans ces derniers temps, digne héritier de Madame ſa mere, a prétendu au Cardinalat par ſon manege.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différents ſuccès qu'elle eut plus ou moins heureux pour la France, & toujours glorieux pour les armes du Roi. Ces

---

NB. (1) Ce fut Madame de Maintenon qui engagea Louis XIV, malgré tout le Conſeil, à reconnoître le Prétendant pour Roi d'Angleterre.

choſes ſe trouvent écrites par-tout : une femme, & ſur-tout de l'âge dont j'étois, tourne ſes plus grandes attentions ſur des bagatelles.

Le Roi alla lui-même faire le ſiege de Mons en quatre-vingt-onze. Les Princeſſes demeurerent à Verſailles, & Madame de Maintenon à St. Cyr, dans une ſi grande ſolitude, qu'elle ne vouloit pas même que j'y allaſſe. Je demeurai à Verſailles avec les Princeſſes; & comme il n'y avoit point d'hommes, nous y étions dans une grande liberté. Madame la Princeſſe de Conti & Madame la Ducheſſe avoient chacune leurs amies différentes; & comme elles ne s'aimoient pas, leurs Cours étoient fort ſéparées. C'eſt-là que Madame la Ducheſſe fit voir cette humeur heureuſe & aimable, par laquelle elle contribuoit elle-même à ſon amuſement, & à celui des autres. Elle imagina de faire un Roman, & de tranſporter les caracteres & les mœurs du temps préſent, ſous les noms de la Cour d'Auguſte. Celui de Julie avoit par lui-même aſſez de rapport avec Madame la Princeſſe de Conti, à ne la prendre que ſuivant les idées qu'Ovide en donne, & non pas dans la débauche rapportée par les Hiſtoriens : mais il eſt aiſé de compren-

dre que ce canevas n'étoit pas mal choisi, & avec assez de malignité. Nous ne laissons pas d'y avoir toutes nos épisodes; mais en beau, au moins pour celle qui étoient de la Cour de Madame la Duchesse. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, & nous amusa; & c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les Dames suivirent le Roi en partie; c'est-à-dire, Madame la Duchesse d'Orléans, Madame la Princesse de Conti & Madame de Maintenon. Madame la Duchesse ne suivit pas, parce qu'elle étoit grosse. Elle demeura à Versailles; & quoique je le fusse aussi, ce qui m'empêcha de suivre Madame de Maintenon, on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec Madame de Montchevreuil à St. Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour étant allé rendre une visite à Madame la Duchesse, je lui parlai de mon ennui, & lui fis sans doute des portraits vifs de Madame de Montchevreuil & de sa dévotion, qui lui firent assez d'impression pour en écrire à Madame de Bouzoles, (1) d'une maniere

NB. (1) Sœur de M. de Torci, amie intime

qui me rendit auprès du Roi, beaucoup de mauvais offices. Le Roi fut curieux de voir ſur quoi leur commerce pouvoit rouler ; & malheureuſement cet article qui me regardoit, tomba ainſi entre ſes mains. On regarda ces plaiſanteries, qui m'avoient parues innocentes, comme très-criminelles ; on y trouva de l'impiété, & elles diſpoſerent les eſprits à recevoir les impreſſions déſavantageuſes qui me firent enfin quitter la Cour pour quelque temps. Ainſi Madame de Maintenon avoit eu raiſon de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choſes ſe paſſerent pendant le ſiege de Namur, & les Dames qui ſuivirent le Roi s'arrêterent à Dinant. Ce fut auſſi dans cette même année que ſe donna le combat de Stinkerque, où je perdis un de mes freres à la tête du Régiment de la Reine, Dragons. Le Roi revint à Verſailles après la priſe de Namur.

Les hyvers ne ſe reſſentoient point de la guerre. La Cour étoit auſſi nombreuſe que jamais, magnifique & occupée de ſes plaiſirs, tandis que Madame de Mainte-

---

de Madame la Ducheſſe, & femme de beaucoup d'eſprit.

non bornoit les ſiens à St. Cyr, & à perfectionner cet ouvrage.

Le Roi fit le mariage de M. le Duc d'Orléans, (1) avec Mademoiſelle de Blois. Feu Monſieur y donna les mains, non-ſeulement ſans peine, mais avec joie. Madame tint quelques diſcours mal-à-propos, puiſqu'elle ſavoit bien qu'ils étoient inutiles. Il eſt vrai qu'il ſeroit à deſirer pour la gloire du Roi, (comme je l'ai déja dit) qu'il n'eût pas fait prendre une telle alliance à ſon neveu, & à un Prince auſſi près de la Couronne; mais les autres mariages avoient ſervi de degrés à celui-ci.

Je me ſouviens qu'on diſoit déja, que M. le Duc d'Orléans étoit amoureux de Madame la Ducheſſe. J'en dis un mot en badinant à Mademoiſelle de Blois; & elle me répondit d'une façon qui me ſurprit, avec ſon ton de lendore : » Je ne me » ſoucie pas qu'il m'aime; je me ſoucie » qu'il m'épouſe. " Elle a eu ce contentement.

Feu Monſieur avoit eu envie de préférer Madame la Princeſſe de Conti, fille

---

NB. (1) Tout ce qu'on dit ſur ce mariage dans les Mémoires de Madame de Maintenon, n'eſt qu'un tiſſu de ſots menſonges.

du Roi, veuve depuis plusieurs années, à Mademoiselle de Blois ; & je crois que le Roi y auroit consenti, si elle l'avoit voulu ; mais elle dit à Monsieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très-fâchée de voir sa cadette de tant d'années passer si loin devant elle. Mais je dois dire à la louange de Madame la Duchesse, qu'elle ne fut pas sensible à ce petit désagrément, qui la touchoit de plus près ; & je lui ai entendu dire que, puisqu'il falloit que quelqu'un eût un rang au-dessus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût sa sœur qu'une autre : elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces sentiments, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendresse pour sa sœur. Il est vrai qu'elles se rechaufferent quelques années après, & que leur union parut intime : mais les communes favorites, par la suite des temps, les brouillerent d'une maniere irréconciliable ; & j'aurai occasion plus d'une fois de parler de cette brouillerie, à laquelle il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit pour faire le portrait de M. le Duc d'Orléans, un singulier pinceau, de tout ce que nous avons vu en lui, & de tout ce qu'il a voulu paroître. Il n'y avoit en lui de réel que l'esprit,

dont en effet il avoit beaucoup ; c'eſt-à-dire, une conception aiſée, une grande pénétration, beaucoup de diſcernement, de la mémoire & de l'éloquence ; mais malheureuſement un caractere dangereux. On lui avoit fait accroire que la vertu n'eſt qu'un nom vain, & que le monde étant partagé entre des ſots & des gens d'eſprit, la vertu & la morale étoient le partage des ſots ; & que les gens d'eſprit affectoient ſeulement, par rapport à leurs vues, d'en paroître avoir, ſelon qu'il leur convenoit. Ce Prince avoit été parfaitement bien élevé ; & comme dans ſa jeuneſſe les qualités de ſon eſprit couvroient les défauts qu'il pouvoit avoir, on avoit conçu de grandes eſpérances de lui. Je me ſouviens que Madame de Maintenon, inſtruite par ceux qui prenoient ſoin de ſon éducation, ſe réjouiſſoit de ce qu'on verroit paroître dans la perſonne du Duc de Chartres, (car c'eſt ainſi qu'il s'eſt appellé juſqu'à la mort de Monſieur.) un Prince plein de mérite, & capable par ſon exemple, de faire goûter à la Cour, la vertu & l'eſprit : mais à peine M. le Duc de Chartres fut-il marié & maître de lui, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas ; il courtiſa toutes les femmes ; & la liberté qu'il ſe donna

dans ſes actions & dans ſes propos, ſouleva bientôt les dévots qui fondoient ſur lui de grandes eſpérances. (1)

M. le Duc du Maine ſe maria dans le même temps, & épouſa, comme je l'ai dit, une fille de M. le Prince : l'aînée avoit épouſée M. le Prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite-vérole : Madame la Ducheſſe du Maine n'étoit pas l'aînée de celle qui reſtoit à marier ; cependant on la préféra à ſa ſœur, ſur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus. Peut-on marquer plus ſenſiblement, ni même plus baſſement qu'on ſe ſente honoré d'une alliance ! Mademoiſelle de Condé, aînée de Madame du Maine, reſſentoit vivement cet affront, & en a conſervé le ſouvenir juſqu'à la fin de ſes jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort ; & que ſi elle étoit un tant ſoit peu plus petite, elle étoit beaucoup moins mal faite, (2) d'un eſprit plus doux & plus raiſonnable. Quoi qu'il en ſoit de l'une &

NB. (1) Les dévots n'ont jamais eu rien à eſpérer de lui que des ridicules.

NB. (2) Elle épouſa depuis M. le Duc de Vendôme, qui ne fut pas d'humeur de lui faire des enfants.

de l'autre, Madame la Ducheſſe, portée à ſe moquer, appelloit ſes belles ſœurs les poupées du ſang ; & quand le mariage fut déclaré, elle redoubla ſes plaiſanteries avec M. ſon frere, M. le Duc, d'une façon qui les a par la ſuite brouillées très-ſérieuſement : c'eſt encore une des cauſes d'une diſſention dans la famille Royale, dont les effets ont été funeſtes.

A peine Madame du Maine fut-elle mariée, qu'elle ſe moqua de tout ce que M. le Prince lui pût dire ; dédaigna de ſuivre les exemples de Madame la Princeſſe, & les conſeils de Madame de Maintenon ; ainſi s'étant rendue bientôt incorrigible, on la laiſſa en liberté de faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit avoir à la Cour l'ennuya : elle alla à Sceaux jouer la comédie (1), & faire tout ce qu'on a entendu dire des nuits blanches (2), & tout le reſte. Monſieur

NB. (1) Elle l'aimoit beaucoup, & la jouoit fort mal : on la vit ſur le même théatre avec Baron : c'étoit un ſingulier contraſte ; mais ſa Cour étoit charmante ; on s'y divertiſſoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Verſailles ; elle animoit tous les plaiſirs par ſon eſprit, par ſon imagination, par ſes fantaiſies ; on ne pouvoit pas ruiner ſon mari plus gaiement.

NB. (2) Ces nuits blanches étoient des fêtes

le Duc ſon frere pendant un temps prit un très-grand goût pour elle : les vers & les pieces d'éloquence volerent entr'eux ; les chanſons contre eux volerent auſſi. L'Abbé de Chaulieu & M. de la Fare, Maleſieu & l'Abbé Geneſt, ſecondoient le goût que M. le Duc avoit pour la poéſie. Enfin, le frere & la ſœur ſe brouillerent, au grand contentement, je crois, de Madame la Ducheſſe.

M. le Duc avoit de grandes qualités ; de l'eſprit, de la valeur au ſuprême degré ; il aimoit le Roi & l'Etat. Bien-loin d'avoir cet intérêt qu'on a quelquefois reproché aux Condés, il étoit juſte & déſintéreſſé, & en donna des marques après la mort de M. le Prince ſon pere, quand il fut en poſſeſſion du Gouvenement de Bourgogne. M. le Prince exigeoit de cette Province une ſomme d'argent conſidérable, indépendante des droits de ſon Gouvernement, & M. le Duc ſon

---

que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faiſoit une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet : celui qui tiroit le C donnoit une Comédie, l'O exigeoit un petit Opéra, le B un Ballet. Cela n'eſt pas auſſi ridicule que le prétend Madame de Caylus, qui étoit un peu brouillée avec elle.

fils en prenant ſa place la remit généreuſement à la Province. Ce Prince ne laiſſoit pas d'avoir des défauts ; il étoit brutal : & quant à ſon eſprit, les meilleures choſes qu'il avoit penſé devenoient ennuyeuſes à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie, mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas en apparence être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit ; cependant il ſe donnoit à tout moment comme un homme à bonne fortune. Il aimoit Madame ſa femme plus qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crût bien traité ; il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle ; il en étoit exceſſivement jaloux, & ne vouloit pas le paroître. Quoi qu'il en ſoit, l'Etat & Madame la Ducheſſe ont fait une perte irréparable à ſa mort. Ses défauts n'étoient apperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familiérement ; & ſes bonnes qualités auroient été d'une grande reſſource à la France, à la mort de Louis XIV, dont il étoit plus eſtimé qu'aimé, parce qu'en effet il étoit plus eſtimable qu'aimable.

M. le Prince de Conti étoit le contraire. Quoi qu'il eût de grandes qualités, bien de la valeur & beaucoup d'eſprit, cependant on peut dire qu'il étoit plus

aimable qu'eſtimable. Il n'avoit jamais que l'eſprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit. Tout le monde ſe croyoit à ſa portée ; jamais, je ne dis pas un Prince, mais aucun homme n'a eu au même degré que lui le talent de plaire. D'ailleurs, il étoit foible pour la Cour autant qu'avec Madame ſa femme ; on dit qu'il étoit intéreſſé, je n'en ſais rien ; je ſais ſeulement que l'état de ſa fortune ne lui permettoit pas de paroître fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier ; il étoit grand ſans être bien fait, mal-adroit avec de la grace, un viſage agréable ; ce qui formoit un tout plein d'agréments & de charmes, à quoi l'eſprit & le caractere contribuoient. M. le Duc ne l'aimoit pas naturellement, ni ſurnaturellement pour l'amour qu'il eut pour Madame laDucheſſe. Cependant il le copioit, & vouloit ſouvent qu'on crût qu'il avoit imaginé les mêmes choſes que lui.

M. le Prince de Conti, juſqu'à la paſſion qu'il eut pour Madame la Ducheſſe, n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien ſérieuſes. Il avoit eu pluſieurs affaires galantes, & avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour ; mais il en eut un violent pour Madame la Ducheſſe. Peut-être que le rapport des agréments

qu'on trouvoit en eux & la crainte des personnes intéressées ont contribué à faire naître cette passion. Il est certain du moins que les soupçons de M. le Prince, les précautions de Madame la Princesse, & l'inquiétude de M. le Duc, l'ont prévenue. Il y avoit long temps que Madame la Duchesse étoit mariée, & que sa beauté faisoit du bruit dans le monde sans que M. le Prince de Conti parût y faire attention. Quelques personnes même s'y étoient attachées particuliérement; mais aucuns ne lui ont plu, si on excepte le Comte de Mailly, dont je ne répondrois pas, quoique je n'aye rien vu en passant ma vie avec elle qui pût autoriser les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux; j'en ai parlé quelquefois en badinant à Madame la Duchesse, qui me répondit sur le même ton. Madame de Maintenon lui en a souvent parlé, & en ma présence à Monsieur de Mailly: mais il se tiroit des réprimandes qu'elle lui faisoit par des plaisanteries qui réussissoient presque toujours avec Madame de Maintenon, quand elles étoient faites avec esprit. Lassé pourtant des discours qu'on tenoit, & craignant enfin qu'ils ne revinssent au Roi, il fit semblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réussit assez

pour allarmer la famille de cette femme ; & comme c'étoit des gens bien à la Cour, ils vinrent prier Madame de Maintenon d'empêcher le Comte de Mailly de continuer les airs qu'il se donnoit à l'égard de leur fille ; c'étoit ce que vouloit le Comte de Mailly ; & il ne manqua pas de dire à Madame de Maintenon, que si elle le grondoit sur cette femme, il falloit au moins qu'elle fût en repos sur l'autre. Quoi qu'il en soit, le prétexte & la réalité prirent fin.

M. le Prince de Conti ouvrit les yeux sur les charmes de Madame la Duchesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder : il l'aima passionnément ; & si de son côté elle a aimé quelque chose, c'est assurément lui, quoiqu'il soit arrivé depuis.

On prétend, & ce n'est pas, je crois, sans raison, que ce Prince qui n'avoit été jusques-là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir, le fut assez aux charmes de Madame la Duchesse, pour lui sacrifier une Couronne.

On sait qu'il fût appellé par un parti en Pologne, & on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré Roi s'il l'avoit bien voulu, & si son amour pour Madame la Duchesse n'avoit pas rallenti son ambi-

tion. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choſes ont contribué au mauvais ſuccès de ſon voyage en Pologne: mais comme on croyoit ici, dans le temps qu'il partit, l'affaire certaine, & qu'il étoit perſuadé de ne jamais revenir en France, les adieux furent auſſi tendres & auſſi triſtes entre Madame la Ducheſſe & lui qu'on peut ſe l'imaginer.

Ils avoient un confident contre lequel la jalouſie & la véhémence de M. le Duc ne pouvoit rien : ce confident étoit M. le Dauphin : & je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une ſageſſe & une conduite ſi admirable, qu'ils n'ont jamais pu donner aucune priſe ſur eux ; ſi bien que Madame la Princeſſe fut réduite à convenir avec Madame ſa belle-fille, qu'elle n'avoit d'autres raiſons de ſoupçonner cette galanterie, que parce que M. le Prince de Conti & elle paroiſſoient faits l'un pour l'autre.

M. le Prince de Conti ne goûta pas long-temps le dédommagement qu'il trouvoit dans ſa paſſion au défaut d'une Couronne. Son tempérament foible le fit preſqu'auſſi-tôt après ſon retour tomber dans une langueur qui termina enfin ſa vie trois ou quatre ans après; infiniment

regretté de toute la France, de Mgr. & de ſa maîtreſſe.

Elle eut beſoin de la force qu'elle a naturellement ſur elle-même, pour cacher à M. le Duc ſa douleur. Elle y réuſſit d'autant plus, je crois, qu'il étoit ſi ſoulagé de n'avoir plus un tel rival, ni un tel concurrent, qu'il ne ſe ſoucia d'examiner ni le paſſé, ni le fond du cœur.

Madame la Ducheſſe vécut comme un ange avec lui ; elle fit même que l'éloignement de Monſeigneur pour la perſonne de M. le Duc diminua. Il paroiſſoit s'accoutumer à lui, & il y auroit été fort bien par la ſuite, ſi une mort prompte ne l'avoit enlevé dans le temps qu'il étoit, comme je l'ai déja dit, le plus néceſſaire à la France, à ſa maiſon, à Madame ſa femme. Elle en parut infiniment affligée, & je crois que c'étoit de bonne foi ; elle n'avoit que l'ambition dans la tête & dans le cœur, depuis la mort de M. le Prince de Conti ; & M. le Duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes eſpérances de ce côté-là. Il étoit impoſſible, de quelque côté que la Famille Royale pût ſe tourner, que M. le Duc n'eût pas joué un grand rôle ; Madame la Ducheſſe gou-

vernant alors Monſeigneur, & M. le Duc ayant de ſon côté tout le courage & toute la capacité néceſſaire pour commander les armées, & même pour gouverner l'Etat.

La faveur de Madame la Ducheſſe auprès de Monſeigneur redoubla après cette mort. Il étoit continuellement chez elle; & l'envie que M. le Duc de Berry avoit de lui plaire, faiſoit auſſi qu'il s'y trouvoit ſouvent avec lui; & comme Madame la Ducheſſe mit dans le monde, dans ce même temps, les Princeſſes ſes filles; & qu'elles par conſéquent, ſe trouverent ſouvent avec Monſeigneur & M. le Duc de Berry, on jugea que Madame la Ducheſſe avoit deſſein de faire le mariage de Mademoiſelle de Bourbon avec M. le Duc de Berry, ou du moins on ſe ſervit de cette raiſon pour preſſer celui de Mademoiſelle d'Orléans avec ce Prince.

Il faut avouer que Madame de Maintenon entra dans cette crainte, & que ſon amitié pour Madame la Ducheſſe de Bourgogne, lui fit appréhender le grand crédit de Madame la Ducheſſe. Elle ne put imaginer, ſans une peine extrême, que Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſe verroit un jour abandonnée, & que

toute la Cour ſeroit aux pieds de Madame la Ducheſſe, pour plaire à Monſeigneur. Elle voyoit dans Madame la Ducheſſe une conformité de caractere, de vues & d'humeur entr'elle & Madame de Monteſpan, qui la déterminerent entiérement pour le côté d'Orléans. Mais je me ſouviens que je n'ai pas encore dit un mot de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

On ſait que cette Princeſſe n'avoit que dix à onze ans quand elle vint en France. Sa grande jeuneſſe & les prieres de Madame la Ducheſſe de Savoye ſa mere, firent que Madame de Maintenon en prit un ſoin particulier, ou pour mieux dire, l'intérêt du Roi & celui de toute la France, l'engagerent encore plus à donner tous ſes ſoins, pour achever l'éducation que Madame la Ducheſſe de Savoye avoit ſi bien commencée : car il faut dire la vérité, & je l'ai ſouvent entendu dire à Madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée que l'avoit été cette Princeſſe. Nous n'aurions fait, diſoit-elle, que la gâter ici, ſi les bonnes qualités qui ſont en elle, y avoient été moins fortement imprimées. Madame de Maintenon ſe mit donc en poſſeſſion de la Princeſſe de Savoye, dès qu'elle

arriva ici ; & elle, ſoit par eſprit ou par ſentiment, déféra entiérement à ſes avis. Elle fut juſqu'à ſon mariage, & quelques temps encore après, fort ſéparée des Princeſſes & du reſte de la Cour. Madame de Maintenon la formoit ſous les yeux du Roi : elle l'environna (autant qu'il lui fut poſſible) de perſonnes de mérite; elle lui donna pour Dame d'honneur Madame la Ducheſſe du Lude ; pour Dame d'atour la Comteſſe de Mailly, & les Dames du Palais étoient choiſies entre ce qu'il y avoit de meilleur, ou du moins regardées comme telles par Madame de Maintenon.

La Ducheſſe du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur, & une déférence à l'égard de Madame de Maintenon, qui lui tenoit lieu d'eſprit. On n'avoit voulu dans cette place qu'une repréſentation : c'eſt auſſi tout ce qu'elle avoit. Elle ne faiſoit rien ſans en rendre compte; les Princeſſes qui voyoient qu'on éloignoit Madame la Ducheſſe de Bourgogne de leur commerce, n'en ſurent pas bon gré à Madame de Maintenon; & ſur-tout Madame la Ducheſſe, qui, dans le fond, ne l'aimoit pas moins par rapport à Madame de Monteſpan, que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des avis, &

qu'elle l'avoit ſouvent blâmée dans ſa conduite ; mais dans le fond, c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au Roi, que pour tout autre motif. Mais comme on ne ſe rend pas juſtice, elle l'accuſoit d'une choſe dont pourtant elle l'avoit bien avertie, & qu'il n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il eſt vrai que Madame de Maintenon ayant penſé peut-être aſſez mal-à-propos, que ſon exemple & ſes diſcours pouvoient être dangereux, & gâter en un inſtant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de peines & de temps, auprès de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, elle fit en ſorte qu'elle ne vît guere Madame la Ducheſſe, & qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même Madame la Ducheſſe d'Orléans, dont l'eſprit eſt moins porté à la raillerie, & qui s'étoit plus ménagée avec Madame de Maintenon. D'ailleurs, Madame la Dauphine & Madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à Madame la Ducheſſe d'Orléans, qui la faiſoient valoir, & qui relevoient avec malignité tout ce que faiſoit & diſoit Madame la Ducheſſe, & lui attribuoient même des choſes à quoi elle n'avoit pas même penſé.

J'ai oui dire à Madame la Ducheſſe,

dans le temps de la déclaration du mariage de M. le Duc de Berry, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monſeigneur de lui faire épouſer Mademoiſelle de Bourbon. Et véritablement Monſeigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propoſitions, & d'entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la Ducheſſe qui le connoiſſoit, ſe ſeroit bien gardée de lui laiſſer ſeulement croire qu'elle en eût la penſée. Peut-être imaginoit-elle que le Roi étant vieux, il pourroit arriver que M. le Duc de Berry n'étant pas marié, il lui ſeroit alors facile de déterminer le choix de Monſeigneur, en faveur d'une de ſes filles; mais à coup ſûr, elle ne lui auroit jamais, en attendant, confié cette penſée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le Duc d'Orléans dût paſſer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel & convenable, après ce qui s'étoit paſſé en Eſpagne, de la marier à un Prince auſſi près de la Couronne, & frere du Roi d'Eſpagne.

Il eût été à deſirer, ou que le Roi n'eût point marié M. le Duc de Berry, ce qui ne preſſoit pas, ou qu'il eût fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de Madame la Ducheſſe d'Orléans, par

la bâtardiſe des meres, mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qu'on avoit accuſé, ſans doute à tort, d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de la Couronne d'Eſpagne, dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conſerver cette Couronne à Philippe V. Je laiſſe même à part tout ce qui s'eſt dit alors; mais enfin, la deſtinée de la France fit qu'il penſa autrement. Ce Roi ſi ſage conſentit à ce mariage: Mgr. y donna les mains par cette déférence qu'il eut toujours aux volontés du Roi, & de ſi bonne grace, qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la Dauphine en fut ravie: Elle regardoit ce mariage comme ſon ouvrage, & elle croyoit qu'il aſſureroit le repos & l'agrément de ſa vie après la mort du Roi; mais à peine fut-il conclu, qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la Ducheſſe de Berry ne ſe contraignit plus; & il eſt bien plus étonnant qu'avec ſon caractere & ſon tempérament, elle eût pu prendre autant ſur elle, qu'elle y prit pendant les deux années qui précéderent ſon mariage, qu'il ne l'eſt qu'étant parvenue à ce qu'elle deſiroit, elle dédaignât de ſe contraindre après. Elle ſe montra donc le lendemain de ſes noces telle qu'elle étoit. Mais il

faut

faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une maniere propre à autoriser ses libertés ; elle avoit été quelquefois en tiers avec Madame d'Argenton & son pere qui s'amusoit à peindre. Il l'avoit peinte un jour sans beaucoup de draperie, ce qui fut trop envenimé. Malgré cette éducation, elle sut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à Madame la Dauphine & à Madame de Maintenon, que de sa retenue ; & Madame la Duchesse d'Orléans qui desiroit ardemment ce mariage, & qui vit bien qu'il ne réussiroit pas, tant que cette Princesse demeureroit à Paris ou à St. Cloud entre les mains de son pere, la fit venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune Princesse, qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne, qu'on ne s'appercevoit pas de ses inclinations ; & même quelque temps avant que de venir à Versailles, dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, & que si elle continuoit sa maniere de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle : ce qui lui fit prendre la résolution de ne guere manger, de peu dormir, & de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande

& pareſſeuſe. On ne peut diſconvenir qu'une fille à cet âge, capable d'une pareille réſolution, par le ſeul motif d'ambition, & ſans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient ſur elle, devoit être un jour bien dangereuſe. Mais quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine de ſe contraindre. Je ne parlerai point comment elle manifeſta ſes autres inclinations. Il ſuffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je paſſerai de-là à l'hiſtoire des pendants d'oreilles, qui firent tant de bruit.

Madame la Ducheſſe d'Orléans avoit des pendants d'oreilles très-beaux, que feu Monſieur avoit eus de la Reine-mere. M. le Duc d'Orléans les lui prit, pour les donner à Madame la Ducheſſe de Berry. La maniere & la choſe devoient lui être déſagréables; mais elle eut tort, les connoiſſant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle ſe plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda Madame la Ducheſſe de Berry. Madame la Dauphine entra, pour ſon malheur, dans cette querelle, & prit parti pour Madame la Ducheſſe d'Orléans.

Depuis ce moment, Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & Madame la Du-

cheſſe de Berry, ne furent plus enſemble de la même maniere : car il faut avouer que dans les commencements du mariage, la premiere ne regardoit pas l'autre comme ſa belle-ſœur, mais comme ſa propre fille. Elle lui donnoit des conſeils, & elle l'avoit voulu former, comme elle-même l'avoit été, d'une maniere propre à plaire au Roi : ſentiments & diſpoſitions bien rares, non-ſeulement dans une Princeſſe, mais dans une femme ordinaire.

Madame la Dauphine ne l'étoit pas ; & ſi cette Princeſſe avoit des défauts & des foibles, elle avoit auſſi de grandes qualités : & il faut avouer que ſon commerce étoit charmant. Le Public a de la peine à concevoir que les Princes agiſſent ſimplement & naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'aſſez près pour en bien juger, & parce que le merveilleux qu'il cherche toujours, ne ſe trouve pas dans une conduite ſimple, & dans des ſentiments réglés. On a donc mieux aimé croire que Madame la Dauphine reſſembloit à M. ſon pere, & qu'elle étoit dès l'âge de 11 ans en France, auſſi fine & auſſi politique que lui, affectant pour le Roi & Madame de Maintenon, une tendreſſe qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de plus près, j'en

juge autrement, & je l'ai vue pleurer de si bonne foi, sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi. Mais Madame la Dauphine étoit jeune: elle étoit femme, & naturellement coquette; ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher. Ce n'est pas-là être fausse. Je ne dois pas même céler pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle s'est laissée entraîner par les autres; & que le plus grand défaut que je lui aye connu, étoit d'être trop facile, & de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient: ce qui l'a jettée dans quelques inconvénients qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût. Le premier étoit un fou, & elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fut aussi l'amoureux de la Reine d'Espagne, (1) sœur de Madame la Duchesse

---

NB. (1) C'étoit un Comte de Maulévrier, qui

de Bourgogne. Je ne l'ai pas connu, parce que je n'étois pas à la Cour dans ce temps-là; mais j'en ſais aſſez, pour dire que les paſſions étoient en lui des folies, & par les excès où elles le portoient, & par les moyens. Cependant, comme il avoit de l'eſprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus ſages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui; ce qui a paru par des audiences particulieres qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulévrier, fille du Maréchal de Teſſé, & bien avec Madame la Dauphine juſqu'à la mort de ſon mari, s'y eſt brouillée pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, rendre les lettres de Madame la Dauphine; mais dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là ſans fondement. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier Ecuyer de cette Princeſſe,

---

ſe jetta par la fenêtre, & ſe tua. La Reine d'Eſpagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; la paquet étoit adreſſé à l'Abbé de Caumartin, depuis Evêque de Blois.

& dont le Roi s'étoit ſervi pour travailler à ſon mariage.

Nangis eſt le ſecond pour lequel Madame la Dauphine a eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre, & j'avouerai que je le crois comme le public. La ſeule choſe dont je doute, c'eſt que cette affaire ſoit allée auſſi loin qu'on le croit; & je ſuis convaincue que cette intrigue s'eſt paſſée en regards, & en quelques lettres tout au plus. Je me le perſuade par deux raiſons; l'une, que Madame la Dauphine étoit trop gardée, & l'autre, que Nangis étoit trop amoureux d'une femme qui l'obſervoit de près, & qui m'a dit à moi-même que dans le temps qu'on ſoupçonnoit qu'il pouvoit être avec Madame la Dauphine, elle étoit bien aſſurée du contraire, puiſqu'il étoit avec elle. C'étoit bien plutôt une galanterie innocente qu'une paſſion.

. . . .

DÉFENSE

DE

LOUIS XIV.

J'Ai lu les *Ephémérides du Citoyen*, ouvrage digne de ſon titre. Ce Journal & les bons articles de l'Encyclopédie ſuffiroient, à mon avis, pour l'inſtruction & le bonheur d'une nation.

Occupé de l'Agriculture depuis plus de douze ans, j'ai puiſé ſouvent dans les Ephémérides des leçons dont j'ai profité. J'ai vu même avec étonnement quels avantages on pourroit procurer aux cantons que la nature ſemble avoir le plus diſgraciés. J'avois choiſis exprès un des plus mauvais terreins qui ſoient en France, pour y bâtir & pour y labourer une terre ingrate, qu'il falloit toujours rompre avec ſix bœufs, & qui ne rapportant que trois grains pour un, étoit à charge à tous les propriétaires. Je voulus eſſayer, s'il

étoit possible, de changer en quelque sorte la nature ; il falloit du travail & de la constance ; mes soins n'ont point été entiérement inutiles dans ce désert ; un hameau délabré, qui nourrissoit mal environ cinquante-cinq infortunés, où l'on ne connoissoit que les écrouelles & la misere, s'est changé en un village assez propre, & par conséquent devenu plus sain, qui contient déja près de trois cents habitants.

Un petit terrein pire que le plus mauvais de la partie de la Champagne qu'on nomme si indignement *pouilleuse*, a rapporté des récoltes ; & j'ai eu dix pour un toutes les années, d'un champ qui ne rapportoit que trois, & encore de deux ans en deux ans.

Je n'ai rien écrit sur l'Agriculture, parce que je n'aurois jamais rien pu faire qui eût mieux valu que les Ephémérides. Je me suis borné à exécuter ce que les estimables Auteurs de cet ouvrage ont recommandé, & ce que M. de St. Lambert a chanté avec tant d'énergie & de grace. Mais j'ai été un peu affligé de voir quelquefois le beau siecle de Louis XIV, le siecle des talents en tout genre, dénigré dans plusieurs livres nouveaux, & même dans ces Ephémérides à qui je dois

tant d'inftructions. Voici comme on en parle dans un endroit.

» C'étoit un Empire entiérement éner-
» vé par des efforts exceffifs, mal-enten-
» dus, malheureux, & fur-tout par les
» fuites du régime fifcal le plus dur, le
» plus impérieux, le plus méthodique-
» ment inconfidéré, le plus réglemen-
» taire qui ait jamais exifté. Ces deux
» inventions terribles, dis-je, ne font
» pas l'héritage le moins funefte que nous
» ait laiffé ce fiecle tant vanté & fi dé-
» faftreux. "

Voici comme on s'explique au commencement d'un autre chapitre. » La
» gloire de ce grand fiecle, fi cher à nos
» beaux-efprits, étoit paffée comme les
» étoupes qu'on brûle devant le Pape à
» fon exaltation ".

Je vais d'abord répondre à cette ironie. Je parlerai enfuite du regne *funefte & défaftreux*.

Oui, fans doute, ce fiecle doit être cher à tous les amateurs des beaux-arts, à tous ceux que vous appellez *beaux-efprits ;* oui, je me regarderai comme un barbare, comme un efprit faux & bas, fans culture, fans goût, quand je pourrai oublier la force majeftueufe des belles fcenes de Corneille, l'inimitable Ra-

cine, les belles épîtres de Boileau & son Art poétique; le nombre des fables charmantes de la Fontaine, quelques opéra de Quinault qu'on n'a jamais pu égaler; & sur-tout ce génie à la fois comique & philosophe, cet homme qui, en son genre, est si au-dessus de toute l'antiquité, ce Moliere dont le *trône est vacant.* (1)

En relisant les Prosateurs, je mets hardiment la défense de l'infortuné Fouquet par le généreux Pélisson, à côté des beaux discours de l'orateur Romain. J'admire d'autant plus quelques oraisons funebres du sublime Bossuet, qu'elles n'ont point eu de modele dans l'antiquité. Qui ne chérira l'Auteur humain & tendre du Télemaque? qui ne sentira le mérite unique des Provinciales? quel homme du monde n'aimera les sermons de Massillon, & quel art a-t-il fallu pour les faire aimer? Ils durent ces chefs-d'œuvres, ils dureront autant que la France.

---

(1) Expression pittoresque & vraie de Mr. Chamfort, dont le discours justement couronné par l'Académie, quand on employe une expression neuve & de génie, ce que Boileau appelloit un mot trouvé, il faut citer l'inventeur. Ce siecle-ci a de beaux côtés, mais est un peu le siecle des Plagiaires.

Nous avons aujourd'hui du galimathias à deux colonnes contre un chapitre de Bélisaire, & des Mandements composés par le Révérend pere Patouillet.

Si l'on veut des recherches historiques, trouvera-t-on quelque chose de plus savant & de plus profond que les ouvrages de Du Cange ?

S'il est question de mathématiques, avons-nous en France beaucoup de Mathématiciens qui ayent été inventeurs comme Descartes en géométrie ? Et malgré les chimeres de toute sa physique, ne mérite-t-il pas le bel éloge qu'en a fait M. Thomas, couronné par l'Académie Françoise & par le public ?

Nous avons aujourd'hui de bons ouvrages philosophiques ; mais en est-il beaucoup qui l'emportent sur le Traité des erreurs des sens & de l'imagination par Mallebranche ; excellent commencement d'un systême qui finit trop mal ?

On nous a donné depuis peu de beaux morceaux d'histoire : mais on mettra toujours à côté de Saluste la conspiration de Venise par l'Abbé de St. Réal. L'histoire des Oracles de Fontenelle (persécuté d'une maniere si infâme par les Jésuites) ne rendit-elle pas de grands services à l'esprit humain ? Et si vous faites

grace aux tourbillons de Descartes, qui sont malheureusement la base de la pluralité des mondes, si vous ôtez quelques plaisanteries déplacées, a-t-on jamais traité la philosophie avec plus de netteté & d'agréments que dans ce même livre de la pluralité des mondes ? Production du siecle de Louis XIV dans un goût absolument nouveau ?

Si vous passez aux autres arts qui dépendent moins de la profondeur de la pensée, à l'architecture, à la peinture, à la sculpture, à la musique, il faudra toujours mettre au premier rang ce Pérault, auteur de la façade du Louvre & de la traduction de Vitruve; les Poussin, les Le Brun, les Sueur, les Girardon; il ne faudra pas tourner en ridicule ce Lully, qui, né Italien, trouva le secret d'inventer le seul récitatif qui convient à la langue françoise, & qui le premier enseigna la musique à un peuple qui ne la savoit pas.

Comment s'est-il pu faire que tant d'hommes supérieurs dans tant de genres différents, ayent fleuri tous ensemble dans le même âge ? Ce prodige étoit arrivé trois fois dans l'histoire du monde, & peut-être ne reparoîtra plus.

Sortons de la carriere des beaux-arts

pour considérer les grands Capitaines & les habiles Ministres; nous avouerons que la gloire des Condé, des Turenne, des Luxembourg, des Villars, ne sera jamais éclipsée, & nous redirons que le nom des Colbert doit être immortel.

Henri IV, que nous révérons aujourd'hui, & que nous aimons, si on l'ose dire, comme un Dieu tutélaire, étoit un très-grand homme : mais le temps de Louis XIV fut un très-grand siecle. A peine notre Henri IV eut-il le temps de réparer les brêches de la France & le sang qu'elle avoit perdu pendant près de quarante années de guerres civiles & de fanatisme ?

Repassons les temps qui suivirent le crime épouvantable de sa mort (uniquement commis par la superstition) jusqu'au moment où Louis XIV régna par lui-même ; tout fut odieux & funeste, & ce temps contient encore quarante années.

Voilà donc quatre-vingts ans pendant lesquels, si j'en excepte les dix belles années du Héros de la France, je ne vois que confusion, discorde, séditions, guerres civiles, fanatisme affreux, tyrannie de toute espece, pauvreté & ignorance. Je ne crois pas que depuis François second

jufqu'à l'extinction de la Fronde en France, il y ait eu un feul jour fans meurtre. Le plus abominable de tous, celui qui fait encore verfer des larmes, eft celui de cet adorable Henri IV, dont toutes les foibleffes font fi pardonnables, & dont toutes les vertus font fi héroïques!

Ce font donc ces quatre-vingts années dont je parle qui font *funeftes & défaftreufes*, & non pas le fiecle de Louis XIV, pendant lequel notre nation (aujourd'hui célebre dans l'Europe par l'opéra comique) fût le modele des nations en tout genre.

J'ai moins fait l'hiftoire de Louis XIV, que celle des François; mon principal but a été de rendre juftice aux hommes célebres de ce temps illuftre dont j'ai vu la fin; mais je n'ai pu être injufte envers celui qui les a tous encouragés. Puiffe la raifon qui s'affoiblit quelquefois dans la vieilleffe, me préferver de ce défaut trop ordinaire, d'élever le paffé aux dépens du préfent! Je fais que la philofophie, les connoiffances utiles, le véritable efprit, n'ont jamais fait tant de progrès parmi les gens de Lettres, que dans les jours où j'acheve de vivre. Mais qu'il me foit permis de défendre la caufe d'un fiecle à qui nous devons tout, & d'un Roi qui

n'a pas été assurément indigne de son siecle.

Je porte les yeux sur toutes les nations du monde, & je n'en trouve aucune qui ait jamais eu des jours plus brillants que la Françoise depuis 1655 jusqu'à 1704. Je prie tous les hommes sages, désintéressés, de juger si un petit nombre d'années très-malheureuses dans la guerre de la succession, doivent flétrir la mémoire de Louis XIV. Je leur demande s'il faut juger par les événements? Je leur demande si le feu Roi devoit priver son petit-fils du trône que le Roi d'Espagne lui avoit laissé par son testament, & où ce jeune Prince étoit appellé par les vœux de toute la nation. Philippe V avoit pour lui les loix de la nature, celles du droit des gens, celles mêmes par qui toutes les familles de l'Europe sont gouvernées, les dernieres volontés du testateur, les acclamations de l'Espagne entiere; disons la vérité, il n'y a jamais eu de guerre plus légitime.

Louis XIV la soutint seul avec constance pendant plusieurs années; il la finit heureusement après les plus grandes infortunes. C'est à lui que le Roi d'Espagne d'aujourd'hui, le Roi de Naples, le Duc de Parme, doivent leurs Etats.

Je n'ai pas justifié de même (& Dieu

m'en garde) la guerre contre la Hollande, qui lui attira celle de 1689. L'Europe a prononcé que c'eſt une grande faute ; il en fit l'aveu en mourant. Il ne faut pas charger de reproches ceux qui ont eu la gloire de ſe repentir.

Le public en général eſt plus éclairé qu'il ne l'étoit. Servons-nous donc de nos lumieres pour voir les choſes ſans paſſion & ſans préjugés.

Louis XIV veut réformer les loix, elles en avoient certes beſoin. Il choiſit pour cette ſage entrepriſe les Magiſtrats les plus éclairés du Royaume. Ce n'eſt pas ſa faute s'ils ont conſervé des uſages barbares, & ſi les avis auſſi humains que judicieux du Préſident de Lamoignon n'ont pas été ſuivis ; on s'en rapporta toujours à la pluralité des voix, & l'on ne pouvoit guere en agir autrement. Que reſte-t-il à faire aujourd'hui pour achever ce grand ouvrage de Louis XIV ? De trouver des Lamoignon, qui travaillent avec des Maupeou, & qui nettoyent nos loix de la rouille ancienne de la barbarie.

Quelques perſonnes ne ceſſent depuis pluſieurs années de critiquer l'admiration du célebre Colbert. Il eſt condamné dans plus de vingt volumes, pour n'avoir pas rendu le commerce des grains entiére-

ment libre ; mais les censeurs se souviennent-ils que le Duc de Sully fit la même défense depuis 1598 ? Il craignoit le transport des bleds hors du Royaume ; il avoit fait l'expérience de l'impétuosité Françoise dans qui l'avidité du gain présent l'emportoit souvent sur la prévoyance. Il voyoit une nation exposée à souffrir la faim pour avoir outré la vente du bled dans l'espérance d'une nouvelle récolte heureuse.

Depuis ce temps, la défense subsista toujours jusqu'à l'année 1764, où le Conseil du Roi régnant a jugé, pour le bonheur de la nation devenue plus éclairée, qu'il faut encourager la sortie des bleds avec les tempéraments convenables.

Il me semble qu'on ne doit pas attaquer légérement la mémoire d'un homme tel que Colbert. Il ne faut pas dire qu'il a sacrifié la culture des terres à l'esprit *mercantile.* Ses vues étoient certainement grandes & nobles sur la marine & sur le commerce qu'il créa en France. L'épithete de mercantile ne convient pas plus au génie de ce Ministre que celle d'égrefin à un Général d'armée.

Quoiqu'il me soit permis de rapporter ici ce qu'on à pu déja lire dans le siecle de Louis XIV : » Colbert arriva au

» maniement des finances avec de la science & du génie ; il commença comme le Duc de Sully par arrêter les abus & les pillages qui étoient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il étoit possible ; & par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du Roi, en diminuant les tailles. On voit par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avoit tous les ans un million de ce temps-là destiné à l'encouragement des manufactures & du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitants, que des négociants Anglois s'étant adressés à M. Colbert de Croissi son frere, Ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande & des salaisons pour les colonies en 1667, le Contrôleur-Général répondit que depuis quatre ans, on en avoit à revendre aux étrangers. »

M. de Fourbonnaye, qui a fourni de si grandes lumieres sur les finances de la France, cite le même fait, & il est lui-même trop estimable pour ne pas estimer un Colbert.

Dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie, à l'article *vingtieme*, page 87, tome XVII,

il eſt dit que » ce Miniſtre préféra la gloire » d'être pour tous les peuples un mo- » dele de futilités, & de les ſurpaſſer » dans tous les arts d'oſtentation, à l'a- » vantage plus ſolide & toujours ſûr de » pourvoir à leurs beſoins naturels. »

Il eſt dit » qu'il n'avoit pas les matie- » res premieres, qu'il en provoqua l'im- » portation de toutes ſes forces, & pro- » hiba l'exportation de celle du pays. »

J'aimois l'auteur de cet article, mais j'aime encore plus la vérité. Je ſuis obligé de dire qu'il s'eſt trompé en tout. Le Miniſtre qu'il condamne, étoit ſi loin de négliger l'agriculture, que dans ſon mémoire préſenté au Roi le 22 Octobre 1664, il s'exprime en ces mots : *Les principaux objets ſont l'agriculture, la marchandiſe, la guerre de terre & celle de mer.* Ce mémoire eſt public aujourd'hui.

Il eſt encore très-faux qu'il n'eût point de matieres premieres, car il ſe les donna. Il établit dans les ports, pour le ſervice, de la marine, les manufactures & les magaſins de tout ce qu'on achetoit avant lui chez les Hollandois. Il eut auſſi la matiere premiere de la ſoie, en preſſant les plantations des mûriers. Je ſais par expérience de quelle prodigieuſe utilité eſt cette entrepriſe. L'auteur de l'article

vingtieme ne le ſavoit pas : & je ſuis en droit de rendre témoignage en ce point à la ſageſſe du Miniſtre.

C'eſt la mode aujourd'hui de dégrader les grands hommes ; mais ſi les critiques veulent ſe ſouvenir qu'ils doivent aux ſoins infatigables de ce Miniſtre, toutes les manufactures qui contribuent à l'aiſance de leur vie, depuis les tapiſſeries des Gobelins juſqu'aux bas au métier, ils connoîtront qu'il y auroit non-ſeulement de l'injuſtice à ſe plaindre de lui, mais encore de l'ingratitude.

Il me ſemble que Boileau avoit raiſon dans ces temps alors heureux, de dire à Louis XIV qu'il peindroit....

Les ſoldats dans la paix doux & laborieux.
Nos artiſans groſſiers rendus induſtrieux,
Et nos voiſins fruſtrés de ces tribus ſerviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Je ne m'attendois pas qu'on dût faire à Louis XIV & à ſon Miniſtre un reproche de l'établiſſement de la compagnie des Indes ; elle n'étoit pas néceſſaire peut-être du temps de Henri IV. On conſommoit alors dix fois moins d'épiceries que de nos jours. On ne conniſſoit ni café, ni thé, ni tabac, ni curioſités de la Chi-

ne, ni étoffes fabriquées chez les Brames. Nous étions moins riches, moins éclairés qu'aujourd'hui, mais plus ſages. N'accuſons que nous de nos nouveaux beſoins, & ne calomnions pas les vues étendues des vrais hommes d'Etat, qui n'ont été occupés qu'à nous ſatisfaire.

Jamais édit du Roi n'ordonna aux Pariſiennes de faire contribuer les quatre parties du monde au déjeûner de leurs femmes de chambre, de tirer des rivages de la mer Rouge une petite feve âcre, de l'herbe de la Chine, leurs taſſes du Japon, & leur ſucre de l'Amérique.

Louis XIV ne dit jamais aux François, je vous ordonne de mettre pour quatre millions cinq mille livres par an, d'une poudre puante dans votre nez, & vous l'irez chercher dans la Virginie & chez les Quakers. J'ordonne que toutes les bourgeoiſes ayent des engageantes de mouſſelines brodées par les filles des Bracmanes, & des robes filées au bord du Gange.

Joignez à toutes nos fantaiſies le beſoin moins imaginaire peut-être des épiceries, & cet ancien proverbe : *cela eſt cher comme poivre*, proverbe trop bien fondé ſur ce qu'en effet une livre de poivre valoit au moins deux marcs d'argent avant les

voyages des Portugais. Enfin, il falloit ou nous ruiner pour acheter ce ſuperflu de nos voiſins, ou nous ruiner un peu moins en allant le chercher nous-mêmes. Les Anglois avoient des compagnies dans l'Inde, & les Hollandois des Royaumes. Il s'agiſſoit d'être leur tributaire ou leur rival.

Qu'on ſe tranſporte dans ces temps de gloire & d'eſpérance; qu'on juge ſi on auroit été bien venu à dire alors aux François : Payez à vos ennemis ce que vous pouvez vous procurer vous-mêmes. Une preuve que ce grand projet de commerce étoit très-bien imaginé par le Miniſtere, c'eſt qu'il fut redouté des Puiſſances maritimes. Tout établiſſement eſt bon, quand vos ennemis en ſont jaloux.

Les Hollandois nous prirent Pondichery en 1694. C'étoit la moindre récompenſe que le Roi de France dût attendre de ſon invaſion en Hollande ; invaſion qu'aſſurément on n'attribuera pas au ſage Colbert ; mais au ſuperbe & laborieux ennemi de Colbert, des Hollandois & de Turenne.

Le Miniſtre des finances fut jetté hors de toutes ſes meſures par cette guerre, pour laquelle il fallut faire quatre cents millions de mauvaiſes affaires qu'il avoit

en horreur. Il dépendit des traitants dont il avoit voulu abolir pour jamais le fatal ſervice.

Ce n'eſt pas lui non plus qui perſécuta les Proteſtants. Il ſavoit trop combien ils étoient utiles dans les finances, le commerce, les manufactures, la marine, & même l'agriculture. Il ſentit la playe de l'Etat. J'ai vu des notes de ſa main, chez M. de Montmartel, dans leſqu'elles il dit qu'il a eu les mains liées. Ces notes ſont de 1683 l'année la plus brillante de la finance, & malheureuſement l'année de ſa mort.

Madame de Caylus, niece de Madame de Maintenon, née Proteſtante comme ſa tante, dit expreſſément dans ſes Souvenirs, que le Roi *fut trompé dans cette longue & malheureuſe affaire par ceux en qui ce Monarque avoit mis ſa confiance.* Il avoit le jugement ſain & droit; mais qui n'étant pas éclairé par l'hiſtoire de ſon propre Royaume, pouvoit être aiſément ſéduit par un Confeſſeur, par un Miniſtre, & faſciné par les proſpérités. On lui fit toujours croire qu'il étoit aſſez grand pour dominer d'un mot ſur toutes les conſciences. Il fut trompé comme il le fut depuis par le Jéſuite le Tellier; on ne l'auroit pas trompé, ſi on lui avoit dit qu'il

étoit aſſez grand pour ſe faire obéir également des deux Religions rivales. Trente ans de victoires & de ſuccès de tout genre, avec trois cents mille hommes de troupes devoient l'aſſurer de la ſoumiſſion de tout l'Etat.

On condamne encore ſes bâtiments. Cependant la famille Royale & toute la Cour & les Miniſtres ne ſont logés que par lui, ſoit à Verſailles, ſoit à Fontainebleau, ſoit à Paris même, qui deſire depuis Henri IV de voir ſes Rois; mais ces bâtiments ont-ils été à charge à l'Etat? Ils ont ſervi à faire circuler l'argent dans tout le Royaume, & à perfectionner tous les arts qui marchent à la ſuite de l'architecture.

L'établiſſement de St. Cyr, qui ſubſiſte principalement du revenu de l'Abbaye de St. Denis, en ſoulageant deux cents cinquante familles nobles, n'a rien coûté à la France. Ce monument & celui des Invalides ont été les plus beaux de l'Europe, ſans contredit, juſqu'à celui de l'Ecole militaire. (1)

Les

NB. (1) C'eſt M. du Verney qui inventa l'Ecole militaire; c'eſt Madame de Pompadour qui le propoſa. Il faut rendre juſtice; la gloire eſt le ſeul prix du bien qu'on a fait.

Les foibleſſes & les fautes de Louis XIV n'ont pas empêché Dom Uſtaris de le propoſer pour modele au Gouvernement d'Eſpagne, & de l'appeller *un homme prodigieux*. Ses anciens ennemis lui ont payé à ſa mort le tribut d'eſtime qu'ils lui devoient.

Il eſt très-aiſé de gouverner un Royaume de ſon cabinet avec une brochure; mais quand il faut réſiſter à la moitié de l'Europe après cinq grandes batailles perdues, & l'affreux hyver de 1709, cela n'eſt pas ſi facile.

Il n'eſt pas ſi facile non plus de gouverner une compagnie à ſix mille lieues. Il eſt clair que Louis XIV en bâtiſſant Pondichery, & le Duc d'Orléans en le relevant, ne purent avoir d'autre objet que la gloire & le bien de la nation; je défie qu'on en imagine un troiſieme. La compagnie à ſa réſurrection vers 1720 ſous la Régence, a commencé ſon commerce avec beaucoup plus d'argent que la fameuſe compagnie Hollandoiſe n'avoit commencé le ſien avant ſa conquête des Moluques. Quel fléau l'a détruite une ſeconde fois? La guerre?

Dès qu'on tire un coup de canon en Flandres, il retentit en Amérique & à la côte de Coromandel. A cette guerre

contre les Anglois, ſe ſont joints une foule de maux auſſi dangereux; la diſcorde inteſtine, la rapacité, la jalouſie entre les déprédateurs heureux & malheureux; une autre jalouſie plus furieuſe encore, celle du commandement qui eſt ſi ſouvent accompagnée de l'inſolence, de la perfidie, des plus noires intrigues, & des plus fatales impoſtures.

Les vaiſſeaux de l'Inde partoient moins chargés de marchandiſes que de délateurs, de calomniateurs, de faux témoins, de procès-verbaux ſignés par le menſonge dans l'Inde, & ſoutenus par la corruption en France. Il en coûta quatre ans de liberté au vainqueur de Madras, à un homme d'un rare mérite, à ce La Bourdonnaye, qui ſeul avoit vengé l'honneur du pavillon François dans les mers de l'Inde. Il en a coûté la vie au Lieutenant-Général Lally, qui du jour qu'il aborda dans Pondichery, pour y remettre l'ordre & y rétablir le ſervice, eut dix fois plus d'ennemis dans la ville qu'il n'avoit d'Anglois à combattre : brave homme ſans doute, Jacobite jusqu'au martyre, implacable contre les Anglois, attaché à la France par paſſion. Je l'ai connu tel & très-intimement, & dans des temps critiques : mais dur, je l'avoue, emporté, inſociable, jaloux des

immenſes fortunes acquiſes dans l'Inde par la rapine, furieux contre tous ceux auxquels il commandoit, parce que tous étoient acharnés contre lui. Enfin, pris à diſcrétion par les Anglois vainqueurs, tranſporté avec ſes détracteurs, revenu en France avec eux comme un ours pourſuivi toujours par les mêmes chiens, jugé ſur les hurlements réunis de ceux qui l'auroient exécuté de leurs mains mêmes : condamné par ce qu'on ne peut prononcer que ſur les dépoſitions; il ſuccomba, il donna un fatal & hideux ſpectacle au peuple de Paris; on le plaignit alors, mais après l'avoir déteſté. Il ne ſe trouva pas dans toute ſa fortune de quoi payer l'amende à laquelle il fut condamné; mais bientôt cette horrible aventure fut confondue avec tant d'autres qui font inutilement frémir la nature humaine, & que Paris oublie le lendemain pour des plaiſirs ſouvent ridicules & bientôt oubliés auſſi.

Quel fut depuis le ſort de la Compagnie? des procès contre des Citoyens qui avoient combattu pour elle, des dettes immenſes avec l'impuiſſance de payer, la reſſource inutile des loteries, le deſir & l'incapacité de ſe ſoutenir. Elle avoit été la ſeule Compagnie dans l'univers qui

eût commercé pendant près de cinquante années, sans jamais partager entre les actionnaires le moindre profit, le moindre soulagement produit par son commerce.

Tout ce que je sais, c'est que la Compagnie Angloise partage actuellement cinq & demi pour cent, pour les six mois courants.

A l'égard de celle de Hollande, c'est une grande Puissance souveraine. Les actionnaires avoient déja partagé 150 pour cent de leur premiere mise en 1608, après les dépenses immenses de l'établissement payées sur les profits.

Maintenant, qu'on reproche tant qu'on voudra au Duc d'Orléans, Régent, d'avoir rendu la vie à notre Compagnie des Indes, & à Louis XIV de l'avoir fait naître, je dirai, ils ont tous deux fait une belle entreprise. Le Roi de Danemarck les a imités & a réussi. Les François se sont mal conduits, & ils ont échoué; la vérité ordonne d'en convenir.

Il faut avouer aussi que la Cour de Danemarck n'a point envoyé à Tranquebar de Missionnaire intriguant, brouillon & voleur, qui semât la discorde dans les comptoirs, qui en emportât l'argent, & qui en revînt avec onze cents mille francs

dans sa cassette, après avoir gagné des ames à Dieu, comme a fait notre révérend Pere Lavaur de la Compagnie de Jesus.

On sait assez que l'histoire ne doit être ni un panégyrique, ni une satyre, ni un ouvrage de parti, ni un sermon, ni un roman. J'ai eu cette regle devant les yeux, quand j'ai osé jetter un œil philosophique sur la terre entiere. J'envisage encore le siecle de Louis XIV comme celui du génie, & le siecle présent comme celui qui raisonne sur le génie. J'ai travaillé cinquante ans à rendre exactement justice aux grands hommes de ma patrie. J'ai obtenu quelquefois pour récompense la persécution & la calomnie. Je ne me suis point découragé. La vérité m'a été plus précieuse que les clameurs injustes ne sont méprisables. Je ne me défends point ; je défends ceux qui sont morts en servant la patrie ou en l'instruisant. Je défends le Maréchal de Villars, non parce que j'ai eu l'honneur de vivre dans sa familiarité dix années consécutives dans ma jeunesse, mais parce qu'il a sauvé l'Etat. Un misérable réfugié ose dans sa démence imprimer (1) qu'à

(1) Mémoires de Maintenon, Tom. V. pag. 117.

la bataille de Malplaquet, ce Général paſſa pour s'être bleſſé légérement lui-même, afin d'avoir un prétexte de quitter le champ de bataille, & de faire croire qu'il eût été vainqueur ſans ſa bleſſure. Je dois confondre l'infamie abſurde de ce calomniateur.

Pouſſe-t-il ſa fureur inconcevable juſqu'à dire (1) que le pere du Roi régnant trahit le Roi ſon grand-pere & l'Etat, & fit prendre Lille, de peur que Madame de Maintenon ne fût Reine? un hiſtorien doit réfuter une pareille horreur que la nation doit punir.

A-t-il la ſcélérateſſe non moins extravagante d'imputer (2) au Régent de France, des actions que les plus vils des hommes ne regardent aujourd'hui (grace à mes ſoins peut-être) que comme des rêveries dignes du mépris le plus profond? j'ai dû faire rentrer dans le néant cette exécrable impoſture.

---

(1) Mémoires de Maintenon, Tom. IV. pag. 109 & 110.

(2) Tom. IV. pag. 346 & ſuivantes de l'édition de l'Hiſtoire de Louis XIV, falſifiée par lui, & chargée de notes infâmes, chez Eſlinger à Francfort.

A-t-il dit (1) que le premier Président de Maisons (dont le fils, mon ami intime, est mort entre mes bras) étoit premier Président quand le Duc d'Orléans fut déclaré Régent, & qu'il faisoit une cabale contre ce Prince ? j'ai dû faire appercevoir que jamais ce Magistrat ne fut premier Président, & apprendre au public que loin de vouloir priver le Prince de son droit, ce fut lui qui arrangea tout le plan de la Régence.

J'ai dû confondre toutes les calomnies vomies par ce malheureux contre la famille Royale, contre les meilleurs Ministres, & contre les hommes du Royaume les plus respectables. Pourquoi ? parce que ces impostures se vendent long-temps dans les pays étrangers, & beaucoup mieux que de bons livres ? parce qu'elles vont à Leipsig, à Berlin où un Héros ne parle que François, à Hambourg, à Dantzig, à Moscow, à Yassi; parce que tous ceux qui lisent en Europe, entendent le François, jusqu'à des Turcs; nos grands hommes ayant porté notre langue aussi loin que l'Impératrice de Russie porte ses armes & ses loix. Voilà ce qu'on

---

(1) Mémoires de Maintenon, tom. V. pag. 266.

ne ſait pas dans les ſoupers de Paris. On dit : il a tort de relever des ſottiſes ſi mépriſables. Non, il n'a point tort. Prenez une carte géographique, voyez que l'Univers n'eſt pas borné à votre quartier ; concluez qu'on peut parler à d'autres hommes qu'à vous, & qu'on doit venger votre patrie & les grands hommes qui ont bien mérité d'elle.

Plus de cent hiſtoires modernes ont été compilées ſur des Journaux remplis de nouvelles impertinentes, ſemblables à ces menſonges imprimés dont je parle. Peut-être un jour ces hiſtoires paſſeront pour authentiques. Celui qui conſacreroit un chapitre dans la nouvelle Encyclopédie qu'on prépare, à prévenir le public contre cette foule d'impoſtures, éleveroit un monument utile. Ce ſeroit le ſerpent d'airain qui guériſſoit les morſures des vrais ſerpents. Si j'ai pris la liberté de réfuter le livre eſtimable *des Ephémérides du Citoyen*, j'ai dû à plus forte raiſon confondre les calomnies de l'extravagant ennemi de tous les citoyens. (1)

---

(1) C'eſt un nommé *La Baumelle*, qui écrit de ce ſtyle incorrect, audacieux & violent, qu'on tâche de mettre à la mode aujourd'hui.

A l'égard des impostures contre de simples particuliers, d'ordinaire on les néglige. Sans quoi la terre qui a besoin d'être cultivée, deviendroit une grande Bibliotheque.

Figurez-vous un gueux échappé des petites-maisons, qui couvriroit de son ordure les statues de *Louis XIV* & de *Louis XV*, tel étoit ce misérable. Son vrai nom est *L'Anglevieux*, dit *La Baumelle*, natif de Castres, né Huguenot, élevé dans cette Religion à Geneve, mais bien éloigné de ressembler aux sages Protestants, qui respectant les Puissances & les loix, sont toujours attachés à leur patrie. Il avoit été inscrit à Geneve parmi les Proposants qui étudient en Théologie, le 12 Octobre 1745, sous le Rectorat de M. *Ami De la Rive*, & s'étoit essayé à prêcher à l'Hôpital pendant une année. Il faut convenir qu'il méritoit d'être exhorté publiquement.

FIN.

MÉMOIRES

ET LETTRES

DE MADAME

DE MAINTENON.

TOME II.

Contenant le Tome IIe. des MÉMOIRES.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé.

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée des Remarques Critiques de Mr. DE VOLTAIRE, tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME SECOND.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

DC 130 M2L2 1778 t.16
⌜La Beaumelle, Laurent Angliviel de⌝
Mémoires et lettres
⌜Nouv. éd.⌝

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY